

Thérapeutique Knight inc.

Annexe 51-102A4

Déclaration d'acquisition d'entreprise

Rubrique 1 Identification de la société

1.1 Dénomination et adresse de la société

Thérapeutique Knight inc., par l'entremise de sa filiale entièrement détenue 11718991 Canada Inc. (collectivement, la « **Société** » ou « **Knight** »)
3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055
Montréal (Québec) H3Z 3B8
Canada

1.2 Membre de la haute direction

Samira Sakhia
Présidente et chef des finances
Tél. : 514-678-8930

Rubrique 2 Détail de l'acquisition

2.1 Nature de l'entreprise acquise

Le 29 novembre 2019, la Société a fait l'acquisition d'une participation de 51,2 % (la « **transaction** ») dans Biotoscana Investments S.A. (« **GBT** ») d'un groupe d'actionnaires exerçant le contrôle composé de, entre autres, Advent International et Essex Woodlands.

GBT est une société pharmaceutique spécialisée dont le siège social est situé à Montevideo, en Uruguay, et qui exerce ses activités dans dix pays en Amérique latine. GBT commercialise et vend des produits novateurs sous licence et participe au développement, à la fabrication et à la commercialisation de génériques de marque de produits pharmaceutiques spécialisés. Le modèle d'affaires de GBT est axé sur des domaines thérapeutiques visant les maladies infectieuses, l'oncologie et l'oncohématologie, les maladies rares, les traitements spéciaux et l'immunologie.

La participation restante de 48,8 % dans GBT est détenue par le public et est négociée à la principale Bourse brésilienne B3 S.A. – Brasil, Bolsa, Balcão (« **B3** »), sous forme de certificats de dépôt brésiliens (les « **CDB** »). Après la clôture de la transaction, Knight a entamé le processus obligatoire de lancement d'une offre publique d'achat visant l'acquisition de l'ensemble des CDB détenus par les actionnaires publics (l'« **offre publique d'achat unifiée** ») selon des modalités similaires à celles de la transaction. Le 20 décembre 2019, la Société a soumis à la B3 une demande d'autorisation visant à réaliser l'offre publique d'achat unifiée, laquelle devrait s'étendre sur une période de 4 à 8 mois, du lancement à la clôture.

2.2 Date d'acquisition

Le 29 novembre 2019

2.3 Contrepartie

Le prix d'achat par action payé par la Société à la clôture était de 10,96 BRL, pour un prix d'acquisition total de 596 millions BRL (187 millions \$ CA, converti au taux de change de 3,1837 en vigueur le 29 novembre 2019) (le « **prix d'acquisition** »), entièrement financé par les liquidités de la Société.

Un montant équivalant à 20 % du prix d'acquisition a été entiercé afin de garantir les obligations d'indemnisation des vendeurs aux termes de la convention d'acquisition dans le cadre de la transaction (la « **convention d'acquisition d'actions** »). Le montant entiercé sera libéré graduellement sur une période de trois (3) ans à compter de la date de la clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.

2.4 Effet sur la situation financière

Par suite de la transaction, la Société mène désormais une grande partie de ses activités en Amérique latine. Actuellement, la Société n'a pas l'intention d'apporter des changements importants à l'entreprise acquise. La direction de la Société concentrera ses efforts sur l'intégration des activités de GBT aux activités de la Société ainsi que sur la gestion des activités préexistantes de la Société et des nouvelles activités découlant de l'acquisition.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, l'acquisition de GBT se serait traduite par une hausse d'environ 1 825 % des ventes de la Société, pour un total d'environ 196,2 millions \$ selon les chiffres pro forma. La transaction représente une acquisition transformatrice, et il s'agit à ce jour de l'étape la plus importante de la Société vers l'exécution de sa stratégie consistant à établir une société pharmaceutique spécialisée.

Comme le montrent les états financiers consolidés pro forma non audités et les notes annexes qui sont inclus dans la présente déclaration et joints à l'annexe C, il s'agit d'une transaction transformatrice pour la Société, tant sur le plan de sa situation financière pour l'avenir que sur celui de l'emplacement géographique de ses principales activités d'affaires.

2.5 Évaluations antérieures

En ce qui concerne l'offre publique d'achat unifiée, selon les règles de la Comissão de Valores Mobiliários du Brésil (la « **CVM** ») (commission des valeurs mobilières), la Société a dû recourir à une évaluation indépendante de GBT (l'« **évaluation** »). Avant la présentation de sa demande initiale à la B3, la Société a retenu les services de PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L. (« **PwC** ») pour l'exécution et la livraison de l'évaluation. L'évaluation s'est terminée le 20 décembre 2019 et a été présentée à la B3 avec la demande d'autorisation relative à l'offre publique d'achat unifiée.

L'évaluation visait l'ensemble des activités de GBT. PwC a envisagé plusieurs méthodes d'évaluation pour analyser les activités de GBT, soit les suivantes :

- L'avoir des actionnaires par action, calculé en fonction de la valeur nette de GBT au 30 septembre 2019 selon les données publiées (la « **méthode de l'avoir des actionnaires** »);
- Le cours moyen pondéré, calculé selon le cours moyen pour la période de 12 mois précédant l'annonce de l'acquisition de GBT (le « **fait important** ») et la période entre la date du fait important et la date du rapport d'évaluation (la « **méthode du cours historique de l'action** »);
- La valeur économique, calculée selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie (la « **méthode d'actualisation des flux de trésorerie** »).

L'évaluation a permis de conclure que la méthode de l'avoir des actionnaires n'était pas la plus appropriée pour déterminer la valeur de GBT, puisqu'elle ne tient pas compte des valeurs de marché, de la valeur des immobilisations incorporelles non enregistrées et des possibilités de revenus futurs. Dans de nombreux cas où on remarque une volatilité importante pouvant être due à des mouvements spéculatifs, la méthode du cours historique de l'action tient compte des variations à court terme; par conséquent, il a également été conclu qu'il ne s'agissait pas de la méthode la plus appropriée pour calculer la valeur de GBT.

L'évaluation a finalement permis de conclure que la méthode d'actualisation des flux de trésorerie était la meilleure pour tenir compte de l'évolution des résultats, évaluer l'évolution attendue du marché et des hypothèses macroéconomiques et cerner les attentes quant aux résultats futurs de GBT. Par conséquent, la méthode d'actualisation des flux de trésorerie a été choisie comme méthode la plus appropriée aux fins de l'évaluation.

Selon cette méthode, l'évaluation a révélé que la valeur par action de GBT était de 10,19 BRL. L'évaluation repose sur une évaluation de base en date du 30 septembre 2019, mais tient également compte d'événements ultérieurs connus de PwC à la date de l'évaluation, sous réserve d'un certain nombre d'hypothèses habituelles utilisées par PwC.

2.6 Parties à la transaction

L'acquisition n'a pas été conclue avec une personne informée de la Société, une personne ayant des liens avec la Société ou un membre du même groupe que la Société.

2.7 Date de la déclaration

Le 12 février 2020

Rubrique 3 États financiers et autres informations

3.1 Les états financiers de GBT mentionnés ci-après figurent à l'annexe A et à l'annexe B de la présente déclaration d'acquisition d'entreprise et en font partie intégrante :

- a) Les états financiers consolidés annuels audités de GBT, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant connexe, au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date;
- b) Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de GBT au 30 septembre 2019 et pour la période de neuf mois close à cette date.

La Société n'a pas demandé ni obtenu le consentement des auditeurs dans le but d'inclure leur rapport de l'auditeur dans la présente déclaration d'acquisition d'entreprise.

3.2 Les informations financières consolidées résumées pro forma non auditées de Knight et les notes annexes mentionnées ci-après figurent à l'annexe C de la présente déclaration d'acquisition d'entreprise (les « états financiers pro forma ») :

- a) Le bilan consolidé résumé pro forma non audité au 30 septembre 2019, lequel est présenté comme si l'acquisition de l'entreprise avait eu lieu le 30 septembre 2019;
- b) Les comptes de résultat consolidés résumés pro forma non audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, lesquels sont présentés comme si l'acquisition de l'entreprise avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés dans le présent rapport peuvent renfermer des « informations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Même si les informations prospectives sont fondées sur ce que la Société considère comme des hypothèses raisonnables, ainsi que sur les attentes et les estimations actuelles, les investisseurs sont prévenus de ne pas se fier indûment à ces informations, car les résultats réels peuvent différer. Les informations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes comme « croire », « avoir l'intention de », « pouvoir », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « planifier », « entrevoir » ou « continuer », ainsi que de termes semblables ou de variantes de ces termes, de la forme conditionnelle ou négative de ces verbes ou d'autres expressions semblables. Ces énoncés reflètent les hypothèses et attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs et ils sont à jour en date du présent rapport. Les énoncés prospectifs comportent d'importants risques et incertitudes, ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication exacte que ces résultats seront atteints ou non. Un certain nombre de facteurs pourraient faire varier sensiblement les résultats réels des résultats présentés dans les énoncés prospectifs. Il s'agit notamment, sans s'y limiter, des facteurs énoncés dans la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel 2018 de la Société. Même si les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont fondés sur ce que la direction de la Société considère comme des hypothèses raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. La Société se dégage de toute obligation de mettre ces énoncés prospectifs à jour à la suite de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, à moins que la loi ne l'y oblige. Le présent rapport doit être lu avec les autres documents publics de la Société, dont des copies peuvent être obtenues par voie électronique sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Annexe A

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
GBT
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme

2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 162.861

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de
BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.
70, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2018, et l'état du résultat net consolidé, l'état du résultat global consolidé, les états des variations des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et aux Normes internationales d'audit (les « normes ISA ») adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la « CSSF »).

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette loi et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers consolidés du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément au Code de déontologie à l'usage des comptables professionnels de l'International Ethics Standards Board for Accountants (le « code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes pour notre audit des états financiers consolidés au Luxembourg, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Test de dépréciation du goodwill :

Au 31 décembre 2018, le Groupe a dégagé un goodwill de 441,7 millions de réaux brésiliens à la suite des acquisitions de respectivement United Medical, Latin America Pharma Company et Laboratorio DOSA en juin 2014, décembre 2015 et novembre 2017. Conformément aux IFRS, le Groupe a effectué un test de dépréciation par unité génératrice de trésorerie afin d'évaluer si le goodwill s'était déprécié. Aucune dépréciation n'était constatée au 31 décembre 2018. Les hypothèses et les résultats des tests de dépréciation effectués par le Groupe sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés. En raison du processus complexe nécessitant le jugement de la direction pour appuyer les hypothèses clés et l'estimation des flux de trésorerie futurs, ainsi que la valeur comptable importante du goodwill, qui représente 35 % du total de l'actif à l'état de la situation financière consolidé, les tests de dépréciation du goodwill sont une question clé de l'audit du 31 décembre 2018.

Nos procédures relatives au test de dépréciation du goodwill préparées par la direction comprennent, sans s'y limiter, la participation de nos spécialistes en évaluation à l'évaluation des hypothèses et des méthodes utilisées par le Groupe pour effectuer son test de dépréciation, y compris le taux d'actualisation par unité génératrice de trésorerie, et à l'appréciation du modèle de calcul des flux de trésorerie futurs. Nous avons remis en question les hypothèses clés retenues par le Groupe dans le cadre de projections, comme les variables macroéconomiques, les taux de croissance prévus et le niveau exigé de dépenses en immobilisations et de fonds de roulement, entre autres hypothèses clés en les comparant à l'information passée sur le Groupe et à des données externes comme les projections de croissance économique, d'inflation des coûts et de taux d'actualisation.

Comptabilisation liée à l'hyperinflation (application initiale d'IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes) :

Comme il est mentionné à la note 2.1.1, à compter du 1^{er} juillet 2018, l'économie argentine est considérée comme hyperinflationniste selon les critères d'IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* (« IAS 29 »). Cette norme exige que l'entité ou les composantes dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie considérée comme hyperinflationniste soient retraitées dans l'unité de mesure ayant cours à la date de clôture selon un indice des prix général qui reflète les variations du pouvoir d'achat général. L'audit de l'application d'IAS 29 est une question clé de l'audit du 31 décembre 2018 compte tenu de l'effort important exigé pour l'application de cette norme comptable et des incidences importantes sur les états financiers consolidés du Groupe décrites à la note 2.1.1 susmentionnée.

Nous avons mis en œuvre des procédures relativement à l'application d'IAS 29 par le Groupe qui comprennent, sans s'y limiter : a) le test de séparation des éléments monétaires et non monétaires de tous les postes du bilan, b) le reclassement chronologique des postes de l'état des résultats et de l'état de la situation financière qui doivent être retraités, c) l'évaluation de la sélection des indices appliqués pour le retraitement, d) le test de retraitement des comptes pertinents, notamment des passifs d'impôt différé comptabilisés par suite du retraitement, e) le test de réexécution du profit ou de la perte sur la situation monétaire nette comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, f) l'évaluation de la méthode de conversion utilisée pour l'information financière retraitée des filiales argentines dans le contexte d'hyperinflation, et g) l'analyse des informations à fournir figurant aux états financiers consolidés relativement à l'application de cette norme. De plus, nous avons fait appel à nos propres spécialistes en évaluation pour évaluer les hypothèses et méthodes que le Groupe a utilisées pour effectuer le test de dépréciation des valeurs retraitées des immobilisations corporelles et du goodwill de l'Argentine.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations figurant dans le rapport de la direction consolidé, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport du « réviseur d'entreprises agréé » sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément aux IFRS adoptées par l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé (l'« auditeur indépendant ») à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur indépendant, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de la direction consolidé est cohérent avec les états financiers consolidés et a été préparé conformément aux obligations légales applicables.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé



Bruno Di Bartolomeo

Luxembourg, le 21 mars 2019

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.**ÉTAT DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

	Notes	2018	2017
Produits des activités ordinaires, montant net	4 et 18	820 961	817 546
Coût des ventes	19	(398 809)	(377 893)
Marge brute		422 152	439 653
Frais de vente et de commercialisation	19	(131 195)	(131 629)
Charges administratives	19	(98 498)	(121 868)
Charges médicales, de R et D, liées à la réglementation et de développement des affaires	19	(41 411)	(37 925)
Frais de réorganisation, d'intégration et d'acquisition	19	(11 339)	(11 227)
Autre résultat d'exploitation, montant net		1 309	2 060
Résultat d'exploitation		141 018	139 064
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	19	(31 153)	(57 442)
Frais de change, montant net	19	(27 673)	(18 506)
Profit sur la position monétaire nette pour l'exposition à l'inflation en Argentine	2.1.1	12 811	-
Charges financières		(46 015)	(75 948)
Résultat avant impôts sur le résultat		95 003	63 116
Charge d'impôt	21	(31 541)	(46 182)
Résultat net		63 462	16 934
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société mère		63 462	16 934
Résultat par action			
De base, résultat pour l'exercice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère	14	0,60	0,18
Dilué, résultat pour l'exercice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère	14	0,60	0,17

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

	2018	2017
Résultat net	63 462	16 934
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net au cours des périodes ultérieures :		
Incidence des opérations de couverture	-	757
Écart de change sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	(6 410)	1 969
Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net au cours des périodes ultérieures	(6 410)	2 726
Total du résultat global	57 052	19 660
Attribuable aux :		
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société mère	57 052	19 660

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

ACTIF**ACTIFS NON COURANTS**

	Notes	2018	2017 (retraitées – notes 2.4 et 6)
Immobilisations incorporelles	7	569 462	497 993
Immobilisations corporelles	8	47 084	40 901
Immeubles de placement		4 980	-
Créances clients et autres débiteurs	10	480	1 241
Autres actifs		1 673	669
Actifs d'impôt différé	21	17 481	26 699
Total des actifs non courants		641 160	567 503

ACTIFS COURANTS

Stocks	9	182 490	140 187
Créances clients et autres débiteurs	10	315 431	360 216
Autres actifs		9 728	10 511
Trésorerie et dépôts à court terme	15	100 609	98 118
Total des actifs courants		608 258	609 032
Actifs détenus en vue de la vente		3 968	-
TOTAL DE L'ACTIF		1 253 386	1 176 535

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF**CAPITAUX PROPRES**

Capital émis	16	217	214
Prime d'émission	16	748 624	728 805
Actions propres	16	(6 316)	-
Autres réserves liées au capital	20	12 246	30 410
Résultats non distribués		263 218	114 927
Transactions avec les détenteurs d'instruments de capitaux propres		(333 180)	(333 180)
Autres éléments de capitaux propres		44 427	50 837
Total des capitaux propres		729 236	592 013

PASSIFS NON COURANTS

Provisions à long terme et éventualités	17	146	302
Dette financière et emprunts à long terme	11.1	175 919	224 521
Obligations au titre des salaires et de la sécurité sociale		227	593
Impôts à payer	11.3	862	2 237
Autres passifs	11.4	14	7 575
Passif d'impôt différé	21	45 008	38 538
Total des passifs non courants		222 176	273 766

PASSIFS COURANTS

Provisions à court terme et éventualités	17	9 411	21 764
Dette financière et emprunts à court terme	11.1	39 701	21 902
Dettes fournisseurs	11.2	175 401	172 388
Passifs sur contrats		3 532	7 731
Passif au titre de remboursement futur		453	488
Obligations au titre des salaires et de la sécurité sociale		23 504	28 080
Impôts à payer	11.3	15 166	30 723
Autres passifs	11.4	34 806	27 680
Total des passifs courants		301 974	310 756
Total du passif		524 150	584 522
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1 253 386	1 176 535

BIOTOSCAN INVESTMENTS S.A.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Attribuables aux détenteurs de capitaux propres de la société mère								
	Capital émis	Prime d'émission	Actions propres	Autres réserves liées au capital	Résultats non distribués (retraité - notes 2.4 et 6)	Transactions avec les détenteurs de capitaux propres	Autres éléments du résultat global	Total (retraité - notes 2.4 et 6)
Au 1 ^{er} janvier 2018 (retraité – notes 2.4 et 6)	214	728 805	-	30 410	114 927	(333 180)	50 837	592 013
Incidence sur les soldes d'ouverture selon IAS 29 (note 2.1.1)	-	-	-	-	84 829	-	-	84 829
Augmentation de capital (note 16)	3	19 819	-	(19 822)	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions (note 20)	-	-	-	9 459	-	-	-	9 459
Rachat d'actions (note 16)	-	-	(14 117)	-	-	-	-	(14 117)
Acquisition des droits liés à l'attribution d'actions (note 20)	-	-	7 801	(7 801)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	63 462	-	-	63 462
Écarts de change sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	-	-	-	-	-	-	(6 410)	(6 410)
Au 31 décembre 2018	217	748 624	(6 316)	12 246	263 218	(333 180)	44 427	729 236

	Attribuables aux détenteurs de capitaux propres de la société mère							
	Capital émis	Prime d'émission	Autres réserves liées au capital	Résultats non distribués	Transactions avec les détenteurs de capitaux propres	Incidence des couvertures de flux de trésorerie	Autres éléments du résultat global	Total
Au 1 ^{er} janvier 2017 (retraité – note 2.4)	164	349 306	-	97 993	(333 180)	(757)	48 868	162 394
Réduction du capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Capital émis (note 16)	50	424 000	-	-	-	-	-	424 050
Frais d'émission d'actions (note 16)	-	(44 501)	-	-	-	-	-	(44 501)
Palements fondés sur des actions (note 20)	-	-	30 410	-	-	-	-	30 410
Résultat net de l'exercice	-	-	-	16 934	-	-	-	16 934
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	-	-	-	-	-	757	1 969	2 726
Au 31 décembre 2017	214	728 805	30 410	114 927	(333 180)	-	50 837	592 013

BIOTOSCAN INVESTMENTS S.A.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

	Notes	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat avant impôts sur le résultat		95 003	63 116
Ajustements visant à rapprocher le résultat net avant impôts sur le résultat et les flux de trésorerie nets :			
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7 et 8	27 850	18 357
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7 et 8	537	1 559
Paiements fondés sur des actions	20	9 458	30 410
Provision pour perte de valeur des stocks	9	5 192	3 524
Provision pour perte de valeur des débiteurs	10	8 021	2 384
Recouvrement pour dépréciation des débiteurs	10	(5 271)	-
Fluctuations des provisions		(6 340)	683
Charges d'intérêts et autres charges financières		31 153	56 286
Frais de change		16 896	19 248
Frais de réorganisation, d'intégration et d'acquisition		3 632	4 431
Profit sur la position monétaire nette pour l'exposition à l'inflation en Argentine	2.1.1	(12 811)	-
Variations d'actifs et de passifs			
Stocks		(56 969)	(42 695)
Créances clients et autres débiteurs		(13 255)	(90 510)
Autres actifs		(1 771)	3 482
Fournisseurs et autres passifs		60 355	70 064
Paiements d'impôt		(39 924)	(31 704)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		121 756	108 635
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Paiements liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles		(37 190)	(44 699)
Paiements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	8	(12 479)	(14 188)
Acquisition d'une filiale, déduction faite de la trésorerie acquise		(18 393)	(67 834)
Charges payées relativement à l'acquisition d'une filiale		(1 698)	(3 781)
Intérêts perçus		-	2 352
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(69 760)	(128 150)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit tiré de la dette financière et des emprunts		45 416	278 147
Paiement de la dette financière et des emprunts		(33 908)	(522 376)
Paiements d'intérêts et d'autres charges financières		(30 424)	(36 462)
Produit tiré de l'émission de capital social (déduction faite des frais d'émission d'actions)		-	379 549
Rachat d'actions		(14 117)	-
Charges payées relativement à l'émission de capital social		(1 933)	(650)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(34 966)	98 208
Incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour l'exposition à l'inflation en Argentine		(3 987)	-
Incidence des résultats de change		(10 552)	(10 916)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		2 491	67 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		98 118	30 341
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		100 609	98 118

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Biotoscana Investments S.A. est une société luxembourgeoise constituée en société en commandite par actions le 26 juillet 2011 pour une durée illimitée et est assujettie à la loi générale sur les sociétés. L'ancienne dénomination de la Société était Advent Cartagena & CY S.C.A., mais il a été décidé, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 17 août 2011, de renommer la Société Biotoscana Investments & CY S.C.A.

Le 14 mars 2017, le conseil d'administration a décidé de transformer la structure de la Société, la faisant passer d'une société en commandite par actions à une société anonyme. La dénomination de la Société a été modifiée en conséquence, passant de Biotoscana Investments & CY S.C.A. à Biotoscana Investments S.A.

La publication des états financiers consolidés de Biotoscana Investments S.A. et de ses filiales (collectivement, le Groupe ou la Société) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été autorisée par résolution des administrateurs le 20 mars 2019. Biotoscana Investments (la société mère) est domiciliée au Luxembourg. Le siège social est situé au 2-4, rue Beck, L-1222, Luxembourg.

Le Groupe est le résultat d'un conglomérat de quatre sociétés pharmaceutiques spécialisées complémentaires d'Amérique latine (Biotoscana, United Medical, Laboratorio LKM et Laboratorio DOSA). La principale activité des sociétés du Groupe est la vente de produits pharmaceutiques pour les êtres humains sous forme de médicaments fabriqués, mais également l'achat, la vente, la distribution, l'importation, l'exportation et le commerce en général de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques et chimiques aux termes de plusieurs conventions de licence conclues avec différentes sociétés pharmaceutiques mondiales (tiers). Le principal actionnaire du Groupe est le fonds de capital-investissement mondial Advent International associé à d'autres actionnaires importants, notamment Essex Woodlands et d'autres investisseurs privés.

Le 21 juillet 2017, la Société a été autorisée à inscrire et négocier ses certificats de dépôt brésiliens à la Bourse de São Paulo. La Société a également pu inscrire et négocier ses actions ordinaires sur le marché Euro MTF, bourse non réglementée exploitée par la Bourse du Luxembourg.

La relation des filiales, incluses dans le périmètre de consolidation, et l'information y afférente se détaillent comme suit :

Dénomination de la société	Adresse	Participation ¹		Activité
		Participation directe	Participation indirecte	
Biotoscana Ecuador S.A.	Manuel Córdova Galarza S/N, KM 7,5, Quito, Équateur	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Biotoscana Farma de Perú S.A.C.	Av. República de Panamá 3591, 13 ^e étage, San Isidro, Lima, Pérou	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Biotoscana Farma S.A.	Pte. Arturo Illia 668, Haedo, Buenos Aires, Argentine	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Biotoscana Farma S.A.	Cra. 106 No. 15-25 Lote 135A Manzana 23, Bogota, Colombie	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Colveh1 S.A.S	Av. 82 12-18, 6 ^e étage, Bogota, Colombie	0,00 %	100 %	Autres activités scientifiques et techniques
Colveh2 S.A.S	Av. 82 12-18, 6 ^e étage, Bogota, Colombie	0,00 %	100 %	Autres activités scientifiques et techniques
Colveh3 S.A.S	Av. 82 12-18, 6 ^e étage, Bogota, Colombie	0,00 %	100 %	Autres activités scientifiques et techniques
Colveh4 S.A.S	Av. 82 12-18, 6 ^e étage, Bogota, Colombie	0,00 %	100 %	Autres activités scientifiques et techniques

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Dénomination de la société	Adresse	Participation ¹		Activité
		Participation directe	Participation indirecte	
Biotoscana Uruguay S.A. (anciennement Cufre S.A.)	Saldanha da Gama 3622, bureau 311, Montevideo, Uruguay	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Grupo Biotoscana Costa Rica S.R.L.	San Rafael de Escazú, bureau 103, San José, Costa Rica	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Grupo Biotoscana de Especialidad S.A. de C.V.	Jaime Nuno 1915, Guadalupe Inn, Distrito Federal, Mexique	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Grupo Biotoscana Panamá S.A.	Street 56 y 57 Este, Obarrio, Sortis Business Tower, bureau 10 H, Panama	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Grupo Biotoscana S.L.U.	Cl Pradillo 5 Bajo Ext, Madrid, Espagne	100 %	0,00 %	Pharmaceutique
Wisteny Trading S.A. (anciennement Grupo Biotoscana S.A.)	Luis Bonavita 1294, bureau 2004, WTC, Montevideo, Uruguay	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Laboratorio Biotoscana Farma Ltda.	Av. Los Militares 5001, 12 ^e étage, Comuna de las Condes, Santiago de Chile, Chili	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Laboratorio DOSA S.A. ²	Girardot 1369, Buenos Aires, Argentine	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Laboratorio LKM S.A.	Montevideo 589, 4 ^e étage, Buenos Aires, Argentine	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Latin American Pharma Company ETVE S.L.U.	Travessera de Gràcia 11, 5 ^e étage, Barcelone, Espagne	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
LKM Bolivia S.A.	Arce 2132, La Paz, Bolivie	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
LKM Chile S.A.	Av. Los Militares 5001, 12 ^e étage, Comuna de los Condes, Santiago de Chile, Chili	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
LKM Ecuador S.A.	Diego de Almagro 30-134, Quito, Équateur	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
LKM Paraguay S.A.	Mainumby 2062, Fernando de la Mora, Paraguay	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
LKM Perú S.A.	Los Zorzaes 130, Lima, Pérou	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
GBT - Grupo Biotoscana S.A. (anciennement Perbal S.R.L.)	Luis Bonavita 1294, bureau 2004, WTC, Montevideo, Uruguay	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Quality Pharma S.A. ³	Montevideo 589, 4 ^e étage, Buenos Aires, Argentine	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
United Medical Distribution Ltda.	Al Dos Maracatins 1435, bureau 104, São Paulo, Brésil	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
United Medical Ltda.	Av. dos Imarés 401, Bairro Moema, São Paulo, Brésil	0,00 %	100 %	Pharmaceutique

1) Aucun changement apporté aux filiales et au périmètre de consolidation par rapport à l'exercice clos en décembre 2017.

2) Acquis le 10 novembre 2017 et incluse dans le périmètre de consolidation à la même date.

3) Regroupée avec Laboratorio LKM S.A. à compter du 1^{er} janvier 2018.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Mode de préparation

Les états financiers consolidés du Groupe ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») adoptées par l'Union européenne et publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces normes ne sont pas différentes de celles approuvées par l'IASB.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour les dérivés et les immeubles de placement qui ont été évalués à la juste valeur.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

La monnaie fonctionnelle de chacune des entités consolidées du Groupe est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chaque entité exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle de l'émetteur est le dollar américain (\$ US). La monnaie de présentation du Groupe est le réal brésilien (BRL) et tous les montants sont libellés en milliers de BRL.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité au taux de change applicable aux dates de clôture respectives. Les profits et les pertes tirés du règlement des transactions réalisées par les sociétés du Groupe et de la conversion des actifs et des passifs monétaires dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité sont comptabilisés en résultat net.

Les résultats et la situation financière de chaque entité du groupe (à l'exception des filiales argentines, dont l'économie était considérée comme hyperinflationniste depuis le 1^{er} juillet 2018) sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- i. Les actifs et passifs pour chaque état de la situation financière présenté sont convertis au taux de clôture applicable aux dates de clôture respectives.
- ii. Les produits et les charges pour chaque état du résultat net et chaque état des autres éléments du résultat global sont convertis soit aux taux en vigueur aux dates des transactions ou aux taux de change moyens mensuels (au cas où cette moyenne est une approximation raisonnable de l'incidence cumulative des taux en vigueur aux dates des transactions).

Les écarts de change provenant de la conversion des résultats et de la situation financière de chacune des entités consolidées du Groupe sont inclus dans les écarts de change sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global et portés comme composante distincte des capitaux propres.

2.1.1 IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*

À compter du 1^{er} juillet 2018, l'économie argentine a été considérée comme hyperinflationniste selon les critères d'IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* (« IAS 29 »). Cette norme exige que l'entité ou l'information financière des composantes dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie considérée comme hyperinflationniste soient retraitées selon un indice des prix général qui reflète les variations du pouvoir d'achat général. L'indice de l'inflation utilisé en Argentine était un indice synthétique comportant les caractéristiques suivantes : i) l'indice interne des prix de gros (IPIM) jusqu'en décembre 2016 et ii) après cette date, l'indice des prix à la consommation (IPC) national. De plus, en raison du manque d'indice national en novembre et décembre 2015, l'indice des prix à la consommation de Buenos Aires (IPC CABA) a été utilisé.

Tous les éléments figurant au bilan des filiales argentines doivent être classés en éléments monétaires et non monétaires. Les éléments monétaires sont des unités monétaires détenues et des éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés sous la forme d'un nombre d'unités monétaires déterminé ou déterminable. Ces éléments monétaires ne sont pas retraités parce qu'ils sont déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur. En période d'inflation, une entité qui détient davantage d'actifs monétaires que de passifs monétaires perd du pouvoir d'achat et une entité dont les passifs monétaires dépassent les actifs monétaires gagne du pouvoir d'achat, dans la mesure où les actifs et passifs ne sont pas liés à un niveau de prix. Le profit ou la perte sur la position monétaire nette est inclus en résultat net. L'incidence de l'inflation sur la situation monétaire nette des filiales argentines pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est soldée par un profit.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Les actifs et passifs non monétaires (éléments qui ne sont pas déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur) sont retraités en appliquant l'indice pertinent. Après le retraitement des actifs non monétaires selon IAS 29, il faut évaluer si le montant retraité de l'actif est susceptible d'excéder sa valeur recouvrable. De plus, l'application d'IAS 29 entraîne la création d'écarts temporaires, étant donné que la valeur comptable des actifs non monétaires est ajustée en fonction de l'inflation, mais qu'aucun ajustement équivalent n'est effectué à des fins fiscales; un tel écart temporaire donne donc lieu à un passif d'impôt différé qui doit être comptabilisé en résultat.

Les résultats et la situation financière des filiales argentines, qui ont pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyperinflationniste, sont tout d'abord retraités conformément à IAS 29, puis convertis dans la monnaie de présentation à l'aide de la procédure suivante :

- i. Tous les montants des états financiers (sauf les montants comparatifs) sont convertis à l'aide du taux de change à la date de clôture de la période considérée.
- ii. Les montants comparatifs des états financiers consolidés sont ceux présentés à titre de montants pour l'exercice considéré dans les états financiers pertinents de l'exercice précédent (c.-à-d. non ajustés pour les variations ultérieures du niveau des prix ou des taux de change), ce qui entraîne des écarts entre les capitaux propres de clôture de l'exercice précédent et les capitaux propres d'ouverture de l'exercice considéré et, comme choix de méthode comptable, ces changements sont présentés comme suit : a) la réévaluation selon IAS 29 à titre d'ajustement des capitaux propres et b) la reconversion selon IAS 21 à titre d'écarts de change sur la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.
- iii. IAS 29 s'applique à partir du début de la période de présentation de l'information financière. Les chiffres du compte de résultat ont été présentés en retraitant chaque poste selon IAS 29 jusqu'à la fin de la période et en convertissant le montant correspondant en BRL au taux en vigueur à la fin de la période.

Les principales incidences de l'application d'IAS 29 sur les présents états financiers se détaillent comme suit :

- a) Incidence sur les soldes d'ouverture au 31 décembre 2017 selon IAS 29

	Capitaux propres Augmentation (diminution)
Immobilisations incorporelles	74 434
Immobilisations corporelles	9 064
Actifs d'impôt différé	(4 726)
Stocks	6 057
	84 829

- b) Profit sur la situation monétaire nette pour l'exposition à l'inflation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

	Profit (perte)
Créances clients et autres débiteurs	(29 068)
Autres actifs	(447)
Trésorerie et dépôts à court terme	(3 987)
Provisions	4 564
Dette financière et emprunts	32 215
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	5 949
Obligations au titre des salaires et de la sécurité sociale	3 585
	12 811

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

2.2. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe et de ses filiales au 31 décembre 2018. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Plus précisément, le Groupe contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments suivants sont réunis :

- Pouvoir sur l'entité émettrice (c.-à-d. des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice)
- Exposition ou droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice
- Capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci

On suppose généralement qu'une majorité des droits de vote confère le contrôle. Pour appuyer cette supposition, et lorsque le Groupe détient moins que la majorité des droits de vote ou des droits semblables dans une entité émettrice, le Groupe tient compte de tous les faits et circonstances pertinents dans son évaluation pour déterminer s'il a un pouvoir sur une entité émettrice, notamment :

- Accord(s) contractuel(s) conclu(s) avec les autres détenteurs de droits de vote de l'entité émettrice
- Droits découlant d'autres accords contractuels
- Droits de vote et droits de vote potentiels du Groupe

Le Groupe doit réévaluer s'il contrôle une entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments de contrôle ont changé. Le Groupe doit inclure une filiale dans son périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle il en obtient le contrôle et la retirer lorsqu'il en perd le contrôle. Les actifs, les passifs, les produits des activités ordinaires et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle de la filiale jusqu'à la date à laquelle le Groupe en perd le contrôle.

Le résultat net et chaque élément des autres éléments du résultat global sont attribués aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société mère du Groupe et aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales pour harmoniser leurs méthodes comptables avec celles du Groupe. Tous les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits des activités ordinaires, les charges et les flux de trésorerie intragroupe liés aux transactions conclues entre les membres du Groupe sont entièrement éliminés à la consolidation.

Une modification apportée à la participation d'une filiale sans perte de contrôle est comptabilisée à titre de transaction portant sur les capitaux propres.

Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs connexes (y compris le goodwill), les passifs, les participations ne donnant pas le contrôle et les autres composantes des capitaux propres, alors que le profit ou la perte en résultant est comptabilisé en résultat net. Tout placement conservé est comptabilisé à la juste valeur ou au coût.

Le Groupe détient une participation de 100 % dans ses filiales actuelles au 31 décembre 2018.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

2.3. Résumé des principales méthodes comptables

a) Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, sauf ceux sous contrôle commun qui ont été comptabilisés suivant la méthode de la fusion d'intérêts communs. Le coût d'une acquisition selon la méthode de l'acquisition est évalué comme étant le total de la contrepartie transférée, qui est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe choisit d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise à la juste valeur ou selon la quote-part des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Les coûts d'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et inclus dans les frais de réorganisation, d'intégration et d'acquisition.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris afin de les classer et de les désigner adéquatement conformément aux conditions contractuelles, au contexte économique et aux conditions pertinentes à la date d'acquisition, ce qui comprend la séparation par la société acquise des dérivés incorporés en contrats hôtes.

Toute contrepartie éventuelle devant être transférée par l'acquéreur sera comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle classée en tant qu'actif ou que passif considéré comme un instrument financier est évaluée à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat net.

Le goodwill est évalué initialement au coût (soit l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant comptabilisé au titre des participations ne donnant pas le contrôle et de toute participation précédente détenue sur les actifs nets identifiables acquis et les passifs repris). Si la juste valeur de l'actif net acquis est supérieure au total de la contrepartie transférée, le Groupe procède à une nouvelle évaluation pour déterminer s'il a correctement identifié tous les actifs acquis et tous les passifs repris, ainsi qu'à un examen des procédures utilisées pour évaluer les montants à comptabiliser à la date d'acquisition. Si le résultat de la réévaluation est encore un excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur le total de la contrepartie transférée, le profit est comptabilisé en résultat net.

Par suite de la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, moins le cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté, à compter de la date d'acquisition, à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe qui devrait bénéficier du regroupement, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités.

Lorsque le goodwill est affecté à une UGT et qu'une partie des activités de cette unité est cédée, le goodwill se rapportant à cette partie cédée est inclus dans la valeur comptable des activités au moment de déterminer le profit ou la perte découlant de la cession. Le goodwill cédé dans ces circonstances est évalué selon la valeur relative des activités cédées et de la partie de l'UGT conservée.

Les regroupements d'entreprises sous contrôle commun ont été comptabilisés suivant la méthode de la fusion d'intérêts communs (comptabilité précédente). Selon cette méthode, les actifs et passifs des entités regroupées sont reflétés à la valeur comptable et aucun nouveau goodwill n'est comptabilisé. Tout écart entre la contrepartie transférée et les capitaux propres acquis est reflété dans les capitaux propres à titre de transactions avec les détenteurs de capitaux propres.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

b) Classement courant et non courant

Le Groupe présente ses actifs et passifs à l'état de la situation financière selon leur classement comme courants ou non courants. Un actif est courant lorsqu'il :

- est prévu être réalisé ou vendu ou consommé dans son cycle d'exploitation normal (douze mois)
 - est détenu essentiellement à des fins de transaction
 - est prévu être réalisé dans une période de douze mois après la date de clôture
- ou
- se compose de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie, sauf s'il ne peut être échangé ou utilisé pour régler un passif pendant au moins douze mois après la date clôture

Tous les autres actifs sont classés comme non courants.

Un passif est courant lorsqu'il :

- est prévu être réglé dans son cycle d'exploitation normal (douze mois)
 - est détenu essentiellement à des fins de transaction
 - est prévu être réalisé dans une période de douze mois après la date de clôture
- Ou
- qu'il n'existe pas de droit inconditionnel de différer le règlement du passif pendant au moins douze mois après la date de clôture

Tous les autres passifs sont classés comme non courants.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés comme actifs et passifs non courants.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Groupe évalue les instruments financiers, comme les dérivés, à la juste valeur chaque date de clôture.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu :

- soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif
- ou
- à défaut d'un marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif

Le marché principal ou le plus avantageux doit être accessible au Groupe.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les intervenants du marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un intervenant du marché de générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Le Groupe utilise des techniques d'évaluation qui sont appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et en réduisant au minimum celle des données d'entrée non observables.

Les actifs et les passifs pour lesquels la juste valeur est évaluée ou présentée dans les états financiers consolidés sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs, tel qu'il est énoncé ci-après, en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante dans l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble.

- Niveau 1 : prix du marché (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : techniques d'évaluation pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante dans l'évaluation de la juste valeur est directement ou indirectement observable
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante dans l'évaluation de la juste valeur n'est pas observable

Le Groupe n'a utilisé la juste valeur que pendant l'exercice précédent pour certains dérivés auxquels était appliquée la comptabilité de couverture des flux de trésorerie qui étaient évalués à la juste valeur (technique de niveau 2). Voir la note 12, Juste valeur.

Dans le cas des actifs et des passifs qui sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés sur une base récurrente, le Groupe détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement (en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Aucun transfert de cette nature n'a eu lieu au cours de l'exercice présenté dans ces états financiers.

Aux fins des informations à fournir sur la juste valeur, le Groupe a déterminé les catégories d'actifs et de passifs en fonction de leur nature, des caractéristiques et des risques qui leur sont propres et du niveau de la hiérarchie des justes valeurs, comme il est expliqué précédemment.

d) Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les avantages économiques iront au Groupe et que les produits peuvent être évalués de façon fiable, peu importe le moment où le paiement est reçu. Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, en tenant compte des modalités de paiement contractuelles et en excluant les taxes et les droits.

Le Groupe a conclu qu'à l'exception de certaines transactions spécifiques, il agit pour son propre compte dans tous ses accords générateurs de produits étant donné qu'il est le principal obligé dans tous les accords générateurs de produits, qu'il a la latitude nécessaire pour fixer les prix et qu'il est également exposé au risque sur stocks et au risque de crédit. Dans certains cas, le Groupe a le droit de renvoyer les stocks périmés à certains fournisseurs. Cependant, cette situation, considérée comme non significative, ne touchera pas le risque sur stocks auquel le Groupe est exposé.

De plus, le Groupe a conclu certaines ententes avec des tiers pour agir à titre de mandataire pour la vente de biens à d'autres en échange d'honoraires ou d'une commission et il ne contrôle pas les biens ou les services à quelque moment que ce soit, ni n'assume le risque de recouvrement. L'obligation de prestation du mandataire est de prendre les dispositions voulues pour qu'un tiers se charge de fournir les biens au client.

Les critères spécifiques de comptabilisation qui suivent doivent également être respectés pour que les produits puissent être comptabilisés.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Vente de produits

Les produits des activités ordinaires découlant de la vente de produits, pour ceux fabriqués par la Société comme pour ceux commercialisés aux termes de conventions de licences, sont comptabilisés lorsque les risques et avantages importants de la propriété des produits sont transmis à l'acheteur, habituellement à la livraison des produits. Les produits des activités ordinaires découlant de la vente de produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours, des rabais et des remises.

Commissions de vente

Les produits de commissions de vente sont comptabilisés lorsque l'obligation de prestation pour conclure la vente est exécutée. Le coût des activités connexes est commercial par nature et est comptabilisé dans les frais de vente et de commercialisation.

Produits d'intérêts

Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers portant intérêt classés comme étant disponibles à la vente, les produits d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser exactement les encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Les produits d'intérêts sont compris dans les produits financiers à l'état du résultat net.

e) Impôts

Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être recouvré auprès des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et la législation fiscale utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où le Groupe exerce ses activités et génère un revenu imposable.

L'impôt exigible lié à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres et non à l'état du résultat net.

La direction passe périodiquement en revue les positions prises dans les déclarations fiscales relativement aux situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables sont soumises à l'interprétation et établit des provisions, le cas échéant.

Impôt différé

L'impôt différé est présenté selon la méthode de report sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de l'information financière à la date de clôture.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables sauf :

- si le passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou passif lors d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, il n'a aucune incidence sur le résultat comptabilisé ni sur le revenu ou la perte imposable;

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

- pour les différences temporaires imposables liées aux participations dans des filiales, des entreprises associées et des participations dans des coentreprises, lorsque la date de la résorption des différences temporaires peut être contrôlée et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorbent pas dans un avenir prévisible.

En vertu d'une réforme fiscale présentée en Argentine, une réduction du taux d'imposition des sociétés a été établie pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, mais un impôt supplémentaire de 7 % pour les dividendes liés aux bénéfices générés en 2018 et 2019 et de 13 % pour les bénéfices générés en 2020 et ultérieurement a été instauré. D'autres pays où le Groupe exerce des activités par l'intermédiaire de différentes filiales imposent également un impôt supplémentaire sous forme de retenues lorsque les dividendes sont versés à la société mère par les différentes filiales.

Bien que selon IAS 12, une entité doit comptabiliser un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, il existe une exception aux critères de comptabilisation lorsque la société mère est en mesure de contrôler la date de résorption de la différence temporaire et qu'il est probable que la différence temporaire ne se résorbe pas dans un avenir prévisible.

Le Groupe n'a pas comptabilisé de passif d'impôt différé lié aux bénéfices non distribués des filiales en Argentine et au Pérou compte tenu des plans actuels de ne pas déclarer ou verser des dividendes intragroupe et des réinvestissements des bénéfices intragroupe non distribués connexes dans chaque filiale.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour l'ensemble des différences temporaires déductibles, le report de crédits d'impôt inutilisés et les pertes fiscales inutilisées. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel ces différences temporaires déductibles et le report en avant de crédits d'impôt et de pertes fiscales inutilisés pourront être imputés, sauf :

- si l'actif d'impôt différé lié à la différence temporaire déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif lors d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, il n'a aucune incidence sur le bénéfice comptabilisé ni sur le résultat imposable.
- Pour les différences temporaires déductibles liées aux participations dans des filiales, des entreprises associées et des participations dans des coentreprises, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que les différences temporaires se résorbent dans un avenir prévisible et qu'un bénéfice imposable auquel ces différences temporaires pourront être imputées sera disponible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou d'une partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs permettront de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être appliqués durant l'exercice pendant lequel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, d'après les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt différé lié à des éléments comptabilisés en dehors du résultat net est comptabilisé en dehors du résultat net. Les éléments d'impôt différé sont comptabilisés en corrélation avec la transaction sous-jacente dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé concerne la même entité imposable et administration fiscale.

Taxe de vente

Les charges et les actifs sont comptabilisés, déduction faite de la taxe de vente sauf :

- si la taxe de vente sur l'achat d'un actif ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou comme une partie d'un élément de charge, selon le cas;
- si le montant présenté des créances clients et des dettes fournisseurs comprend la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer de l'administration fiscale ou à payer à celle-ci est comptabilisé dans les autres débiteurs ou les impôts à payer à l'état de la situation financière.

f) Monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar américain. Cependant, les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en milliers de BRL.

Pour chaque entité, le Groupe détermine la monnaie fonctionnelle afin d'évaluer les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité en utilisant cette monnaie fonctionnelle. Le Groupe utilise la méthode directe de consolidation et à la sortie d'un établissement à l'étranger, le profit ou la perte reclassé en résultat net représente le montant qui découle de l'utilisation de cette méthode.

À l'exception de GBT – Grupo Biotoscana S.A., Wisteny Trading S.A., Grupo Biotoscana Panama S.A., et les sociétés de placement intermédiaires (Grupo Biotoscana S.L.U. et Latin American Pharma Company ETVE S.L.U.) dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain, les autres filiales utilisent leur monnaie locale comme monnaie fonctionnelle.

i) Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisées initialement par les entités du Groupe au taux de change au comptant de leur monnaie fonctionnelle respective à la date à laquelle la transaction répond pour la première fois aux conditions de comptabilisation.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change au comptant de leur monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture.

Les écarts de change résultant du règlement ou de la conversion d'éléments monétaires sont comptabilisés en résultat net.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique dans une devise sont convertis au taux de change en vigueur aux dates des transactions initiales. Voir la note 2.1.1 en lien avec l'évaluation ultérieure des éléments non monétaires liés aux entités composantes dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie considérée comme hyperinflationniste.

Le résultat tiré de la conversion de tous les soldes libellés en monnaie étrangère (relativement aux transactions commerciales, non commerciales ou financières) dans la monnaie fonctionnelle est comptabilisé dans les charges financières à l'état du résultat net à titre de frais de change, montant net.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

ii) Sociétés du Groupe

Au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les actifs et les passifs d'établissements à l'étranger sont convertis en BRL au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs états du résultat net sont convertis aux taux de change en vigueur aux dates des transactions respectives (sauf pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie considérée comme hyperinflationniste, convertie comme il est expliqué à la note 2.1.1). Les écarts de change entraînés par la conversion des comptes à des fins de consolidation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lors de la cession d'un établissement à l'étranger, la composante des autres éléments du résultat global liée à cet établissement à l'étranger en particulier est reclassée en résultat net.

Tout goodwill découlant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger et les ajustements de juste valeur de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition sont considérés comme des actifs et passifs de l'établissement à l'étranger, évalués selon la monnaie fonctionnelle respective, et sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

g) Actifs détenus en vue de la vente

Une entité doit classer un actif non courant comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable sera recouvrée principalement au moyen d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue.

Pour que ce soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières pour la vente de ces actifs et sa vente doit être hautement probable.

Pour que la vente soit hautement probable, la direction, au niveau approprié, doit s'être engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif, et un programme actif pour trouver un acheteur et mener à bien le plan doit avoir été entrepris. De plus, l'actif doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix qui est raisonnable par rapport à sa juste valeur actuelle.

Les actifs qui satisfont aux critères de classement comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et l'amortissement sur de tels actifs cesse.

Les actifs et les passifs classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément comme des éléments courants à l'état de la situation financière.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût historique, déduction faite du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Pour ce qui est des éléments des immobilisations corporelles d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés à la note 21.1. Le coût d'un élément d'immobilisations incorporelles acquis lors d'un regroupement d'entreprises correspond à sa juste valeur à la date d'acquisition. Ce coût inclut le coût de remplacement d'une partie de l'immobilisation corporelle. Lorsqu'une inspection majeure est réalisée, son coût est comptabilisé dans la valeur comptable de l'immobilisation corporelle à titre de remplacement, si les critères de comptabilisation sont satisfaits. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs. Le Groupe a déterminé les durées d'utilité suivantes qui sont raisonnables et conformes aux pratiques du secteur d'activité d'une manière uniforme et qui ont été appliquées en 2018 et 2017.

Durées d'utilité

Construction	20 ans
Matériel et outillage	De 5 à 10 ans
Équipement de traitement de l'information	5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Véhicules	5 ans

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles sont passées en revue chaque année, puis ajustées de manière prospective, au besoin.

Une immobilisation corporelle et toute composante importante comptabilisée initialement sont décomptabilisées lors de leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (soit la différence entre le produit net tiré de la cession et la valeur comptable de l'actif) est inclus à l'état du résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

i) Contrats de location

Au 31 décembre 2018, le Groupe a appliqué IAS 17 pour comptabiliser les contrats de location. Selon cette norme, pour déterminer si un accord est (ou contient) un contrat de location, il faut évaluer la substance de l'accord à la date de passation du contrat. L'accord est, ou contient, un contrat de location si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques et que l'accord confère le droit d'utiliser l'actif ou les actifs, même si cet actif ou ces actifs ne sont pas explicitement spécifiés dans l'accord. À compter du 1^{er} janvier 2019, IAS 17 est remplacée par IFRS 16. Voir la note 2.4b) pour avoir une description des incidences de l'application de cette nouvelle norme.

j) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont passés en charges pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf lorsqu'ils sont attribuables à des actifs admissibles et qu'ils peuvent être incorporés dans le coût de l'actif selon les exigences d'IAS 23.

k) Immeubles de placement

Des immeubles de placement sont détenus par le Groupe pour en retirer des loyers et sont évalués au coût lors de la comptabilisation initiale. Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle reflète les conditions actuelles du marché à la date de clôture. La juste valeur reflète, entre autres choses, le revenu locatif des contrats de location en cours et d'autres hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'immeuble de placement dans les conditions actuelles du marché. Un profit ou une perte résultant d'une variation de la juste valeur d'un immeuble de placement doit être comptabilisé en résultat net dans la période au cours de laquelle il se produit.

l) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Pour ce qui est des immobilisations incorporelles d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés à la note 2.1.1. Le coût des immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exclusion des frais de développement incorporés dans le coût d'un actif, ne sont pas comptabilisées à l'actif et les dépenses connexes sont comptabilisées dans le résultat net de la période au cours de laquelle les dépenses sont engagées.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée de vie économique et soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il y a indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La période d'amortissement et le mode d'amortissement pour une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée sont passés en revue au moins chaque date de clôture. Les changements dans la durée d'utilité prévue ou dans le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs intégrés dans l'actif sont considérés comme modifiant la période ou le mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités comme des modifications d'estimations comptables. La dotation aux amortissements pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est comptabilisée à l'état du résultat net dans la catégorie des charges qui correspond à la fonction des immobilisations incorporelles.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant déterminée ou indéterminée. Le portefeuille, les licences et les marques de commerce du client sont amortis entre 5 et 15 ans en fonction des modalités que confèrent les droits contractuels. Les frais de recherche et développement sont amortis entre 3 et 10 ans. Les durées d'utilité ont été appliquées de manière uniforme en 2018 et 2017.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais soumises à un test de dépréciation une fois l'an, soit séparément, soit à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie. La durée d'utilité indéterminée est évaluée chaque année afin de déterminer s'il convient toujours de l'établir ainsi. Si ce n'est plus le cas, le passage d'une durée d'utilité indéterminée à une durée d'utilité déterminée est effectué prospectivement.

Les profits ou pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont évalués comme la différence entre le produit net tiré de la cession et la valeur comptable de l'actif et sont comptabilisés à l'état du résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

Licences et marques de commerce

Le Groupe a effectué des paiements ou engagé des dépenses visant à acquérir des licences de vente et de distribution de médicaments pour êtres humains et disposer d'un registre spécifique et de la marque de commerce connexe. Les licences ont été octroyées pour des périodes de 5 à 15 ans. Les durées d'utilité ont été appliquées de manière uniforme en 2018 et 2017. Elles sont évaluées initialement au coût et amorties selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité déterminées qui, dans le cas des licences, n'excèdent pas la période de licence. Après la comptabilisation initiale, les licences et les marques de commerce sont évaluées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Ces sortes d'ententes établissent des paiements supplémentaires selon certains critères. Étant donné que les paiements initiaux et d'étape font partie de la rémunération totale à verser pour les droits de licence, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle doit être ajustée de façon cumulative comme si le montant supplémentaire qui n'est plus éventuel avait été cumulé dès le début de l'accord lorsque l'obligation a été établie. Par conséquent, au moment où le paiement d'étape qui sera payé devient probable, la Société devra immédiatement passer en charges la partie du paiement d'étape pour le temps écoulé, inscrire à l'actif le solde du paiement et l'amortir pendant la période restante.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les dépenses de développement d'un projet donné sont comptabilisées à titre d'immobilisations incorporelles lorsque le Groupe peut démontrer :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre;
- comment l'immobilisation générera des avantages économiques futurs;
- la disponibilité de ressources pour achever l'actif;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses au cours de son développement.

Après la comptabilisation initiale des dépenses de développement à titre d'actifs, l'actif est comptabilisé au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement de l'actif commence lorsque le développement est terminé et que l'actif est prêt à être mis en service. L'actif est amorti sur la période des avantages futurs prévus.

m) Instruments financiers – Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à un actif financier pour l'une des parties et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour l'autre partie.

i) Actifs financiers

Comptabilisation initiale et évaluation

À la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le classement des actifs financiers à la comptabilisation initiale est fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier et du modèle économique du Groupe appliqué aux fins de leur gestion. À l'exception des débiteurs qui ne comportent pas de composante financement importante ou auxquels le Groupe a appliqué la mesure de simplification, le Groupe évalue initialement un actif financier à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction. Les débiteurs qui ne comportent pas de composante financement importante ou auxquels le Groupe a appliqué la mesure de simplification sont évalués au prix de transaction déterminé selon IFRS 15.

Pour qu'un actif financier soit classé et évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, il doit donner lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Cette appréciation, aussi connue comme étant le critère des flux de trésorerie contractuels, est réalisée au niveau de l'instrument.

Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers représente la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle économique détermine si les flux de trésorerie découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers, ou des deux.

Les achats ou les ventes d'actifs financiers qui requièrent la livraison des actifs dans un délai établi par règlement ou convention sur le marché (opérations sur titres avec délai normalisé) sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou à vendre l'actif.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Évaluation ultérieure

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans quatre catégories :

- Actifs financiers au coût amorti (instruments d'emprunt)
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global avec recyclage des profits et des pertes cumulatifs (instruments d'emprunt)
- Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans recyclage des profits et des pertes cumulatifs lors de la décomptabilisation (instruments de capitaux propres)
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Aux 31 décembre 2018 et 2017, la Société n'a pas d'actifs financiers classés à titre d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global avec recyclage des profits et des pertes cumulatifs (instruments d'emprunt) ou d'actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans recyclage des profits et des pertes cumulatifs lors de la décomptabilisation (instruments de capitaux propres).

Actifs financiers au coût amorti (instruments d'emprunt)

Cette catégorie est la plus pertinente du Groupe. Le Groupe évalue les actifs financiers au coût amorti lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Les actifs financiers au coût amorti sont ensuite évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et font l'objet d'une dépréciation. Les profits et les pertes sont comptabilisés au résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

Les actifs financiers du Groupe au coût amorti comprennent les créances clients et autres débiteurs.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés lors de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du résultat net, ou les actifs financiers qu'il est obligatoire d'évaluer à la juste valeur. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis à des fins de vente ou de rachat à court terme. Les dérivés, y compris les dérivés incorporés, sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction à moins d'être désignés comme instruments de couverture efficace. Les actifs financiers générant des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, quel que soit le modèle économique. Nonobstant les critères des instruments d'emprunt de classement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global décrits précédemment, les instruments d'emprunt peuvent être désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale si cela permet d'éliminer, ou de réduire considérablement, une non-concordance comptable.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière, les variations nettes de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat net.

Cette catégorie comprend les instruments dérivés et les titres de capitaux propres cotés que le Groupe n'avait pas irrévocablement choisi de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les dividendes sur les titres de capitaux propres cotés sont également comptabilisés à titre d'autres produits à l'état du résultat net lorsque le droit de paiement a été établi.

Un dérivé incorporé dans un contrat hybride, avec un passif financier ou un hôte non financier, est séparé de l'hôte et comptabilisé à titre de dérivé séparé si : les caractéristiques et risques économiques ne sont pas étroitement liés au contrat hôte; un instrument séparé assorti des mêmes modalités que le dérivé incorporé répondra à la définition d'un dérivé; et le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net. Une réévaluation est permise en cas de changement des modalités du contrat qui entraînerait une modification significative des flux de trésorerie que le contrat aurait autrement requise ou en cas de reclassement d'un actif financier hors de la catégorie de la juste valeur par le biais du résultat net.

Un dérivé incorporé dans un contrat hybride qui contient un actif financier hôte n'est pas comptabilisé séparément. L'actif financier hôte et le dérivé incorporé doivent être classés entièrement comme actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Décomptabilisation

Un actif financier (ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) est essentiellement décomptabilisé (c.-à-d. supprimé de l'état de la situation financière consolidé du Groupe) lorsque :

- les droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ont expiré;
ou
- le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie générés par cet actif ou a l'obligation de payer les flux de trésorerie reçus en totalité sans retard significatif à un tiers en vertu d'un contrat de transfert de flux de trésorerie; et a) le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif ou b) le Groupe n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif, mais en a conservé le contrôle.

Lorsque le Groupe a transféré ses droits de percevoir des flux de trésorerie d'un actif ou a conclu un contrat de transfert de flux de trésorerie, il évalue si, et dans quelle mesure, il a conservé les risques et avantages inhérents à la propriété. Lorsqu'il n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif ni transféré le contrôle de l'actif, le Groupe continue à comptabiliser l'actif transféré dans la mesure du lien qu'il conserve avec celui-ci. Dans ce cas, le Groupe comptabilise également un passif associé. L'actif transféré et le passif associé sont évalués en fonction des droits et obligations conservés par le Groupe.

L'étendue du lien conservé prenant la forme d'une garantie visant les actifs transférés est évaluée selon le montant le moins élevé entre la valeur comptable initiale des actifs ou le montant maximal de la contrepartie que le Groupe pourrait être tenu de rembourser.

Dépréciation d'actifs financiers

Chaque date de clôture, le Groupe évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Il y a dépréciation si un ou plusieurs événements survenus depuis la comptabilisation initiale de l'actif (« événements générateurs de pertes ») ont une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, incidence qui peut être estimée de façon fiable. Sont considérées comme des indices de dépréciation les indications selon lesquelles les débiteurs ou un groupe de débiteurs éprouvent des difficultés

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

financières importantes ou encore sont en défaut de paiement du principal ou des intérêts, lorsqu'il est probable qu'ils déclareront faillite ou feront l'objet de toute autre restructuration financière, et lorsque des données observables laissent croire qu'il existe une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés, tels que des arrérages ou une situation économique susceptible d'entraîner des défauts.

ii) Passifs financiers

Comptabilisation initiale et évaluation

Lors de la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont classés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des prêts et des emprunts, des fournisseurs ou des dérivés désignés comme instruments de couverture dans une couverture efficace, selon le cas.

Tous les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, dans le cas des prêts et emprunts et des fournisseurs, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables.

Évaluation ultérieure

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classement. Le Groupe n'a pas de passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou à titre d'instruments de couverture dans une relation de couverture efficace.

Dettes financières et emprunts

Après la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêt sont ensuite évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque les passifs sont décomptabilisés et au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le coût amorti est calculé en tenant compte des escomptes ou primes liés à l'acquisition et des frais ou coûts qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est compris dans les charges financières à l'état du résultat net.

Cette catégorie s'applique en général à la dette financière et aux emprunts portant intérêt.

Décomptabilisation

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est acquittée ou annulée ou a expiré. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre passif financier du même prêteur dont les conditions sont substantiellement différentes ou que les conditions d'un passif existant sont substantiellement modifiées, cet échange ou cette modification est traité comme la décomptabilisation du passif initial et la comptabilisation d'un nouveau passif. La différence entre leurs valeurs comptables respectives est comptabilisée à l'état du résultat net.

iii) Compensation d'instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés entre eux et le montant net est présenté à l'état de la situation financière consolidé si un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés a été établi et que l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément existe.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

n) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Le Groupe peut utiliser des instruments financiers dérivés, comme les contrats de change à terme et les swaps de taux d'intérêt pour couvrir en partie respectivement ses risques de change et ses risques de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le dérivé est conclu et sont par la suite réévalués à la juste valeur. Les instruments dérivés sont présentés à titre d'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive, et à titre de passifs financiers lorsque la juste valeur est négative.

Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisés directement en résultat net, sauf pour la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie, qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis reclassée au résultat net lorsque l'élément de couverture a une incidence sur le résultat net.

Aux fins de la comptabilité de couverture, les couvertures utilisées en 2017 sont classées à titre de couvertures de flux de trésorerie étant donné qu'elles couvraient l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui est attribuable soit à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé, soit à une transaction prévue hautement probable ou au risque de change dans le cadre d'un engagement ferme non comptabilisé. Aux 31 décembre 2018 et 2017, et au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le Groupe n'a pas utilisé la comptabilité de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, le Groupe désigne et consigne officiellement la relation de couverture à laquelle il souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui sous-tendent la couverture. La documentation comprend l'identification de l'instrument de couverture, l'élément couvert ou la transaction couverte, la nature du risque couvert et la manière dont l'entité évaluera l'efficacité des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et elles sont évaluées de façon continue pour déterminer si elles ont été effectivement hautement efficaces durant toutes les périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles les couvertures ont été désignées.

o) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Pour ce qui est des stocks d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés à la note 2.1.1.

Les coûts engagés pour amener chaque produit à son endroit actuel et dans l'état où il s'y trouve sont comptabilisés comme suit :

- Matières premières : coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti
- Produits finis et travaux en cours : coût des matières premières comme il est mentionné pour les matières premières; la main-d'œuvre et une proportion des frais généraux de fabrication en fonction de la capacité d'exploitation normale, mais à l'exception des coûts d'emprunt, compte tenu de l'étape actuelle du processus de production des « travaux en cours »
- Autres stocks : coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la vente.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

p) Dépréciation des actifs non financiers

Chaque date de clôture, le Groupe évalue s'il y a une indication qu'un actif ait pu se déprécier. Le cas échéant, ou lorsque le test de dépréciation annuel d'un actif est requis, le Groupe estime la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme étant déprécié, et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable.

Pour déterminer la valeur d'utilité, il faut actualiser la valeur des flux de trésorerie futurs estimés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les calculs de dépréciation du Groupe sont fondés sur des budgets détaillés et des projections, qui sont préparés séparément pour chacune des UGT de la Société auxquelles les actifs isolés sont attribués.

Les pertes de valeur des activités poursuivies sont comptabilisées à l'état du résultat net dans les catégories de charges correspondant à la fonction de l'actif déprécié, sauf pour les immeubles précédemment réévalués où l'écart de réévaluation est porté aux autres éléments du résultat global. Pour ces immeubles, la dépréciation est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à concurrence du montant de toute réévaluation précédente.

Pour les actifs non financiers autres que le goodwill, le Groupe effectue une évaluation chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice que les pertes de valeur comptabilisées antérieurement n'existent plus ou ont diminué. Si une telle indication existe, le Groupe doit estimer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Toute perte de valeur comptabilisée antérieurement n'est reprise que s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable que l'on aurait obtenue, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif dans des exercices antérieurs. Une telle reprise est comptabilisée en résultat net, sauf si l'actif est comptabilisé à son montant réévalué, auquel cas la reprise est traitée comme une augmentation de réévaluation.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois l'an ou lorsque des circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait s'être dépréciée. Une perte de valeur du goodwill est calculée en évaluant la valeur recouvrable de chaque UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle se rapporte le goodwill. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises au cours de périodes futures.

q) Trésorerie et dépôts à court terme

La trésorerie et les dépôts à court terme figurant à l'état de la situation financière comprennent des fonds en banque et en caisse et des dépôts à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date de l'accord et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Aux fins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les dépôts à court terme, comme il est décrit ci-dessus, déduction faite des découverts bancaires, le cas échéant, du fait que ces derniers sont considérés comme faisant partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

r) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque le Groupe s'attend à ce qu'une partie ou la totalité d'une provision soit remboursée, en vertu d'un contrat d'assurance, par exemple, le remboursement est comptabilisé comme un actif séparé, mais seulement lorsque le remboursement est quasi certain. La charge correspondant à une provision est présentée à l'état du résultat net, déduction faite de tout remboursement.

Si l'incidence de la valeur temps de l'argent est significative, les provisions sont actualisées à un taux avant impôt courant qui tient compte, le cas échéant, des risques liés au passif. Si on procède à l'actualisation, l'augmentation de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de charge financière.

s) Actions propres

Le Groupe a comptabilisé ses propres instruments de capitaux propres (actions propres) déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé en résultat net lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation de ces instruments. Se reporter à la note 16 pour de plus amples renseignements sur le rachat d'actions.

Paiements fondés sur des actions

Les employés du Groupe (y compris les membres de la haute direction) reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions, par lesquels les employés rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (transactions réglées en instruments de capitaux propres).

Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est déterminé selon la juste valeur, à la date d'attribution, établie au moyen d'un modèle d'évaluation approprié qui est détaillé à la note 20.

Ce coût est comptabilisé dans les « Salaires et cotisations sociales » et une augmentation correspondante est comptabilisée dans les capitaux propres (autres réserves liées au capital), dans la période au cours de laquelle les conditions de service et, le cas échéant, de performance sont remplies (la « période d'acquisition des droits »). La charge cumulée comptabilisée pour les transactions réglées en instruments de capitaux propres chaque date de clôture jusqu'à ce que la date d'acquisition des droits reflète dans quelle mesure la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation du Groupe quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits y rattachés seront finalement acquis. La charge ou le crédit à l'état du résultat net pour une période représente la variation de la charge cumulée comptabilisée au début et à la fin de cette période.

Les conditions de service et de performance autres que des conditions de marché ne sont pas prises en compte lors de la détermination de la juste valeur des attributions à la date d'attribution, mais la probabilité que les conditions soient satisfaites est évaluée lorsque la Société établit l'estimation la plus appropriée du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits seront ultimement acquis. Les conditions de performance du marché sont reflétées dans la juste valeur à la date d'attribution. Toute autre condition rattachée à une attribution, mais à laquelle aucune condition de service n'est associée, est considérée comme une condition accessoire à l'acquisition des droits. Les conditions de non-acquisition des droits sont reflétées dans la juste valeur d'une attribution et entraînent une passation en charges immédiate à moins qu'il existe également des conditions de service et/ou de performance.

Aucune charge n'est comptabilisée au titre des attributions dont les droits ne sont finalement pas acquis, puisque les conditions de performance autres que des conditions de marché et/ou les conditions de service n'ont pas été satisfaites.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Lorsque les attributions comprennent une condition de marché ou une condition accessoire à l'acquisition des droits, les transactions sont traitées comme si leurs droits avaient été acquis, peu importe si la condition de marché ou la condition accessoire sont satisfaites ou non, pourvu que toutes les autres conditions de rendement et/ou de service soient respectées.

Si les modalités d'une attribution réglée en instruments de capitaux propres sont modifiées, la charge minimale comptabilisée correspond à la juste valeur à la date d'attribution de l'attribution non modifiée, pourvu que les conditions initiales de l'attribution soient remplies. Une charge additionnelle, évaluée à la date de la modification, est comptabilisée pour toute modification qui augmente la juste valeur totale de la transaction dont le paiement est fondé sur des actions ou qui est favorable d'une autre façon au membre du personnel. Lorsqu'une attribution est annulée par l'entité ou la contrepartie, tout élément restant de la juste valeur de l'attribution est immédiatement passé en charges et porté en résultat net.

L'effet dilutif des options en cours se traduit par une dilution additionnelle des actions dans le calcul du résultat dilué par action.

2.4 Modifications de méthodes comptables et informations à fournir

a) Nouvelles normes, interprétations et modifications adoptées par le Groupe

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et de l'application d'IAS 29, comme il est indiqué à la note 2.1.1. Le Groupe n'a adopté de façon anticipée aucune norme, interprétation ou modification qui a été publiée, mais qui n'est pas encore en vigueur.

Le Groupe a appliqué pour la première fois IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, qui exigent le retraitement des états financiers antérieurs. La nature et l'incidence de ces changements sont décrites ci-dessous.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

IFRS 15 remplace IAS 11, *Contrats de construction*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations connexes et s'applique à tous les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à moins que ces contrats entrent dans le champ d'application d'autres normes. La nouvelle norme établit un modèle en cinq étapes de comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Au titre d'IFRS 15, les produits sont comptabilisés à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de la fourniture des biens ou des services au client.

La norme exige que les entités fassent preuve de jugement en tenant compte de tous les faits et circonstances pertinents lorsqu'elles appliquent chaque étape du modèle aux contrats avec les clients. Elle fournit des précisions quant à la comptabilisation des coûts marginaux d'obtention d'un contrat et des coûts directement liés à l'exécution d'un contrat.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Le Groupe a adopté IFRS 15 en appliquant la méthode rétrospective intégrale.

L'incidence d'IFRS 15 sur l'état consolidé de la situation financière – augmentation (diminution) – au 31 décembre 2017 était liée à certaines modifications apportées au classement des comptes comme il est expliqué ci-dessous :

	Montant présenté antérieu- rement	Ajustements selon IFRS 15	Ajustements selon IFRS 9 (voir la section suivante)	Ajustements – regroupement d'entreprises (note 6)	Montant retraité
Créances clients et autres créances	347 720	8 219	(2 354)	6 631	360 216
Total des actifs courants	347 720	8 219	(2 354)	6 631	360 216
Total de l'actif	347 720	8 219	(2 354)	6 631	360 216
Passifs sur contrat	-	7 731	-	-	7 731
Passif au titre de remboursement futur	-	488	-	-	488
Total des passifs courants	-	8 219	-	-	8 219
Total du passif	-	8 219	-	-	8 219

Il n'y a aucune incidence importante sur l'état du résultat net consolidé ni sur l'état du résultat global consolidé ou le RPA de base et dilué.

Comme mentionné, la principale activité des sociétés du Groupe est la vente de produits pharmaceutiques pour les êtres humains sous forme de médicaments fabriqués, mais également l'achat, la vente, la distribution, l'importation, l'exportation et le commerce en général de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques et chimiques aux termes de plusieurs conventions de licence conclues avec différentes sociétés pharmaceutiques mondiales (tiers). Les contrats du Groupe avec des clients pour la vente de produits prévoient généralement une seule obligation de prestation. Le Groupe a conclu que les produits des activités ordinaires issus de la vente de biens devraient être comptabilisés au moment précis où le contrôle est transféré au client, habituellement à la livraison des produits. Par conséquent, l'adoption d'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence sur le moment de comptabilisation des produits des activités ordinaires. De plus, le montant des produits des activités ordinaires à comptabiliser n'a pas été touché, car le critère qu'utilisait le Groupe pour estimer les prix de vente était conforme aux exigences de la nouvelle norme.

Aux termes de certains contrats, les clients disposent d'un droit de retour et de remises. Avant l'adoption d'IFRS 15, le Groupe comptabilisait les produits provenant de la vente de biens en les évaluant à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et des remises. Si les produits ne pouvaient être estimés de façon fiable, le Groupe reportait la comptabilisation des produits jusqu'à ce que l'incertitude soit levée.

Au titre d'IFRS 15, les droits de retour et les remises donnent lieu à une contrepartie variable. La contrepartie variable est estimée à l'entrée en vigueur du contrat et limitée jusqu'au dénouement ultérieur de l'incertitude relative à cette contrepartie.

- Droits de retour : lorsqu'un contrat donne au client le droit de retourner les biens durant une période déterminée, le Groupe estimait antérieurement les retours attendus selon une approche fondée sur la moyenne pondérée par les probabilités d'occurrence qui ressemble à la méthode de la valeur attendue décrite dans IFRS 15.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Au titre d'IFRS 15, la contrepartie reçue du client est variable, puisque le contrat permet au client, sous certaines conditions, de retourner les produits. Le Groupe utilise la méthode de la valeur attendue pour faire l'estimation des biens qui seront retournés, car cette méthode est la meilleure pour prédire le montant de contrepartie variable auquel le Groupe aura droit. Le Groupe applique les exigences décrites dans IFRS 15 sur la limitation des estimations de contrepartie variable pour déterminer le montant de contrepartie variable qui peut être inclus dans le prix de transaction. Le Groupe présente séparément le passif au titre de remboursement futur dans son état de la situation financière. Au moment de l'adoption d'IFRS 15, le Groupe a reclassé dans le « passif au titre de remboursement futur » la provision relative au droit de retour qui était auparavant comptabilisée à titre de « créances clients et autres créances ». Aucun actif représentant le droit de récupérer les biens retournés n'a été comptabilisé, comme il est improbable que les biens retournés puissent être utilisés d'une quelconque façon.

- Remises : le Groupe offre des remises (y compris des remises rétrospectives sur le volume) à certains clients. Avant l'adoption d'IFRS 15, le Groupe estimait la valeur des remises attendues en utilisant la moyenne pondérée par les probabilités d'occurrence, et une provision était comptabilisée dans les créances clients et autres créances.

Au titre d'IFRS 15, les remises rétrospectives sur le volume donnent lieu à une contrepartie variable. Afin d'estimer la contrepartie variable à laquelle il aura droit, le Groupe a utilisé la méthode de la valeur attendue pour les contrats prévoyant plus d'un seuil de volume. Le Groupe a ensuite appliqué les exigences sur la limitation des estimations de contrepartie variable. Aucun changement important n'est survenu en ce qui concerne le montant à comptabiliser au titre d'IFRS 15. À la suite de l'adoption d'IFRS 15, le Groupe a comptabilisé des passifs sur contrat au titre des remises attendues comme le montre le tableau précédent.

Compte tenu des explications susmentionnées concernant le droit de retour et de remise, l'état de la situation financière au 31 décembre 2017 a été retraité, entraînant la comptabilisation de passifs sur contrat de 7 731 BRL et de passifs au titre de remboursement futur de 488 BRL ainsi qu'une augmentation de 8 219 BRL des créances clients et autres créances.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers*, remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, regroupant les trois aspects de la comptabilisation des instruments financiers : le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture. Seuls les changements touchant la dépréciation expliqués ci-après ont une incidence sur le Groupe.

Le Groupe a appliqué IFRS 9 de manière rétrospective, avec le 1^{er} janvier 2018 comme date de première application, en ajustant les informations comparatives pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

L'incidence d'IFRS 9 sur l'état consolidé de la situation financière – augmentation (diminution) – au 31 décembre 2017 :

	Montant présenté antérieu- rement	Ajustements selon IFRS 15 (voir la section précédente)	Ajustements selon IFRS 9	Ajustements – regroupement d'entreprises (note 6)	Montant retraité
Actifs d'impôt différé	28 392	-	270	(1 963)	26 699
Total des actifs non courants	28 392	-	270	(1 963)	26 699
Créances clients et autres créances	347 720	8 219	(2 354)	6 631	360 216
Total des actifs courants	347 720	8 219	(2 354)	6 631	360 216
Total de l'actif	376 112	8 219	(2 084)	4 668	386 915
Passifs d'impôt différé	38 855	-	(317)	-	38 538
Total des passifs non courants	38 855	-	(317)	-	38 538
Total du passif	38 855	-	(317)	-	38 538
Total des capitaux propres	593 325	-	(1 767)	456	592 013

Il n'y a aucune incidence importante sur l'état du résultat net consolidé ni sur l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé ou le RPA de base et dilué.

L'adoption d'IFRS 9 a fondamentalement modifié la façon dont le Groupe comptabilise les pertes de valeur des actifs financiers, celui-ci ayant remplacé le modèle des pertes de crédit subies d'IAS 39 par un modèle prospectif des pertes de crédit attendues.

IFRS 9 exige que le Groupe comptabilise une provision pour pertes de crédit attendues pour tous les prêts et autres actifs financiers sous forme de titres de créance non détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre les flux de trésorerie contractuels prévus aux termes d'un contrat et tous les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir.

En ce qui concerne les créances clients et autres créances, le Groupe a appliqué l'approche simplifiée prévue par la norme et a calculé les pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Le Groupe a établi une matrice de calcul fondée sur l'historique de ses pertes de crédit, ajustée en fonction des facteurs prospectifs.

L'adoption des exigences relatives aux pertes de crédit attendues prévues par IFRS 9 s'est traduite par des augmentations des corrections de valeur pour dépréciation associées aux créances clients du Groupe. Ces augmentations ont entraîné l'ajustement des résultats non distribués.

L'état de la situation financière au 31 décembre 2017 a été retraité, entraînant une augmentation de 270 BRL des « actifs d'impôt différé » ainsi qu'une diminution de 2 354 BRL des « créances client et autres créances », de 317 BRL des « passifs d'impôt différé » et de 1 767 BRL des « résultats non distribués ».

b) Normes publiées mais non encore en vigueur

Les normes et interprétations nouvelles et modifiées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur, jusqu'à la date de publication des états financiers du Groupe, sont présentées ci-après. Le Groupe a l'intention d'adopter ces normes et interprétations nouvelles et modifiées, le cas échéant, lorsqu'elles entreront en vigueur.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

IFRS 16, Contrats de location

IFRS 16 a été publiée en janvier 2016 et remplace IAS 17, *Contrats de location*, IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15, *Avantages dans les contrats de location simple*, et SIC-27, *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*.

IFRS 16 présente les principes liés à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir pour les contrats de location. Elle exige que les preneurs comptabilisent tous les contrats de location à l'aide d'un modèle unique au bilan qui est semblable à la comptabilisation des contrats de location-financement en vertu d'IAS 17. La norme prévoit deux exemptions relatives à la comptabilisation pour les preneurs : les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur (p. ex., les ordinateurs personnels) et les contrats de location à court terme (c'est-à-dire les contrats de location d'au plus 12 mois). À la date de début d'un contrat de location, le preneur comptabilise un passif au titre de l'obligation d'effectuer les paiements de loyers (soit l'obligation locative) et un actif au titre du droit d'utilisation du bien sous-jacent pendant la durée du contrat de location (soit l'actif au titre du droit d'utilisation). Les preneurs seront tenus de comptabiliser séparément les charges d'intérêts se rapportant à l'obligation locative et la charge d'amortissement liée au droit d'utilisation.

Les preneurs devront également réévaluer l'obligation locative lorsque certains événements se produisent (p. ex., une modification de la durée du contrat de location, une modification des paiements futurs au titre de la location découlant d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour établir ces paiements). Le preneur comptabilisera généralement le montant de la réévaluation de l'obligation locative comme un ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation.

IFRS 16, qui est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, exige des preneurs et des bailleurs qu'ils fournissent plus d'informations qu'ils ne le faisaient en application d'IAS 17.

Le Groupe adoptera la norme le 1^{er} janvier 2019 en appliquant l'approche rétrospective modifiée sans retraitement de l'information financière des périodes comparatives, comme le permet IFRS 16. De plus, le Groupe choisira d'utiliser les exemptions prévues par la norme pour les contrats de location qui arriveront à échéance dans les 12 mois suivant la date de l'application initiale, et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Le Groupe est partie à certains contrats visés par cette norme, principalement en ce qui concerne des installations louées (activités administratives, commerciales et de production) et certaines voitures utilisées par des membres de la direction et de l'équipe des ventes dans des endroits précis.

En outre, le Groupe est partie à des contrats de location relativement à du matériel de bureau secondaire (photocopieurs et imprimantes) considéré comme des biens de faible valeur, pour lesquels le Groupe se prévaut des exemptions prévues par IFRS 16.

L'incidence estimée de l'adoption d'IFRS 16 pourrait entraîner la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation d'environ 22 millions de BRL et d'obligations locatives correspondantes du même montant. La norme n'aura pas d'incidence importante sur les résultats d'exploitation consolidés ou les flux de trésorerie de la Société. Les montants finaux seront comptabilisés au premier trimestre de l'exercice 2019, moment où le Groupe s'attend à terminer l'évaluation complète de l'application de cette norme ainsi que le calcul connexe.

Interprétation IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

L'interprétation précise que, aux fins de la détermination du cours de change au comptant à employer lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe (ou de la partie d'actif, de charge ou de produit connexe) au moment de la décomptabilisation de l'actif non monétaire ou du passif non monétaire issu d'une contrepartie anticipée, la date de la transaction est la date de la comptabilisation initiale, par l'entité, de l'actif non monétaire ou du passif non monétaire issu de la contrepartie anticipée. Si la contrepartie payée ou reçue par anticipation consiste en

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

plusieurs versements, l'entité doit déterminer la date de la transaction pour chacun d'eux. Cette interprétation n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

Interprétation IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation aborde la question de la comptabilisation des impôts sur le résultat en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux qui influe sur l'application d'IAS 12. Elle ne s'applique qu'aux impôts et droits ou taxes qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12 et ne comporte pas précisément d'exigences relatives aux intérêts et aux pénalités associés aux traitements fiscaux incertains. Cette interprétation répond aux questions suivantes :

- ▶ L'entité considère-t-elle les traitements fiscaux incertains isolément ou collectivement?
- ▶ Que suppose l'entité relativement au contrôle des traitements fiscaux par l'administration fiscale?
- ▶ Comment l'entité détermine-t-elle le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt?
- ▶ Comment l'entité tient-elle compte des changements dans les faits et les circonstances?

L'entité doit déterminer si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux. L'entité doit appliquer la méthode qui fournit la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. L'interprétation entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, mais certains allègements transitoires sont offerts. Le Groupe appliquera cette interprétation à partir de la date de son entrée en vigueur.

Cette interprétation n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

Modifications d'IAS 40, Transfert d'immeubles de placement

Ces modifications précisent le moment auquel une entité doit transférer un bien immobilier, y compris un bien en construction ou en cours d'aménagement, depuis ou vers la catégorie immeubles de placement. Elles prévoient qu'il y a changement d'utilisation lorsque le bien immobilier répond, ou cesse de répondre, à la définition d'un immeuble de placement et qu'il existe une indication d'un changement d'utilisation. Un simple changement dans les intentions de la direction quant à l'utilisation d'un bien immobilier ne constitue pas en soi une indication d'un changement d'utilisation. Ces modifications n'ont aucune incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

Modifications d'IFRS2, Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

L'IASB a publié des modifications d'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui concernent trois situations particulières : les effets des conditions d'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; le classement d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui comporte des modalités de règlement net pour les obligations relatives aux retenues d'impôt à la source; et la comptabilisation d'une modification aux modalités d'un paiement fondé sur des actions qui a pour effet que la transaction, qui était considérée comme étant réglée en trésorerie, est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. Au moment de l'adoption, les entités sont tenues d'appliquer ces modifications sans retraiter les informations des périodes antérieures, mais l'application rétrospective est autorisée si elle vise les trois modifications et que les autres critères sont satisfaits. Ces modifications n'ont pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

3. PRINCIPAUX JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés du groupe nécessite que la direction pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs et des notes annexes, ainsi que sur les informations à fournir à l'égard des passifs éventuels. L'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par la nécessité d'apporter des ajustements importants à la valeur comptable des actifs ou des passifs touchés au cours de périodes ultérieures.

Jugements

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables du groupe, la direction pose des jugements qui peuvent avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés au sujet de l'avenir et des autres sources importantes d'incertitude à la date de présentation de l'information financière qui risquent grandement d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici le prochain exercice sont décrites ci-dessous. Le Groupe a fondé ses hypothèses et ses estimations sur des paramètres disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses concernant les événements futurs peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté du groupe. Ces changements sont reflétés dans les hypothèses au moment où ils se produisent.

Dépréciation d'actifs non financiers

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de sortie tient compte des données disponibles sur des transactions de vente irrévocables dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale portant sur des actifs similaires ou des cours du marché observables diminués des coûts additionnels afférents à la sortie de l'actif. Le calcul de la valeur d'utilité s'appuie sur un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget établi pour les cinq prochaines années, en leur appliquant un taux de croissance pour les années futures, et ne tiennent pas compte des activités de restructuration pour lesquelles le Groupe ne s'est pas encore engagé ou d'importants investissements futurs qui amélioreront la performance de l'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. Les flux de trésorerie sont également affectés par le nombre de nouveaux produits qui devraient être lancés et leur niveau de succès. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le cadre du modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux entrées de trésorerie futures attendues et au taux de croissance servant à des fins d'extrapolation. Ces estimations sont particulièrement pertinentes dans le cas du goodwill comptabilisé par le Groupe. La note 7 fournit de plus amples renseignements sur le test de dépréciation et les hypothèses utilisées.

Paiements fondés sur des actions

L'estimation de la juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions nécessite la détermination du modèle d'évaluation le plus approprié, ce qui dépend des modalités de l'attribution. En outre, cette estimation nécessite la détermination des données d'entrée les plus appropriées pour le modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options sur actions ou des droits à la plus-value des actions, la volatilité et le rendement en dividende, ainsi que l'établissement d'hypothèses à leur égard. Le Groupe utilise un modèle binominal pour le calcul. Les hypothèses et modèles utilisés pour estimer la juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions sont présentés à la note 20.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Risques et éventualités

Les sociétés du Groupe sont impliquées dans divers litiges ou procédures judiciaires qui sont actuellement examinés par des instances juridictionnelles, administratives et arbitrales.

Dans le cours normal des activités, les sociétés du Groupe sont assujetties, entre autres, à des éventualités sur les plans commercial, fiscal et de main-d'œuvre qui peuvent donner lieu à des pertes, dont la concrétisation dépend de l'avènement d'un ou de plusieurs événements futurs. Ces éventualités comprennent les poursuites en instance et les possibles réclamations de tiers pour des pertes éventuelles découlant des activités exercées, ainsi que les réclamations de tiers attribuables à des questions d'interprétation des lois ou des règlements. Les passifs éventuels sont évalués et quantifiés par la direction du Groupe en fonction de l'avis de conseillers juridiques et fiscaux externes, le cas échéant, et d'autres éléments probants alors disponibles, tels que des clauses d'ajustement applicables, des frais juridiques et d'autres dépenses.

Si l'évaluation des éventualités révèle la possibilité d'une perte et qu'il est possible d'en estimer le montant, les passifs seront classés à titre de provisions et éventualités. Si la perte potentielle n'est pas probable, mais qu'elle est raisonnablement possible, ou si elle est probable, mais qu'il est impossible d'en estimer le montant, la nature du passif éventuel et une estimation de la possibilité qu'elle survienne sont indiquées dans une note aux états financiers. Les éventualités jugées peu probables ne sont pas comptabilisées ni divulguées. Se reporter à la note 17.

Impôt

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de pertes fiscales inutilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables auxquels ces pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement afin d'établir le montant des actifs d'impôt différé qui peut être comptabilisé, en fonction du moment où les bénéfices imposables futurs seront réalisés et de leur montant ainsi que des stratégies de planification fiscale futures.

Lors d'un changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur, le Groupe estime le moment futur du renversement des différences temporaires pour calculer les actifs ou passifs d'impôt différé au taux d'imposition applicable.

4. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est constituée d'un seul secteur d'exploitation, qui met principalement l'accent sur les produits novateurs et les produits génériques spécialisés de grande qualité afin de répondre aux besoins importants non satisfaits des patients.

Ce secteur est soutenu par plusieurs fonctions gérées de manière centralisée : des services de recherche et de développement, de fabrication, d'approvisionnement, de partenariat et de commercialisation, de développement commercial et de fusions et acquisitions ainsi que des fonctions fiscales, financières et de trésorerie. Les responsables de ces fonctions relèvent directement du chef de la direction (qui est le principal décideur opérationnel).

L'information sectorielle est conforme à l'information financière régulièrement examinée par le chef de la direction et le conseil d'administration aux fins d'évaluation du rendement, d'affectation des ressources et de planification et de prévision des périodes futures.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Information géographique

Le tableau suivant présente le total des produits provenant de clients externes, selon l'emplacement des clients. Aucun produit de la Société n'est attribuable au Luxembourg, soit le pays où est situé son siège social.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
Argentine	238 285	307 219
Bolivie	8 063	4 630
Brésil	390 145	376 317
Chili	30 491	26 195
Colombie	155 922	153 056
Costa Rica	580	-
Équateur	14 704	13 682
Guatemala	1 276	-
Mexique	8 961	1 569
Panama	279	881
Paraguay	2 790	1 002
Pérou	21 130	29 898
Uruguay	13 691	9 524
Produits bruts tirés des produits	886 317	923 973
Commissions de vente	824	-
Remises	(36 873)	(72 182)
Taxes directes	(29 307)	(34 245)
Produits nets	820 961	817 546

En outre, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles en Argentine, au Brésil et en Colombie s'élevait respectivement à 37 936 BRL, 3 770 BRL et 1 586 BRL au 31 décembre 2018, et à respectivement 27 473 BRL, 3 587 BRL et 5 245 BRL au 31 décembre 2017. Tous les autres emplacements représentaient moins de dix pour cent du solde total, et aucune immobilisation corporelle n'est détenue au Luxembourg.

Le tableau suivant présente quant à lui les ajouts aux immobilisations corporelles dans chaque pays. Aucune immobilisation corporelle n'est détenue au Luxembourg.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
Argentine	10 195	10 844
Bolivie	14	34
Brésil	1 767	503
Chili	11	66
Colombie	239	189
Équateur	11	3
Mexique	104	132
Paraguay	14	1
Pérou	72	339
Uruguay	52	2 076
Ajouts aux immobilisations corporelles	12 479	14 187

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Produits par secteur thérapeutique

Pour les exercices indiqués ci-dessous, les produits par secteur thérapeutique sont les suivants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
Maladies infectieuses	287 346	293 761
Oncologie et oncohématologie	329 757	329 393
Traitements spécialisés, immunologie et inflammation	113 087	119 170
Maladies orphelines et rares	156 127	181 649
Produits bruts tirés des produits	886 317	923 973
Commissions de vente	824	-
Remises	(36 873)	(72 182)
Taxes directes	(29 307)	(34 245)
Produits nets	820 961	817 546

Concentration des produits et du crédit

Aucun client ne représentait 10 % ou plus des produits bruts de la Société en 2018 et 2017.

5. GESTION DU CAPITAL

Aux fins de la gestion du capital du Groupe, le capital comprend le capital émis, les primes d'émission et tous les autres éléments attribuables aux porteurs d'actions de la société mère. L'objectif principal de la gestion du capital du Groupe est de maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère sa structure du capital et y apporte des ajustements d'après l'évolution de la conjoncture économique. Il surveille son capital au moyen d'un ratio de structure financière, qui correspond à la dette nette divisée par le total du capital plus la dette nette. Le Groupe inclut dans la dette nette les emprunts et la dette financière à long et à court terme, diminués de la trésorerie et des dépôts à court terme.

	2018	2017
Gestion du capital		
Emprunts et dette financière à long et à court terme	215 620	246 423
Moins : trésorerie et dépôts à court terme	(100 609)	(98 118)
Dette nette	115 011	148 305
Capitaux propres	729 236	592 013
Capitaux propres et dette nette	844 247	740 318
Ratio de structure financière	14 %	20 %

Aucun changement n'a été apporté aux objectifs, politiques ou processus de gestion du capital au cours des exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

6. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES – ACQUISITION DE LABORATORIO DOSA

Le 10 novembre 2017, Laboratorio LKM S.A. et Latin America Pharma Company ETVE S.L.U. ont acquis respectivement 95 % et 5 % du capital social de Laboratorio DOSA S.A., société non liée située en Argentine. Le montant payé pour les actions était supérieur à la juste valeur de ses actifs acquis et de ses passifs repris, et un goodwill a été généré dans le cadre de la transaction. Le prix convenu initialement par les acheteurs pour l'acquisition des actions susmentionnées s'élevait à 29,9 millions \$ US (96 027 BRL) et se présentait comme suit :

- un montant en trésorerie de 20,7 millions \$ US (66 487 BRL) versé par Laboratorio LKM S.A. (95 %) et Latin America Pharma Company ETVE S.L.U. (5 %);
- un montant de 5 millions \$ US (16 054 BRL) déposé dans un compte de garantie bloqué qui sera remis au vendeur, sous réserve de certaines conditions;
- un montant de 4,2 millions \$ US (13 486 BRL) à titre de retenue, à libérer sous réserve de certaines conditions pendant une période de quatre ans.

Selon la convention d'acquisition d'actions, le prix d'acquisition était assujéti à des ajustements potentiels fondés sur a) la détermination du fonds de roulement et de la dette financière ou b) le règlement de certaines réclamations faites par le Groupe au vendeur concernant l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs acquis ainsi que les critères de calcul du fonds de roulement.

Au cours du premier semestre de 2018, le Groupe et le vendeur se sont mis d'accord sur la détermination du fonds de roulement et de la dette financière, et ont conclu les discussions mentionnées précédemment. En outre, les parties ont convenu d'un prix d'acquisition final de 30 millions \$ US (96 485 BRL), y compris certaines retenues d'impôt, et de la libération du montant entiercé. Le solde du prix d'acquisition a été payé en juillet 2018.

L'IFRS 3 contient des dispositions relatives à une « période d'évaluation », qui donne à l'acquéreur un délai raisonnable pour obtenir l'information nécessaire pour identifier et évaluer les différents éléments du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition. La période d'évaluation prend fin dès que l'acquéreur reçoit l'information qu'il recherchait à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition ou dès qu'il apprend qu'il est impossible d'obtenir des informations supplémentaires. La période d'évaluation ne peut pas dépasser un an à compter de la date d'acquisition.

Pendant la période d'évaluation, l'acquéreur doit ajuster, de manière rétrospective, les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés. De même, l'acquéreur doit comptabiliser des actifs ou des passifs additionnels si des informations nouvelles sont obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient abouti à la comptabilisation de ces actifs et passifs à cette date.

Compte tenu des faits et circonstances de cette transaction et conformément à l'IFRS 3, les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition ont été ajustés pour refléter la fin des négociations entre les parties. Étant donné que la date d'acquisition a eu lieu au cours de l'exercice précédent, les informations comparatives ont été modifiées.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

La juste valeur des actifs et des passifs identifiables de Laboratorio DOSA S.A. à la date d'acquisition, compte tenu des ajustements des montants provisoires, se présente comme suit :

Actifs et passifs	Juste valeur finale	Juste valeur provisoire	Écart
Trésorerie et dépôts à court terme	14 707	14 707	-
Créances clients et autres débiteurs	42 980	36 276	6 704
Stocks	10 585	10 585	-
Autres actifs courants	644	644	-
Total des actifs courants	68 916	62 212	6 704
Immobilisations corporelles	7 918	7 918	-
Immobilisations incorporelles	7 758	7 758	-
Autres actifs non courants	4 464	6 540	(2 076)
Total des actifs non courants	20 140	22 216	(2 076)
Total de l'actif	89 056	84 428	4 628
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	4 926	4 926	-
Autres passifs courants	5 463	5 463	-
Dettes financières et emprunts à court terme	172	172	-
Charges salariales	1 717	1 717	-
Passifs d'impôt	28 344	28 344	-
Total des passifs courants	40 622	40 622	-
Dettes financières et emprunts à long terme	26	26	-
Autres passifs non courants	1 941	1 941	-
Total des passifs non courants	1 967	1 967	-
Total du passif	42 589	42 589	-
Total des capitaux propres	46 467	41 839	4 628

L'acquisition de Laboratorio DOSA S.A., compte tenu de l'ajustement des montants provisoires, a entraîné la comptabilisation d'un goodwill comme suit :

	Montants finaux	Montants provisoires	Écart
Prix d'acquisition	96 485	94 401	2 084
Juste valeur totale des actifs nets identifiables acquis	(46 467)	(41 839)	(4 628)
Goodwill	50 018	52 562	(2 544)

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

L'incidence des modifications aux chiffres de la période précédente expliquées ci-dessus est la suivante : Incidence sur l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2017 :

	Chiffres présentés antérieurement	Ajustements selon IFRS 15 (note 2.4)	Ajustements selon IFRS 9 (note 2.4)	Ajustements comptabilisés lors du regroupement d'entreprises	Chiffres retraités
Immobilisations incorporelles	500 399	-	-	(2 406)	497 993
Actifs d'impôt différé	28 392	-	270	(1 963)	26 699
Total des actifs non courants	528 791	-	270	(4 369)	524 692
Créances clients et autres débiteurs	347 720	8 219	(2 354)	6 632	360 216
Total des actifs courants	347 720	8 219	(2 354)	6 632	360 216
Total de l'actif	876 511	8 219	(2 084)	2 263	884 908
Autres passifs	16 605	-	-	(9 030)	7 575
Total des passifs non courants	16 605	-	-	(9 030)	7 575
Autres passifs	16 843	-	-	10 837	27 680
Total des passifs courants	16 843	-	-	10 837	27 680
Total du passif	33 448	-	-	1 807	35 255
Total des capitaux propres	593 325	-	(1 768)	456	592 013

Il n'y a eu aucune incidence importante sur l'état consolidé du résultat net, l'état consolidé du résultat global, le RPA de base et le RPA dilué pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Goodwill (retraité – note 6)	Portefeuille des clients	R et D marques de commerce et licences	Applications informatiques	Autres	Total (retraité – note 6)
Coût						
Solde au 1^{er} janvier 2017	344 488	43 493	52 390	686	91	441 148
Ajouts	-	-	43 701	995	3	44 699 ¹
Ajouts par voie de regroupements d'entreprises	50 018	-	7 759	31	-	57 808
Cessions	-	-	(1 210)	-	(101)	(1 311)
Écarts de conversion	(7 949)	-	(519)	135	7	(8 326)
Solde au 31 décembre 2017	386 557	43 493	102 121	1 847	-	534 018
Incidence d'IAS 29 sur les soldes d'ouverture (note 2.1.1)	73 632	-	13 537	32	-	87 201
Ajouts	-	-	21 681	1 734	-	23 415 ¹
Cessions	-	-	(989)	-	-	(989)
Écarts de conversion	(18 480)	-	10 325	173	-	(7 982)
Solde au 31 décembre 2018	441 709	43 493	146 675	3 786	-	635 663
Amortissement des immobilisations incorporelles						
Solde au 1^{er} janvier 2017	-	(16 051)	(8 555)	(266)	-	(24 872)
Dotation aux amortissements pour l'exercice	-	(6 213)	(6 682)	(121)	-	(13 016)
Ajouts par voie de regroupements d'entreprises	-	-	(11)	(22)	-	(33)
Cessions	-	-	1 129	25	-	1 154
Écarts de conversion	-	-	766	(24)	-	742
Solde au 31 décembre 2017	-	(22 264)	(13 353)	(408)	-	(36 025)
Incidence d'IAS 29 sur les soldes d'ouverture (note 2.1.1)	-	-	(12 739)	(28)	-	(12 767)
Dotation aux amortissements pour l'exercice	-	(6 214)	(12 331)	(659)	-	(19 204)
Cessions	-	-	721	-	-	721
Écarts de conversion	-	-	1 111	(37)	-	1 074
Solde au 31 décembre 2018	-	(28 478)	(36 591)	(1 132)	-	(66 201)
Valeur comptable nette						
Au 31 décembre 2018	441 709	15 015	110 084 ²	2 654	-	569 462
Au 31 décembre 2017 (retraité – note 6)	386 557	21 229	88 768 ²	1 439	-	497 993

1) Principalement lié à l'acquisition d'une licence au cours de l'exercice pour commercialiser de nouveaux produits.

2) Comprend des montants de 2 756 BRL et de 1 172 BRL liés à la R et D incorporée dans le coût de l'actif aux 31 décembre 2018 et 2017, respectivement.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, la direction n'a relevé aucune indication de perte de valeur au sein des immobilisations incorporelles.

Test de dépréciation du goodwill

En 2014, le Groupe a acquis United Medical Group (y compris United Medical Ltda. et United Medical Distribution Ltda.). Le goodwill d'United Medical Ltda. s'élevait à 305 008 BRL.

En 2015, le groupe a acquis Latin America Pharma Company ETVE S.L.U. Étant donné que ce regroupement d'entreprises a été effectué entre des entités sous contrôle commun d'Advent International, cette transaction a été comptabilisée selon la méthode de la mise en commun d'intérêts (ou la méthode comptable précédente), et aucun goodwill n'a été comptabilisé, outre celui de 93 754 BRL inscrit dans les registres de Latin American Pharma Company ETVE S.L.U.

En outre, comme mentionné à la note 6, le 10 novembre 2017, Laboratorio LKM S.A. et Latin America Pharma Company ETVE S.L.U. ont acquis respectivement 95 % et 5 % du capital social de Laboratorio DOSA S.A., une société non liée située en Argentine. À la suite de cette acquisition, le Groupe a comptabilisé un goodwill d'un montant de 42 947 BRL.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Le Groupe a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill en décembre 2018. Pour cette évaluation, le Groupe a déterminé trois UGT : United Medical Ltda., Latin American Pharma Company ETVE S.L.U. et Laboratorio DOSA S.A.

United Medical Ltda. (« UM »)

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie d'UM au 31 décembre 2018 a été établie selon un calcul de la valeur d'utilité dans le cadre duquel on utilise des projections de flux de trésorerie fondées sur des budgets approuvés par la haute direction couvrant une période de cinq ans. Les flux de trésorerie projetés ont été modifiés pour tenir compte de la variation de la demande de produits pharmaceutiques au sein du portefeuille d'UM, ainsi que de l'incidence attendue du non-renouvellement de certaines licences convenues avec une tierce partie. Le taux d'actualisation nominal en dollars américains appliqué aux projections de flux de trésorerie est de 8,70 % (8,70 % en 2017). Les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans font l'objet d'une extrapolation à l'aide d'un taux de croissance de 1,9 % (1,9 % en 2017) qui se rapporte au taux d'inflation à long terme aux États-Unis, ce qui indique une position prudente qui suppose un scénario de stagnation des quantités vendues et des hausses de prix attribuables uniquement à l'inflation. La direction n'a pas constaté l'existence d'un besoin de dépréciation du goodwill à la suite de ce test de dépréciation.

Latin America Pharma Company ETVE S.L.U. (« LAPC »)

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie de LAPC au 31 décembre 2018 a été établie selon un calcul de la valeur d'utilité dans le cadre duquel on utilise des projections de flux de trésorerie fondées sur des budgets approuvés par la haute direction couvrant une période de cinq ans. Les flux de trésorerie projetés ont été modifiés pour tenir compte de la variation de la demande de produits pharmaceutiques au sein du portefeuille de LAPC en raison des conditions économiques prévues en Argentine. Le taux d'actualisation nominal en dollars américains appliqué aux projections de flux de trésorerie est de 15 % (9,74 % en 2017). Les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans font l'objet d'une extrapolation à l'aide d'un taux de croissance de 1,9 % (1,9 % en 2017) qui se rapporte au taux d'inflation à long terme aux États-Unis, ce qui indique une position prudente qui suppose un scénario de stagnation des quantités vendues et des hausses de prix attribuables uniquement à l'inflation. La direction n'a pas constaté l'existence d'un besoin de dépréciation du goodwill à la suite de ce test de dépréciation.

Laboratorio DOSA S.A.

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie de DOSA au 31 décembre 2018 a été établie selon un calcul de la valeur d'utilité dans le cadre duquel on utilise des projections de flux de trésorerie fondées sur des budgets approuvés par la haute direction couvrant une période de cinq ans. Les flux de trésorerie projetés ont été modifiés pour tenir compte de la variation de la demande de produits pharmaceutiques au sein du portefeuille de DOSA en raison des conditions économiques prévues en Argentine. Le taux d'actualisation nominal en dollars américains appliqué aux projections de flux de trésorerie est de 15 % (9,74 % en 2017). Les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans font l'objet d'une extrapolation à l'aide d'un taux de croissance de 1,9 % (1,9 % en 2017) qui se rapporte au taux d'inflation à long terme aux États-Unis, ce qui indique une position prudente qui suppose un scénario de stagnation des quantités vendues et des hausses de prix attribuables uniquement à l'inflation. La direction n'a pas constaté l'existence d'un besoin de dépréciation du goodwill à la suite de ce test de dépréciation.

Le calcul de la valeur d'utilité pour les UGT susmentionnées est le plus influencé par les hypothèses suivantes :

- les volumes;
- les prix;
- les marges brutes;
- les dépenses d'investissement;
- le taux d'actualisation;
- le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période visée par les prévisions.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Produits en cours	Matériel et outillage	Matériel de traitement de l'information	Matériel de bureau	Véhicules	Total
Coût								
Solde au 1^{er} janvier 2017	1 085	11 268	3 927	12 782	6 045	4 915	2 022	42 044
Ajouts	-	2 900	4 111	3 788	2 083	677	628	14 187
Ajouts par voie de regroupements d'entreprises	2 256	3 638	240	2 718	-	130	35	9 017
Cessions	-	(302)	(3)	(752)	(109)	(99)	(691)	(1 956)
Écarts de conversion	(45)	(603)	(547)	(1 530)	(177)	(222)	42	(3 082)
Solde au 31 décembre 2017	3 296	16 901	7 728	17 006	7 842	5 401	2 036	60 210
Incidence d'IAS 29 sur les soldes d'ouverture (note 2.1.1)	1 105	5 435	3 116	10 332	3 505	3 030	491	27 014
Ajouts	-	1 044	1 512	8 168	807	316	632	12 479
Cessions	-	(31)	(7)	(100)	(100)	57	(586)	(767)
Transferts ¹	-	(937)	(4 097)	83	-	-	(136)	(5 087)
Écarts de conversion	(2 346)	(344)	(2 262)	1 007	(493)	(212)	79	(4 571)
Solde au 31 décembre 2018	2 055	22 068	5 990	36 496	11 561	8 592	2 516	89 278
Amortissement des immobilisations corporelles								
Solde au 1^{er} janvier 2017	-	(3 328)	-	(4 323)	(4 017)	(2 183)	(549)	(14 400)
Dotation aux amortissements pour l'exercice	-	(1 448)	-	(1 839)	(1 273)	(436)	(345)	(5 341)
Ajouts par voie de regroupements d'entreprises	-	(260)	-	(782)	-	(51)	(7)	(1 100)
Cessions	-	279	-	-	65	52	158	554
Écarts de conversion	-	168	-	601	158	47	4	978
Solde au 31 décembre 2017	-	(4 589)	-	(6 343)	(5 067)	(2 571)	(739)	(19 309)
Incidence d'IAS 29 sur les soldes d'ouverture (note 2.1.1)	-	(3 223)	-	(8 793)	(3 289)	(2 237)	(408)	(17 950)
Dotation aux amortissements pour l'exercice	-	(3 213)	-	(2 985)	(1 426)	(637)	(385)	(8 646)
Cessions	-	3	-	17	66	5	407	498
Transferts ¹	-	(1 266)	-	2 385	-	-	-	1 119
Écarts de conversion	-	(93)	-	1 567	421	135	64	2 094
Solde au 31 décembre 2018	-	(12 381)	-	(14 152)	(9 295)	(5 305)	(1 061)	(42 194)
Valeur comptable nette								
Au 31 décembre 2018	2 055	9 687	5 990	22 344	2 266	3 287	1 455	47 084
Au 31 décembre 2017	3 296	12 312	7 728	10 663	2 775	2 830	1 297	40 901

1) Correspond au transfert d'une installation colombienne aux actifs détenus en vue de la vente. Se reporter à la note 2.3. g).

Aux 31 décembre 2018 et 2017, la direction n'a relevé aucune indication de perte de valeur. Cependant, comme mentionné à la note 2.1.1, l'économie argentine est considérée comme hyperinflationniste depuis le 1^{er} juillet 2018, conformément aux critères d'IAS 29. Selon cette norme, les actifs et passifs non monétaires sont retraités en appliquant l'indice pertinent. Après le retraitement des actifs non monétaires, il faut évaluer si le montant retraité des actifs excède sa valeur recouvrable. À la suite du test de dépréciation effectué, la direction n'a pas constaté l'existence d'un besoin de dépréciation. Pour de plus amples renseignements sur les critères du test de dépréciation des actifs argentins, se reporter à la note 7.

Le Groupe a souscrit plusieurs contrats d'assurance pour couvrir les divers risques liés aux immobilisations corporelles en fonction du niveau de couverture souhaité par la direction.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, aucun actif n'était assujéti à des limites relatives à la propriété ou engagé comme garantie ou mise en gage au titre de la responsabilité civile.

Le Groupe n'a pas comptabilisé de coûts de démantèlement ou de remise en état liés aux immobilisations corporelles, car, selon la direction du groupe, ils ne s'appliquent pas au groupe.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

9. STOCKS

Les stocks se détaillaient comme suit aux 31 décembre 2018 et 2017 :

	2018	2017
Matières premières	28 362	31 730
Produits en transit	33 025	20 081
Produits finis	110 113	87 791
Produits en cours	14 511	7 007
Autres stocks	7 699	4 262
Provision pour perte de valeur	(11 220)	(10 684)
Total	182 490	140 187

La variation de la provision pour perte de valeur est présentée ci-dessous :

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	(10 684)	(8 651)
Incidence d'IAS 29 sur les soldes d'ouverture	(635)	-
Ajouts par voie de regroupements d'entreprises	-	(1 314)
Charges de dépréciation	(5 192)	(3 524)
Autres diminutions, montant net	5 291	2 805
Solde à la fin de l'exercice	(11 220)	(10 684)

Aux 31 décembre 2018 et 2017, il n'existait aucune restriction relative à la propriété des stocks ni limite quant à leur libre disposition.

Le Groupe a souscrit plusieurs contrats d'assurance pour couvrir les risques auxquels sont exposés les stocks en fonction du niveau de couverture souhaité par la direction.

La provision pour perte de valeur comptabilisée est attribuable à l'obsolescence et au faible roulement de certains produits.

10. ACTIFS FINANCIERS

Les créances clients et autres débiteurs correspondent essentiellement aux créances clients provenant des activités normales du groupe et aux autres débiteurs présentés ci-dessous :

	2018		
	Non courants	Courants	Total
Créances clients	42	292 523	292 565
Provision pour perte de valeur des débiteurs	-	(31 020)	(31 020)
Débiteurs divers	-	21 695	21 695
Sous-total	42	283 198	283 240
TVA à recevoir	438	12 868	13 306
Impôts sur le résultat à recevoir	-	19 365	19 365
Total	480	315 431	315 911

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

	2017		
	Non courants	Courants (retraité – notes 2.4 et 6)	Total (retraité – notes 2.4 et 6)
Créances clients	35	350 815	350 850
Provision pour perte de valeur des débiteurs	-	(39 059)	(39 059)
Débiteurs divers	-	32 175	32 175
Sous-total	35	343 931	343 966
TVA à recevoir	-	477	477
Impôts sur le résultat à recevoir	22	10 740	10 762
Autres taxes à recevoir	1 184	5 068	6 252
Total	1 241	360 216	361 457

Aux 31 décembre 2018 et 2017, l'analyse des échéances des créances clients était la suivante :

	Total	En souffrance		Exigibles				
		<90 jours	>90 jours	<30 jours	30 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 180 jours	>180 jours
2018	292 565	57 560	48 390	69 379	22 563	83 516	10 402	755
2017 ¹	350 850	65 008	66 425	68 461	81 201	44 019	25 378	358

1) Montants retraités. Se reporter aux notes 2.4 et 6.

La variation de la provision pour perte de valeur des débiteurs est présentée ci-dessous :

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	(39 059)	(30 390)
Ajouts par voie de regroupements d'entreprises	-	(7 799)
Diminution (augmentation) de la dépréciation des débiteurs	2 750	(2 806)
Provision pour perte de valeur des débiteurs	5 289	1 936
Solde à la fin de l'exercice	(31 020)	(39 059)

La juste valeur des éléments à recevoir ne diffère pas de leur valeur comptable; il s'agit essentiellement de soldes à recevoir dans moins d'un an.

Analyse de la qualité de crédit (solvabilité)

Le Groupe évalue la qualité de crédit des actifs financiers qui ne sont pas arrivés à échéance en tenant compte du ratio historique des créances en défaut.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

11. DETTE FINANCIÈRE ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

11.1 Dette financière

	Devise	Taux d'intérêt	Échéance	2018	2017
À long terme					
Citibank	ARS	Taux Badlar + 3,50 %	04/10/2022	-	46 556
Citibank	ARS	18,40 %	02/11/2020	13 683	46 674
Itaú Unibanco	BRL	1,65 % (+100 % CDI)	08/12/2023	131 152	131 266
Santander	BRL	2,00 % (+100 % CDI)	13/12/2021	31 084	-
Autres				-	25
Total de la dette auprès d'institutions financières – à long terme				<u>175 919</u>	<u>224 521</u>
À court terme					
Bancolombia – swap	COP	6,88 %	15/06/2018	-	1 109
Citibank	ARS	18,40 %	02/11/2019	14 692	3 548
Itaú Unibanco	BRL	1,65 % (+100 % CDI)	02/02/2019 à 10/12/2019	16 775	16 876
Santander	BRL	2,00 % (+100 % CDI)	23/12/2019	7 796	-
Autres				212	112
Total de la dette auprès d'institutions financières – à court terme				<u>39 475</u>	<u>21 645</u>
Créanciers des contrats de location-financement				<u>226</u>	<u>257</u>
Total de la dette financière – à court terme				<u>39 701</u>	<u>21 902</u>

Le swap avec Bancolombia a été désigné initialement comme un instrument de couverture dans une couverture de flux de trésorerie pour compenser la variabilité des paiements d'intérêts liés au prêt de Bancolombia. Toutefois, au 31 décembre 2017, en raison de l'absence de passif sous-jacent, il ne pouvait plus être classé comme une couverture de flux de trésorerie. Par conséquent, à cette date, aucun montant n'a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global en rapport avec ce swap. Aucune autre opération de comptabilité de couverture n'a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

En novembre 2017, Laboratorio LKM S.A. a contracté des emprunts libellés en pesos argentins d'un total de 531 millions ARS, dans le cadre de deux contrats distincts avec la Citibank.

Le premier était un emprunt à l'étranger en pesos argentins consenti par la Citibank N.A. (New York) le 2 novembre 2017 pour un montant de 266 millions ARS, à un taux fixe de 18,40 % par année (21,66 % tout compris après les retenues d'impôt). L'emprunt a une durée totale de trois ans, les paiements sont trimestriels, l'amortissement commençant à partir du quinzième mois, et certaines pénalités sont prévues en cas de remboursement anticipé.

Le second était un emprunt national consenti par la Citibank N.A., Sucursal Argentina (succursale argentine) le 3 novembre 2017 pour un montant de 265 millions ARS, au taux variable Badlar Corregida majoré de 3,50 %. L'emprunt a une durée totale de cinq ans, les paiements sont semestriels, l'amortissement commençant à partir du dix-huitième mois, et aucune pénalité n'est prévue en cas de remboursement anticipé. Le taux variable est fixé au début de chaque période d'intérêt.

En novembre 2018, le prêt contracté par la filiale Laboratorio LKM S.A. (Argentine) auprès de la Citibank N.A., Sucursal Argentina, a été entièrement remboursé par anticipation. Le capital versé s'élevait à 265 millions ARS. En outre, les intérêts correspondant à la deuxième période d'intérêt (42 millions ARS) ont été versés en même temps que le remboursement du capital.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Dans le cadre des deux prêts consentis par la Citibank, la seule garantie était un cautionnement à première demande émis par Biotoscana Investments S.A. (le garant).

Ci-dessous sont présentées les principales obligations découlant des deux contrats de prêt :

Clauses restrictives :

- Le débiteur ne peut procéder à des changements de contrôle sans l'accord préalable de la banque. À cet effet, par « changement de contrôle », on entend : i) en ce qui concerne l'emprunteur, la société mère doit cesser de détenir au moins 50 % des actions du capital social ou d'une autre participation dans l'emprunteur, ou cesser d'avoir le pouvoir d'exercer, directement ou indirectement, une influence déterminante sur la gestion ou les politiques de l'emprunteur; ii) en ce qui concerne Biotoscana Investments S.A., toute personne ou tout groupe a) est ou devient le « propriétaire véritable », directement ou indirectement, d'actions du capital social ou d'une autre participation (y compris les participations de commandité) de la société mère alors en circulation et a normalement le droit de voter à l'élection des administrateurs, des gestionnaires ou des postes de supervision similaires de la société mère représentant 50 % ou plus des droits de vote totaux dans toutes les catégories en circulation de la société mère, ou b) a le pouvoir, directement ou indirectement, d'élire la majorité des membres du conseil d'administration de la société mère ou d'un organe de direction similaire.

Engagements financiers du débiteur :

- Le débiteur doit respecter les obligations financières, qui sont mesurées sur une base annuelle :
Total de la « dette financière » / « BAIIA ajusté » < 2,5x

Engagements financiers du garant (Biotoscana Investments S.A.) :

- « BAIIA ajusté » / « charges financières » > 3,5x
- « Dette financière nette » / « BAIIA ajusté » < 3,5x

En outre, la convention de prêt interdit à Biotoscana Investments S.A. de verser des dividendes jusqu'au premier amortissement de capital pour chaque prêt.

Au 31 décembre 2018, le Groupe respectait les engagements financiers mentionnés ci-dessus.

En décembre 2017, United Medical Ltda. a contracté un emprunt libellé en réaux de 150 millions BRL auprès de Itaú Unibanco Brasil. Cet emprunt a été consenti le 8 décembre 2017 et ses principales modalités sont les suivantes :

L'emprunt était un emprunt à terme (*cédula de crédito bancário*) d'une durée totale de cinq ans, avec des paiements semestriels et disposant d'un délai de grâce d'un an pour l'amortissement. Le taux d'intérêt applicable était le taux d'intérêt de référence du marché interbancaire (connu au Brésil sous le nom de CDI) majoré de 1,65 % (avec une clause de majoration selon laquelle le taux d'intérêt augmente de 25 points de base pour chaque augmentation de 0,25 du ratio « dette nette » / « BAIIA » au-delà de 2,0).

Le paiement anticipé est permis, avec une pénalité qui diminue au fil du temps.

Deux garanties ont été accordées à Itaú relativement à cet emprunt : un cautionnement à première demande émis par Biotoscana Investments S.A. (le garant) et un nantissement de créances (*cessão fiduciária*).

Le 2 octobre 2018, une modification à cet emprunt a été conclue entre United Medical et Itaú. L'objectif de cette modification était d'ajouter une année au délai de grâce et de prolonger d'un an l'échéance de l'emprunt. Les charges d'intérêts demeurent les mêmes. Les frais applicables à la modification se sont élevés à 675 BRL.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Ci-dessous sont présentées les principales obligations découlant du contrat d'emprunt conclu avec Itaú :

Clauses restrictives :

- Le débiteur ne peut procéder à des changements de contrôle sans l'accord préalable de la banque. À cet effet, par « changement de contrôle », on entend : i) en ce qui concerne l'emprunteur, la société mère doit cesser de détenir au moins 50 % des actions du capital social de l'emprunteur ou cesser d'avoir le pouvoir d'exercer, directement ou indirectement, une influence déterminante sur la gestion ou les politiques de l'emprunteur; ii) en ce qui concerne le garant, si Advent International cesse de détenir, directement ou indirectement, plus de 10 % du capital social de Biotoscana Investments S. A.; et iii) en ce qui concerne le garant, si une personne ou une entité (autre qu'Advent International) devient le propriétaire réel de plus de 50 % du capital social avec droit de vote de Biotoscana Investments S.A. ou obtient le pouvoir d'élire directement ou indirectement la majorité des membres du conseil d'administration de Biotoscana Investments S.A.

Engagements financiers du garant (Biotoscana Investments S.A.) :

- « Dette financière nette » / « BAIIA ajusté » < 3,0x

Au 31 décembre 2018, le Groupe respectait les engagements financiers mentionnés ci-dessus.

En décembre 2018, United Medical Ltda. a contracté un emprunt libellé en réaux de 38 855 BRL auprès de Banco Santander. Cet emprunt a été consenti le 28 décembre 2018 et ses principales modalités sont les suivantes :

L'emprunt était un emprunt à terme (*cédula de crédito bancário*) fondé sur la Loi 4.131, d'une durée totale de trois ans, avec des paiements semestriels et disposant d'un délai de grâce d'un an pour l'amortissement. Le taux d'intérêt applicable était le taux CDI majoré de 2,00 % tout compris (1,87 % d'intérêts et 0,13 % de commissions d'attente).

Le paiement anticipé est permis, sous réserve de certaines conditions.

Cet emprunt consenti par Santander est garanti par un cautionnement à première demande émis par Biotoscana Investments S.A. (le garant).

Ci-dessous sont présentées les principales obligations découlant du contrat d'emprunt conclu avec Santander :

Clauses restrictives :

- Le débiteur ne peut procéder à des changements de contrôle sans l'accord préalable de la banque. À cet effet, par « changement de contrôle », on entend : i) en ce qui concerne l'emprunteur, la société mère (Biotoscana Investments) doit cesser de détenir au moins 50 % des actions du capital social de l'emprunteur ou cesser d'avoir le pouvoir d'exercer, directement ou indirectement, une influence déterminante sur la gestion ou les politiques de l'emprunteur.

Engagements financiers du garant (Biotoscana Investments S.A.) :

- « Dette financière nette » / « BAIIA ajusté » < 3,0x

Au 31 décembre 2018, le Groupe respectait les engagements financiers mentionnés ci-dessus.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Le tableau suivant présente les échéances de la dette financière et des emprunts du Groupe :

	Total	En souffrance	Exigibles		
			Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans
2018	215 620	-	438	39 263	175 919
2017	246 423	-	3 555	18 347	224 520

11.2 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se détaillaient comme suit aux 31 décembre 2018 et 2017 :

	2018	2017
Dettes fournisseurs en monnaie locale	24 076	39 530
Dettes fournisseurs en monnaie étrangère	151 325	132 858
Total	175 401	172 388

Aux 31 décembre 2018 et 2017, l'analyse des échéances des dettes fournisseurs était la suivante :

	Total	En souffrance	Exigibles				
			< 30 jours	30 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 180 jours	> 180 jours
2018	175 401	21 887	46 497	47 789	32 017	26 704	507
2017	172 388	16 221	18 910	44 847	55 744	36 349	317

11.3 Impôts et taxes à payer

Les impôts et taxes à payer se détaillaient comme suit aux 31 décembre 2018 et 2017 :

	2018		
	Non courant	Courant	Total
Impôts sur le résultat à payer	-	8 480	8 480
TVA à payer	-	5 430	5 430
Autres taxes à payer	862	1 256	2 118
Total	862	15 166	16 028

	2017		
	Non courant	Courant	Total
Impôts sur le résultat à payer	432	15 375	15 807
TVA à payer	-	1 456	1 456
Autres taxes à payer	1 805	13 892	15 697
Total	2 237	30 723	32 960

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

11.4 Autres passifs

Les autres passifs se détaillaient comme suit aux 31 décembre 2018 et 2017 :

	2018		
	Non courant	Courant	Total
Impôt différé	-	9 256	9 256
Créditeurs divers	14	25 550	25 564
Total	14	34 806	34 820

	2017 (retraité – note 6)		
	Non courant	Courant	Total
Impôt différé	7 575	-	7 575
Passif au titre de l'acquisition de Laboratorio DOSA	-	14 172	14 172
Créditeurs divers	-	13 508	13 508
Total	7 575	27 680	35 255

12. JUSTE VALEUR

La direction a estimé que la juste valeur de la trésorerie et des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des autres débiteurs et des autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable en raison principalement de leur échéance à court terme. Les actifs et passifs financiers non courants sont évalués au coût amorti au moyen des taux d'intérêt applicables qui se rapprochent de leur juste valeur.

La juste valeur des actifs et passifs financiers est le montant pour lequel l'instrument pourrait être échangé dans une transaction courante entre des parties consentantes, c'est-à-dire autrement que dans le cadre d'une vente forcée ou d'une liquidation.

Hierarchie des justes valeurs

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon la technique d'évaluation :

Niveau 1 : prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : techniques d'évaluation pour lesquelles le niveau de données d'entrée le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur est directement ou indirectement observable.

Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles le niveau de données d'entrée le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur est non observable.

Au 31 décembre 2018, la Société ne détenait aucun actif ou passif classé dans les niveaux mentionnés dans son état de la situation financière consolidé.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Au 31 décembre 2017, la Société avait porté à son état de la situation financière consolidé les passifs financiers évalués à la juste valeur suivants, lesquels sont classés par niveau :

	31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Dérivés assortis de couverture de flux de trésorerie	(1 109)	-	(1 109)	-

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

13. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS – OBJECTIFS ET POLITIQUES

13.1 Facteurs de risque financier

Les activités du Groupe sont exposées à divers risques financiers, soit le risque de marché (par exemple, taux de change, taux d'intérêt, etc.), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie de gestion des risques du Groupe vise à gérer l'incertitude des marchés financiers et à réduire au minimum les effets nuisibles sur la rentabilité.

La stratégie de gestion des risques du Groupe et ses résultats sont suivis par la haute direction. Les risques sont définis, analysés et gérés sur une base régulière.

a) Risque de marché

i. Risque de change

Le Groupe est assujéti au risque de change en raison de son exposition aux diverses devises, qui découle de ses activités sous-jacentes et du profil de sa dette financière.

L'exposition opérationnelle découle du décalage entre les importations du Groupe, principalement libellées en dollars américains, et ses ventes en monnaie locale. L'exposition est également attribuable à certaines transactions intragroupe libellées dans des devises autres que la devise fonctionnelle de la filiale concernée.

En 2017, le Groupe a partiellement couvert son exposition découlant du décalage entre les importations libellées en dollars américains, en euros et en francs suisses et les ventes libellées en réaux, en pesos argentins et en pesos colombiens au moyen de contrats à terme non livrables. Au 31 décembre 2017, le Groupe n'appliquait pas la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2018, le Groupe n'appliquait pas la comptabilité de couverture.

Le Groupe ne permet pas la négociation de dérivés de change spéculatifs.

En outre, le Groupe gère le profil de sa dette financière pour couvrir naturellement son risque de change; la dette financière à court terme est libellée dans les deux principales devises de vente du Groupe, soit le réal et le peso argentin.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

ii. Risque de prix

L'équipe de direction évalue sans cesse l'évolution de la conjoncture afin de reprendre les négociations de prix avec les clients et les fournisseurs, et atténue ce risque en partie grâce aux clauses conclues avec certains fournisseurs et établies dans les diverses ententes existantes.

iii. Risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et risque de juste valeur

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt découlant de ses emprunts à long terme auprès d'Itaú Brazil et de Santander Brazil, fixés à un taux d'intérêt variable qui fluctue avec le taux CDI (taux des *certificados de depósitos interfinanceiros* pour 252 jours ouvrables par année).

Le taux CDI applicable correspond à la moyenne des taux CDI applicables au cours de chaque période d'intérêt. Par conséquent, les intérêts courus auprès de ces banques à la fin de l'exercice ne sont pas exposés aux changements liés aux fluctuations des taux variables respectifs.

L'emprunt contracté auprès de Citibank New York est établi à un taux fixe et n'est donc pas exposé au risque de taux d'intérêt.

iv. Risque de crédit

Le Groupe est exposé à deux types de risque de crédit :

Ventes à crédit aux clients : les limites de crédit de chaque client sont établies après une analyse de l'historique de crédit, de la cote de crédit et des informations prospectives du client fournis par des sources internes et externes. Une politique de crédit a été mise en vigueur pour veiller à ce que ces limites soient revues périodiquement et ajustées immédiatement s'il y a lieu.

Risque de crédit de contrepartie : pour atténuer le risque de crédit de contrepartie associé aux institutions financières, le Groupe collabore uniquement avec des banques internationales ayant d'excellentes notes de crédit. Le service de la trésorerie de la Société approuve quant à lui toutes les ouvertures de comptes, les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'« ISDA ») et les placements.

v. Risque de liquidité

Le Groupe gère son risque de liquidité en prévoyant ses flux de trésorerie prévisionnels de façon périodique tant par filiale que de manière consolidée. Si des problèmes sont relevés, le service de la trésorerie de la Société travaille avec les équipes locales pour fournir un soutien en matière de liquidité. Le Groupe négocie des lignes de crédit avec plusieurs banques mondiales et régionales afin de diversifier ses options et de garantir de meilleurs taux de financement.

13.2 Évaluation de la juste valeur

On suppose que la valeur comptable des crédits et des débits correspondant aux transactions commerciales se rapproche de sa juste valeur. La juste valeur des passifs financiers aux fins de la présentation de l'information financière est estimée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt courant du marché dont le groupe peut disposer pour des instruments financiers similaires.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

13.3 Sensibilité aux devises

Le tableau suivant montre la sensibilité à une éventuelle variation de +/- 10 %, 25 % et 50 % des taux de change, toutes les autres variables demeurant constantes.

	Variation du taux de change	Incidence sur le profit avant impôts			
		\$ US	COP	BRL	ARS
2018	+50 %	(865)	1 546	18 409	173
	+25 %	(433)	773	9 204	87
	+10 %	(173)	309	3 682	35
	-10 %	173	(309)	(3 682)	(35)
	-25 %	433	(773)	(9 204)	(87)
	-50 %	865	(1 546)	(18 409)	(173)
2017	+50 %	(6 311)	7 593	7 293	7 522
	+25 %	(3 155)	3 797	3 647	3 761
	+10 %	(1 262)	1 519	1 459	1 504
	-10 %	1 262	(1 519)	(1 459)	(1 504)
	-25 %	3 155	(3 797)	(3 647)	(3 761)
	-50 %	6 311	(7 593)	(7 293)	(7 522)

14. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

	2018	2017
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé aux fins du calcul du résultat de base par action	106 083 338	96 412 747
Effet dilutif des attributions d'actions et des options sur actions	-	1 256 795
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution	106 083 338	97 669 542

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisés aux fins du calcul du résultat par action, de base et dilué, se présentent comme suit :

	2018	2017
Résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société mère	63 462	16 934
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé aux fins du calcul du résultat de base par action	106 083 338	96 412 747
Résultat de base par action en BRL	0,60	0,18
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé aux fins du calcul du résultat dilué par action	106 083 338	97 669 542
Résultat dilué par action en BRL	0,60	0,17

Il n'y a eu aucune autre transaction sur actions ordinaires ou transaction sur actions ordinaires potentielles entre la date de clôture et la date d'autorisation des présents états financiers.

15. TRÉSORERIE ET DÉPÔTS À COURT TERME

Le solde du poste trésorerie et dépôts à court terme est immédiatement disponible.

	2018	2017
Fonds en banque et en caisse	78 210	58 978
Dépôts à court terme	22 399	39 140
Total	100 609	98 118

16. CAPITAUX PROPRES

Capital émis et primes d'émission

La Société a été constituée le 26 juillet 2011 au moyen d'un capital souscrit et entièrement payé de 50 000 \$ US, représenté par une action de direction et 49 999 actions ordinaires de 1,00 \$ US chacune. Le capital émis de la Société est libellé en dollars américains.

Après les différentes modifications du capital social apportées le 8 novembre 2011, le 26 mars 2014, le 3 juin 2014 et le 3 avril 2017, le capital souscrit et entièrement payé s'élevait à 89 746,08 \$ US (164 BRL), représenté par 8 974 608 actions d'une valeur nominale de 0,01 \$ US par action, sans tenir compte de l'effet du fractionnement des actions mentionné au paragraphe suivant. Le montant de la prime sur actions s'élevait à 349 306 BRL au 31 décembre 2016.

Le 5 mai 2017, l'actionnaire de la Société a approuvé un fractionnement des actions. Par suite de ce fractionnement, et de l'annulation des actions de la direction approuvée le 3 avril 2017, le capital émis correspondait à 89 746 080 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,001 \$ US chacune.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Une réunion du conseil d'administration a eu lieu le 21 juillet 2017, au cours de laquelle il a été décidé d'augmenter, dans les limites du capital social autorisé, le capital social de la Société d'un montant de 16 000 \$ US (50 BRL), de façon à le faire passer de 89 746,08 \$ US (164 BRL) correspondant à 89 746 080 actions, à 105 746,08 \$ US (214 BRL) correspondant à 105 746 080 actions, grâce à l'émission de 16 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 0,001 \$ US chacune conférant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions existantes. La Société a comptabilisé le montant excédentaire de la valeur nominale des actions émises dans la prime sur actions (compte tenu de la déduction des frais d'émission d'actions de 44 501 BRL). Le montant de la prime sur actions s'élevait à 728 805 BRL au 31 décembre 2017.

Une réunion du conseil d'administration a eu lieu le 19 janvier 2018, au cours de laquelle il a été décidé d'augmenter, dans les limites du capital social autorisé, le capital social de la Société d'un montant de 876,23 \$ US (3 BRL) de façon à le faire passer de 105 746,08 \$ US (214 BRL) correspondant à 105 746 080 actions, à 106 622,31 \$ US (217 BRL) correspondant à 106 622 306 actions. La Société a comptabilisé le montant excédentaire de la valeur nominale des actions émises dans la prime sur actions. Le montant de la prime sur actions en lien avec l'augmentation de capital du 19 janvier 2018 s'élève à 19 819 BRL. Cette transaction était liée à la première acquisition des droits rattachés à l'attribution d'actions.

Rachat d'actions

L'assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2018 a approuvé un programme de rachat d'actions de certificats de dépôt brésiliens (« CDB ») et a autorisé le conseil d'administration à le mettre en œuvre selon les modalités suivantes :

- Le nombre maximal de CDB à acquérir s'élève jusqu'à 1 522 208 CDB.
- La contrepartie minimale et maximale en cas d'acquisition à titre onéreux est d'un montant minimal de 2 BRL jusqu'à un montant maximal de 30 BRL.
- Les CDB acquis dans le cadre du programme de rachat seront autodétenus, annulés ou attribués à tout autre programme approuvé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

L'objectif du programme de rachat de la Société est de créer de la valeur pour les actionnaires en gérant adéquatement sa structure du capital.

Conformément à IAS 32, la Société a comptabilisé ses propres instruments de capitaux propres (actions propres) en déduction des capitaux propres, et aucun profit ou perte n'a été comptabilisé en résultat net relativement à ces instruments.

- Le nombre de CDB autodétenus au 31 décembre 2018 était de 664 395.
- Le nombre de CDB acquis était de 1 346 300. Les CBD ont été acquis à un prix moyen de 10,49 BRL, les prix variant de 14,30 BRL à 9,16 BRL (la contrepartie totale versée s'est élevée à 14 117 BRL).
- Le nombre de CDB remis aux employés pour satisfaire à la deuxième acquisition des droits rattachés à l'attribution d'actions était de 681 905.
- Le montant total de 6 316 BRL est présenté à titre d'actions propres retranchées des capitaux propres.

Les actions propres ont été acquises par deux filiales du Groupe, United Medical Ltda et Wisteny Trading S.A.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés du Luxembourg, la Société est tenue de verser chaque année un minimum de 5 % du résultat disponible (résultat net de l'exercice, déduction faite des pertes de l'exercice précédent) dans une réserve légale. Ce versement cesse d'être obligatoire lorsque le solde de la réserve légale atteint 10 % du capital social émis. La réserve légale n'est pas disponible aux fins de distribution aux actionnaires, sauf en cas de liquidation de la Société.

17. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

Le tableau ci-dessous présente les provisions de l'état de la situation financière consolidé à la clôture des exercices 2018 et 2017, cumulées dans le cours normal des activités, ainsi que les principales variations comptabilisées au cours de ces exercices :

2018				
	Solde d'ouverture	Augmentation	Diminution	Solde final
Autres provisions	302	196	(352)	146
Provisions à long terme	302	196	(352)	146
Provisions pour litiges	2 183	2 179	(1 192)	3 170
Autres provisions	19 581	6 390	(19 730)	6 241
Provisions à court terme	21 764	8 569	(20 922)	9 411
Total	22 066	8 765	(21 274)	9 557

2017				
	Solde d'ouverture	Augmentation/ ajouts par voie de regroupements d'entreprises	Diminution	Solde final
Provisions pour litiges	609	3 994	(4 603)	-
Autres provisions	-	505	(203)	302
Provisions à long terme	609	4 499	(4 806)	302
Provisions pour litiges	11 929	3 928	(13 674)	2 183
Autres provisions	8 534	22 825	(11 778)	19 581
Provisions à court terme	20 463	26 753	(25 452)	21 764
Total	21 072	31 252	(30 258)	22 066

Engagements d'acquisition

Dans le cadre du contrat de garantie relatif aux actions de la Société daté du 30 juin 2014, la Société pourrait être tenue d'indemniser certains actionnaires minoritaires en cas de pertes découlant de faits, d'événements ou de circonstances survenus avant ce contrat et dépassant le seuil défini dans le contrat, qui s'élève à 170 000 euros.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

18. PRODUITS NETS

	2018	2017
Ventes brutes de produits	886 317	923 973
Commissions de vente	824	-
Remises	(36 873)	(72 182)
Taxes directes	(29 307)	(34 245)
Produits nets	820 961	817 546

19. COÛT DES VENTES ET CHARGES D'EXPLOITATION

Coût des ventes

	2018	2017
Stocks au début de l'exercice	140 187	112 472
Achats	410 870	376 961
Coûts de production	30 242	28 647
Stocks à la fin de l'exercice	(182 490)	(140 187)
Total	398 809	377 893

Charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation pour les exercices 2018 et 2017 se présentent comme suit :

	2018					Total
	Coût de production	Frais de vente et de commercialisation	Charges administratives	Frais médicaux, réglementaires, de R et D et de développement des affaires	Coûts liés à la réorganisation, à l'intégration et à l'acquisition ¹	
Salaires et charges sociales ²	(18 388)	(58 614)	(53 288)	(22 006)	(7 285)	(159 581)
Impôts	(273)	(9 639)	(247)	(53)	(60)	(10 272)
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	(18 545)	(659)	-	-	(19 204)
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 275)	(284)	(5 994)	(93)	-	(8 646)
Frais de service	(323)	(6 739)	(17 716)	(13 724)	(2 082)	(40 584)
Charges locatives	(1 235)	(385)	(4 951)	(1 030)	-	(7 601)
Dépréciation des débiteurs	-	2 750	-	-	-	2 750
Transport et fret	(29)	(13 330)	(152)	-	-	(13 511)
Publicité et promotion	-	(22 649)	-	-	-	(22 649)
Autres	(7 719)	(3 760)	(15 491)	(4 505)	(1 912)	(33 387)
Total – 2018	(30 242)	(131 195)	(98 498)	(41 411)	(11 339)	(312 685)

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

	2017					
	Coût de production	Frais de vente et de commercialisation	Charges administratives	Frais médicaux, réglementaires, de R et D et de développement des affaires	Coûts liés à la réorganisation, à l'intégration et à l'acquisition ¹	Total
Salaires et charges sociales ²	(20 223)	(58 455)	(75 607)	(18 577)	(4 553)	(177 415)
Impôts	-	(10 636)	(5 586)	-	-	(16 222)
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	(12 896)	(120)	-	-	(13 016)
Amortissement des immobilisations corporelles	(589)	(345)	(4 407)	-	-	(5 341)
Frais de service	(378)	(6 019)	(18 890)	(16 809)	(6 624)	(48 720)
Charges locatives	(1 429)	(346)	(5 138)	(905)	-	(7 818)
Dépréciation des débiteurs	-	(2 384)	-	-	-	(2 384)
Transport et fret	(27)	(11 681)	-	-	-	(11 708)
Publicité et promotion	-	(26 517)	-	-	(50)	(26 567)
Autres	(6 001)	(2 350)	(12 120)	(1 634)	-	(22 105)
Total – 2017	(28 647)	(131 629)	(121 868)	(37 925)	(11 227)	(331 296)

1) Aux 31 décembre 2018 et 2017, les coûts liés à la réorganisation, à l'intégration et à l'acquisition se composaient de ce qui suit :

	2018	2017
Réorganisation d'entreprise et mise en place d'une nouvelle structure	(8 746)	(5 002)
Charges de fusion et acquisition	(450)	(5 073)
Autres	(2 143)	(1 152)
Total	(11 339)	(11 227)

2) Comprendent des charges administratives de 9 458 et de 30 410 liées aux paiements fondés sur des actions pour les exercices clos respectivement les 31 décembre 2018 et 2017.

Intérêts et autres charges financières, montant net

	2018	2017
Intérêts et autres charges financières – Bancolombia	-	(29 417)
Intérêts – PECs	-	(9 901)
Intérêts – Citibank	(16 143)	(3 548)
Intérêts – Itaú Unibanco	(12 577)	(822)
Impôts sur les transactions financières	(1 914)	(11 632)
Autres	(519)	(2 122)
Total	(31 153)	(57 442)

Frais de change, montant net

	2018	2017
Liés aux créances clients et dettes fournisseurs	(22 419)	2 030
Liés aux autres actifs et passifs	(5 254)	(20 536)
Total	(27 673)	(18 506)

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

20. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a approuvé un paiement fondé sur des actions (le « régime d'actions ») au deuxième trimestre de l'exercice 2017, en vertu duquel certaines personnes choisies par la Société reçoivent des paiements fondés sur des actions pour leurs services, et en vertu duquel les bénéficiaires rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (les « transactions réglées en instruments de capitaux propres »). L'objectif de ce régime est d'offrir aux bénéficiaires la possibilité d'acquérir une participation dans la Société, ou d'augmenter cette participation, en acquérant des actions ordinaires de la Société.

Le coût connexe est comptabilisé en charges et une augmentation correspondante des capitaux propres (autres réserves liées au capital) est comptabilisée au cours de la période où les services sont rendus (la « période d'acquisition des droits »). La charge cumulée comptabilisée pour les transactions réglées en instruments de capitaux propres chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits reflète dans quelle mesure la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation de la Société quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits y rattachés seront finalement acquis.

Selon le régime d'actions, les bénéficiaires mentionnés peuvent se voir attribuer i) des droits de recevoir directement des actions ordinaires ou des droits d'acheter des actions; ou ii) des options visant l'achat d'actions ordinaires (le « régime d'options sur actions »), dans chaque cas sous réserve de certaines conditions énoncées dans les régimes de rémunération à base d'actions.

La charge (le profit) comptabilisé(e) pour les services reçus des membres du personnel au cours de l'exercice dans les charges administratives à l'état consolidé du résultat net est présenté(e) dans le tableau suivant :

	2018	2017
Attribution d'actions	10 068	29 019
Régime d'options sur actions	(610)	1 391
Total	9 458	30 410

Vous trouverez ci-dessous des informations détaillées sur les avantages fondés sur des actions attribués à ce jour.

Attribution d'actions

En mai 2017, la Société a communiqué les modalités d'une attribution d'actions à certaines personnes choisies par la Société, qui représente le droit de recevoir des actions lorsque les droits qui s'y rattachent sont acquis. Les droits rattachés à l'attribution d'actions seront acquis selon des pourcentages définis aux moments suivants : à la date du PAPE (qui a eu lieu en juillet 2017) plus six mois (cette acquisition des droits sera considérée comme accélérée dans le cas où les services du bénéficiaire prennent fin pour une raison quelconque avant six mois), et après un an et deux ans de service consécutifs.

En 2018, les droits des deux premières tranches de l'attribution d'actions ont été acquis. En outre, l'acquisition des droits de la troisième tranche par certains bénéficiaires a été accélérée en vertu des modalités comprises dans certaines ententes. Les actions ont été livrées aux bénéficiaires des attributions.

Le 5 septembre 2018, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité d'approuver de nouvelles attributions d'actions et options d'achat d'actions à la direction. Le 31 octobre 2018, les actionnaires de la Société, lors d'une assemblée générale extraordinaire, ont décidé d'approuver les modifications du « régime d'actions 2017 de Biotoscana Investments S.A. » précédemment approuvé par le conseil d'administration de la Société et d'augmenter le nombre d'actions de la Société pouvant être émises dans le cadre du régime, soit de 4 % à 5,5 % des actions émises et en circulation de la Société.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

En novembre 2018, de nouvelles conventions d'attribution d'actions ont été conclues entre la Société et les bénéficiaires. Les droits rattachés à l'attribution d'actions seront acquis selon des pourcentages définis lorsque le bénéficiaire aura terminé son service continu à compter de la date de début, soit le 5 septembre 2018, ou lorsque certaines conditions d'accélération seront remplies.

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions liée à cet avantage selon la méthode linéaire sur la période de service requise pour chaque tranche distincte de droits acquis, comme si, en substance, l'attribution consistait en plusieurs attributions.

Conformément à IFRS 2, la Société a évalué les actions attribuées aux bénéficiaires à leur valeur de marché estimative à la date d'attribution. La juste valeur moyenne pondérée de ces instruments de capitaux propres était de 20,15 BRL par CDB pour le premier régime d'attribution d'actions et de 10,5 BRL par CDB pour le nouveau régime d'attribution d'actions.

Options sur actions

En juillet 2017, la Société a communiqué à certains membres du personnel les modalités du régime d'options sur actions. Selon ce régime, les droits rattachés aux options attribuées seront acquis selon des pourcentages définis après un an, deux ans, trois ans et quatre ans de service consécutifs à compter de la date du PAPE. Les conventions d'options sur actions ont finalement été conclues par la Société et les bénéficiaires le 24 juillet 2018. Ainsi, conformément à IFRS 2, la conclusion des conventions a permis de fixer la date d'attribution et nécessite la réévaluation du régime et la correction des montants provisoires comptabilisés.

En novembre 2018, de nouvelles conventions d'options sur actions ont été conclues entre la Société et les bénéficiaires. Selon le régime, les droits rattachés aux options attribuées seront acquis selon des pourcentages définis après l'achèvement des services continus depuis la date de début d'acquisition des droits, le 5 septembre 2018, ou lorsque certaines conditions d'accélération seront remplies.

La Société a utilisé un modèle binomial de fixation des prix pour estimer la valeur des options sur actions à la date d'attribution. Les variables et hypothèses suivantes ont été utilisées par la Société pour évaluer les attributions d'options sur actions :

Juste valeur moyenne pondérée à la date d'évaluation	2,16
Taux de rendement (%)	0 %
Volatilité prévue (%)	29,41 %
Taux d'intérêt sans risque (%)	9,11 %
Durée de vie prévue des options sur actions (en années)	5
Cours de l'action moyen pondéré	8,51

21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente les principales composantes de la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

	2018	2017
Charge d'impôt exigible	(23 744)	(31 065)
Ajustements de l'impôt exigible des exercices précédents	-	239
Charge d'impôt différé	(7 797)	(15 356)
Charge d'impôt comptabilisée dans l'état du résultat net	(31 541)	(46 182)

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le bénéfice comptable multiplié par le taux d'imposition moyen pondéré pour 2018 et 2017 se présente comme suit :

	2018	2017
Résultat avant impôt sur le résultat Écarts permanents	95 003	63 116
- Intérêts non déductibles et autres charges financières	976	48 021
- Produit non imposable	(28 427)	(29 659)
- Autres écarts permanents	5 340	38 435
- Incidence de la comptabilisation liée à l'hyperinflation	29 043	-
Sous-total	101 935	119 913
Taux prévu par la loi moyen pondéré	31 %	35 %
Sous-total	(31 570)	(41 500)
Incidence de la variation du taux d'imposition	29	(4 921)
Ajustements de l'impôt exigible des exercices précédents	-	239
Charge d'impôt comptabilisée dans l'état du résultat net	(31 541)	(46 182)

L'impôt différé a trait aux éléments suivants :

	2018	2017 (retraité – note 6)
Créances clients	8 700	8 956
Stocks	7 080	4 862
Immobilisations corporelles et incorporelles	(67 379)	(51 421)
Provisions et éventualités	4 645	6 259
Autres	19 427	19 287
Reports en avant	-	218
Passifs d'impôt différé, montant net	(27 527)	(11 839)
Actifs d'impôt différé	17 481	26 699
Passifs d'impôt différé	(45 008)	(38 538)

Les actifs d'impôt différé correspondent essentiellement aux différences temporaires des filiales Laboratorio LKM S.A. (Argentine), Biotoscana Farma S.A. (Argentine) et Biotoscana Farma S.A. (Colombie). Le Groupe a conclu qu'ils sont recouvrables avant leur délai de prescription en fonction des plans d'affaires approuvés pour chaque filiale. Le délai de prescription ne dépasse pas cinq ans.

Le rapprochement du montant net des passifs d'impôt différé se présente comme suit :

	2018	2017 (retraité – note 6)
Actifs d'impôt différé, montant net, aux 31 décembre 2017 et 2016	(11 839)	78
Produit/charge d'impôt comptabilisé(e) dans le résultat net de la période	(7 797)	(15 356)
Ajouts par voie de regroupements d'entreprises	-	7 872
Incidence de la variation du taux d'imposition	29	(4 921)
Écarts de conversion	(7 123)	249
Autres	(797)	239
Passifs d'impôt différé, montant net, aux 31 décembre 2018 et 2017	(27 527)	(11 839)

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

(Les montants sont exprimés en milliers de réaux brésiliens (« BRL »), sauf les montants par action et sauf indication contraire. Se reporter à la note 2.1.)

22. PARTIES LIÉES

La note 1 fournit des renseignements sur la structure du groupe, y compris sur les filiales et la société de portefeuille.

Les transactions entre parties liées ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

En outre, la haute direction reçoit une rémunération déterminée par le conseil d'administration. Au cours des périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2018 et 2017, la rémunération des membres du conseil d'administration et de la haute direction a totalisé respectivement 22 980 BRL et 36 217 BRL.

Annexe B

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES**

NON AUDITÉS DE

GBT

PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE

LE 30 SEPTEMBRE 2019

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.
Société anonyme
(anciennement Biotoscana Investments & CY S.C.A)
70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 162.861

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2019

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ RÉSUMÉ INTERMÉDIAIRE

Pour les périodes de neuf mois et de trois mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

		Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)
	Notes				
Produits des activités ordinaires, montant net	3-13	543 109	585 475	190 090	165 586
Coût des ventes	14.1	(285 699)	(281 348)	(100 029)	(81 800)
Marge brute		257 410	304 127	90 061	83 786
Frais de vente et de commercialisation	14.2	(99 689)	(92 934)	(33 971)	(28 043)
Charges administratives	14.2	(64 331)	(70 102)	(18 708)	(17 426)
Charges de R et D, médicales, liées à la réglementation et de développement des affaires	14.2	(24 751)	(29 178)	(7 057)	(8 015)
Frais de réorganisation, d'intégration et d'acquisition	14.2	(6 622)	(9 869)	493	(3 763)
Dépréciation du goodwill	4	(7 682)	-	(7 682)	-
Autre résultat d'exploitation, montant net	14.3	8 157	1 098	(649)	(1 416)
Résultat d'exploitation		62 492	103 142	22 487	25 123
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	14.4	(19 713)	(18 541)	(4 621)	(2 469)
Frais de change, montant net	14,5	(4 514)	(26 501)	(3 748)	(6 540)
Profit (perte) sur la position monétaire nette pour l'exposition à l'inflation en Argentine	14.6	(541)	10 826	(2 447)	1 867
Charges financières		(24 768)	(34 216)	(10 816)	(7 142)
Résultat avant impôts sur le résultat		37 724	68 926	11 671	17 981
Charges d'impôt	17	(9 746)	(23 926)	415	(5 275)
Résultat net		27 978	45 000	12 086	12 706
Attribuable aux :					
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société mère		27 978	45 000	12 086	12 706
Résultat par action					
De base, résultat pour la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère		0,26	0,42	0,11	0,12
Dilué, résultat pour la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère		0,26	0,42	0,11	0,12

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ RÉSUMÉ INTERMÉDIAIRE**

Pour les périodes de neuf mois et de trois mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)
Résultat net	27 978	45 000	12 086	12 706
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net au cours des périodes ultérieures				
Résultat net sur les couvertures de flux de trésorerie	542	-	855	-
Écart de change sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	235	(13 127)	(17 276)	(6 786)
Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net au cours des périodes ultérieures	777	(13 127)	(16 421)	(6 786)
Total du résultat global	<u>28 755</u>	<u>31 873</u>	<u>(4 335)</u>	<u>5 920</u>
Attribuable aux :				
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société mère	28 755	31 873	(4 335)	5 920

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ RÉSUMÉ INTERMÉDIAIRE

Aux 30 septembre 2019 et 31 décembre 2018

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

ACTIF		30 septembre 2019 (non audité)	31 décembre 2018
ACTIFS NON COURANTS	Notes		
Immobilisations incorporelles	4	565 098	569 462
Immobilisations corporelles	5	51 035	47 084
Actifs au titre de droits d'utilisation	2.2	22 471	-
Immeubles de placement		4 993	4 980
Créances clients et autres débiteurs	7	3 316	480
Autres actifs		9 409	1 673
Actifs d'impôt différé		18 057	17 481
Total des actifs non courants		674 379	641 160
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6	233 466	182 490
Créances clients et autres débiteurs	7	322 532	315 431
Autres actifs		10 248	9 728
Trésorerie et dépôts à court terme	11	77 624	100 609
Total des actifs courants		643 870	608 258
Actifs détenus en vue de la vente		3 978	3 968
TOTAL DE L'ACTIF		1 322 227	1 253 386
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	16	217	217
Prime d'émission	16	748 624	748 624
Actions propres	16	(4 676)	(6 316)
Autres réserves liées au capital	15	13 456	12 246
Résultats non distribués		291 196	263 218
Transactions avec les détenteurs d'instruments de capitaux propres		(333 180)	(333 180)
Autres éléments de capitaux propres		45 204	44 427
Total des capitaux propres		760 841	729 236
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions à long terme et éventualités	12	171	146
Dette financière et emprunts à long terme	8.1	155 600	175 919
Obligations au titre des salaires et de la sécurité sociale		323	227
Impôts à payer	8.3	373	862
Autres passifs	8.4	-	14
Passif d'impôt différé		42 361	45 008
Total des passifs non courants		198 828	222 176
PASSIFS COURANTS			
Provisions à court terme et éventualités	12	7 694	9 411
Dette financière et emprunts à court terme	8.1	68 094	39 701
Dettes fournisseurs	8.2	227 382	175 401
Passifs sur contrats		3 046	3 532
Passif au titre de remboursement futur		316	453
Obligations au titre des salaires et de la sécurité sociale		21 177	23 504
Impôts à payer	8.3	14 480	15 166
Autres passifs	8.4	20 369	34 806
Total des passifs courants		362 558	301 974
Total du passif		561 386	524 150
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1 322 227	1 253 386

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Attribuables aux détenteurs de capitaux propres de la société mère									
	Capital émis	Prime d'émission	Actions propres	Autres réserves liées au capital	Résultats non distribués	Transactions avec les détenteurs de capitaux propres	Incidence des couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	Total
Au 1 ^{er} janvier 2019	217	748 624	(6 316)	12 246	263 218	(333 180)	-	44 427	729 236
Paiements fondés sur des actions (note 15)	-	-	-	2 850	-	-	-	-	2 850
Acquisition des droits liés à l'attribution d'actions (note 16)	-	-	1 640	(1 640)	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	-	-	27 978	-	-	-	27 978
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	-	-	-	-	542	235	777
Au 30 septembre 2019 (non audité)	217	748 624	(4 676)	13 456	291 196	(333 180)	542	44 662	760 841

Attribuables aux détenteurs de capitaux propres de la société mère								
	Capital émis	Prime d'émission	Actions propres	Autres réserves liées au capital	Résultats non distribués	Transactions avec les détenteurs de capitaux propres	Écarts de change sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	Total
Au 1 ^{er} janvier 2018	214	728 805	-	30 410	114 927	(333 180)	50 837	592 013
Incidence sur les soldes d'ouverture selon IAS 29 (note 2.1.1)	-	-	-	-	84 829	-	-	84 829
Augmentation de capital (note 16)	3	19 819	-	(19 822)	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions (note 15)	-	-	-	8 756	-	-	-	8 756
Rachat d'actions (note 16)	-	-	(14 117)	-	-	-	-	(14 117)
Acquisition des droits liés à l'attribution d'actions (note 16)	-	-	7 801	(7 801)	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	-	-	45 000	-	-	45 000
Autres éléments du résultat global pour la période	-	-	-	-	-	-	(13 127)	(13 127)
Au 30 septembre 2018 (non audité)	217	748 624	(6 316)	11 543	244 756	(333 180)	37 710	703 354

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

	Notes	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat avant impôts sur le résultat		37 724	68 926
Ajustements visant à rapprocher le résultat net avant impôts sur le résultat et les flux de trésorerie nets :			
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	4 et 5	23 020	20 723
Amortissement lié au droit d'utilisation	2.2	5 650	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 et 5	349	743
Dépréciation du goodwill	4	7 682	-
Paiements fondés sur des actions	15	2 850	8 756
Provision pour perte de valeur des stocks	6	4 249	3 525
Diminutions pour dépréciation des débiteurs	7	1 462	2 399
Recouvrement pour dépréciation des débiteurs		-	(5 271)
Fluctuations des provisions		(604)	(11 280)
Charges d'intérêts et autres charges financières		16 859	17 568
Charges d'intérêts liées au droit d'utilisation		1 789	-
Frais de change		5 345	18 922
Frais de réorganisation, d'intégration et d'acquisition		-	3 499
Profit sur la position monétaire nette pour l'exposition à l'inflation en Argentine	14	541	(10 826)
Variations d'actifs et de passifs			
Stocks		(55 840)	(59 101)
Créances clients et autres débiteurs		(38 850)	(53 624)
Autres actifs		(7 722)	(8 899)
Fournisseurs et autres passifs		48 644	115 288
Paiements d'impôt		(15 641)	(34 629)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		<u>37 507</u>	<u>76 719</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Paiements liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles		(15 183)	(35 928)
Paiements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	5	(13 227)	(5 853)
Paiements anticipés d'immobilisations corporelles		(4 785)	-
Charges payées relativement à l'acquisition d'une filiale		-	(1 699)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		<u>(33 195)</u>	<u>(43 480)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit tiré de la dette financière et des emprunts		8 665	30 211
Paiement de la dette financière et des emprunts		(15 517)	(6 164)
Paiements d'intérêts et d'autres charges financières		(12 712)	(11 833)
Rachat d'actions		-	(14 117)
Paiements liés aux obligations locatives	2.2	(6 775)	-
Charges payées relativement à l'émission de capital social		-	(1 800)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		<u>(26 339)</u>	<u>(3 703)</u>
Incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour l'exposition à l'inflation en Argentine		(743)	(3 191)
Incidence des résultats de change		(215)	(21 314)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		<u>(22 985)</u>	<u>5 031</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		<u>100 609</u>	<u>98 118</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		<u>77 624</u>	<u>103 149</u>

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Biotoscana Investments S.A. est une société luxembourgeoise constituée en société en commandite par actions le 26 juillet 2011 pour une durée illimitée et qui est assujettie à la loi générale sur les sociétés. L'ancienne dénomination de la Société était Advent Cartagena & CY S.C.A., mais il a été décidé, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 17 août 2011, de renommer la Société Biotoscana Investments & CY S.C.A.

Le 14 mars 2017, le conseil d'administration a décidé de transformer la structure de la Société, la faisant passer d'une société en commandite par actions à une société anonyme. La dénomination de la Société a été modifiée en conséquence, passant de Biotoscana Investments & CY S.C.A. à Biotoscana Investments S.A.

Le Groupe est le résultat d'un conglomérat de sociétés pharmaceutiques spécialisées complémentaires d'Amérique latine. La principale activité des sociétés du Groupe est la vente de produits pharmaceutiques pour les êtres humains sous forme de médicaments fabriqués, mais également l'achat, la vente, la distribution, l'importation, l'exportation et le commerce en général de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques et chimiques aux termes de plusieurs conventions de licence conclues avec différentes sociétés pharmaceutiques mondiales (tiers). Le principal actionnaire du Groupe est le fonds de capital-investissement mondial Advent International associé à d'autres actionnaires importants, notamment Essex Woodlands et d'autres investisseurs privés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la note 19.

Le 21 juillet 2017, la Société a été autorisée à inscrire et négocier ses certificats de dépôt brésiliens à la Bourse de São Paulo. La Société a également pu inscrire et négocier ses actions ordinaires sur le marché Euro MTF, bourse non réglementée exploitée par la Bourse du Luxembourg.

La relation des filiales incluses dans le périmètre de consolidation et l'information y afférente se détaillent comme suit :

Dénomination de la société	Adresse	Participation (1)		Activité
		Participation directe	Participation indirecte	
Biotoscana Ecuador S.A.	Manuel Córdova Galarza S/N, KM 7,5, Quito, Équateur	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Biotoscana Farma de Perú S.A.C.	Av. República de Panamá 3591, 13 ^e étage, San Isidro, Lima, Pérou	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Biotoscana Farma S.A.	Pte. Arturo Illia 668, Haedo, Buenos Aires, Argentine	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Biotoscana Farma S.A.	Cra. 106 No. 15-25 Lote 135A Manzana 23, Bogota, Colombie	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Colveh1 S.A.S	Av. 82 12-18, 6 ^e étage, Bogota, Colombie	0,00 %	100 %	Autres activités scientifiques et techniques
Colveh2 S.A.S	Av. 82 12-18, 6 ^e étage, Bogota, Colombie	0,00 %	100 %	Autres activités scientifiques et techniques
Colveh3 S.A.S	Av. 82 12-18, 6 ^e étage, Bogota, Colombie	0,00 %	100 %	Autres activités scientifiques et techniques
Colveh4 S.A.S	Av. 82 12-18, 6 ^e étage, Bogota, Colombie	0,00 %	100 %	Autres activités scientifiques et techniques
Biotoscana Uruguay S.A. (anciennement Cufre S.A.)	Saldanha da Gama 3622, bureau 311, Montevideo, Uruguay	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Grupo Biotoscana Costa Rica S.R.L.	San Rafael de Escazú, bureau 103, San José, Costa Rica	0,00 %	100 %	Pharmaceutique

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Dénomination de la société	Adresse	Participation (1)		Activité
		Participation directe	Participation indirecte	
Grupo Biotoscana de Especialidad S.A. de C.V.	Jaime Nuno 1915, Guadalupe Inn, Distrito Federal, Mexique	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Grupo Biotoscana Panamá S.A.	Street 56 y 57 Este, Obarrio, Sortis Business Tower, bureau 10 H, Panama	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Grupo Biotoscana S.L.U.	CI Pradillo 5 Bajo Ext, Madrid, Espagne	100 %	0,00 %	Pharmaceutique
Wisteny Trading S.A. (anciennement Grupo Biotoscana S.A.)	Luis Bonavita 1294, bureau 2004, WTC, Montevideo, Uruguay	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Laboratorio Biotoscana Farma Ltda.	Av. Los Militares 5001, 12 ^e étage, Comuna de las Condes, Santiago de Chile, Chili	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Laboratorio DOSA S.A.	Girardot 1369, Buenos Aires, Argentine	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Laboratorio LKM S.A.	Montevideo 589, 4 ^e étage, Buenos Aires, Argentine	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
Latin American Pharma Company ETVE S.L.U.	Travessera de Gràcia 11, 5 ^e étage, Barcelone, Espagne	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
LKM Bolivia S.A.	Arce 2132, La Paz, Bolivie	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
LKM Chile S.A.	Av. Los Militares 5001, 12 ^e étage, Comuna de los Condes, Santiago de Chile, Chili	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
LKM Ecuador S.A.	Diego de Almagro 30-134, Quito, Équateur	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
LKM Paraguay S.A.	Mainumby 2062, Fernando de la Mora, Paraguay	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
LKM Perú S.A.	Los Zorzaes 130, Lima, Pérou	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
GBT – Grupo Biotoscana S.A. (anciennement Perbal S.R.L)	Luis Bonavita 1294, bureau 2004, WTC, Montevideo, Uruguay	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
United Medical Distribution Ltda.	Al Dos Maracatins 1435, bureau 104, São Paulo, Brésil	0,00 %	100 %	Pharmaceutique
United Medical Ltda.	Av. dos Imarés 401, Bairro Moema, São Paulo, Brésil	0,00 %	100 %	Pharmaceutique

1) Aucun changement n'a été apporté aux filiales ni au périmètre de consolidation par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et à la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires de Biotoscana Investments S.A. et de ses filiales (collectivement, le Groupe ou la Société) pour les périodes de neuf mois et de trois mois closes le 30 septembre 2019 a été autorisée par résolution des administrateurs le 8 novembre 2019. Biotoscana Investments (la société mère) est domiciliée au Luxembourg. Le siège social est situé au 70, route d'Esch, L-1470, Luxembourg.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Mode de préparation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour les périodes de neuf mois et de trois mois closes le 30 septembre 2019 ont été dressés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations et notes requises pour la présentation des états financiers consolidés annuels et doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 décembre 2018 préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») adoptées par l'Union européenne et publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces normes ne sont pas différentes de celles approuvées par l'IASB.

La monnaie fonctionnelle de chacune des entités consolidées du Groupe est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chaque entité exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle de l'émetteur est le dollar américain (\$ US). La monnaie de présentation du Groupe est le réal (« BRL ») et tous les montants sont libellés en milliers de BRL.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité au taux de change applicable aux dates de clôture respectives. Les profits et les pertes tirés du règlement des transactions réalisées par les sociétés du Groupe et de la conversion des actifs et des passifs monétaires dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité sont comptabilisés en résultat net.

Les résultats et la situation financière de chaque entité du Groupe (à l'exception des filiales argentines, dont l'économie était considérée comme hyperinflationniste depuis le 1^{er} juillet 2018) sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- i. Les actifs et passifs pour chaque état de la situation financière présenté sont convertis au taux de clôture applicable aux dates de clôture respectives.
- ii. Les produits et les charges pour chaque état du résultat net et chaque état des autres éléments du résultat global sont convertis soit aux taux en vigueur aux dates des transactions ou aux taux de change moyens mensuels (au cas où cette moyenne est une approximation raisonnable de l'incidence cumulative des taux en vigueur aux dates des transactions).

Les écarts de change provenant de la conversion des résultats et de la situation financière de chacune des entités consolidées du Groupe sont inclus dans les écarts de change sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global et portés comme composante distincte des capitaux propres.

2.1.1 IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*

À compter du 1^{er} juillet 2018, l'économie argentine est considérée comme hyperinflationniste selon les critères d'IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* (« IAS 29 »). Cette norme exige que l'entité ou l'information financière des composantes dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie considérée comme hyperinflationniste soient retraitées selon un indice des prix général qui reflète les variations du pouvoir d'achat général. L'indice d'inflation utilisé en Argentine est un indice synthétique avec les caractéristiques suivantes : i) l'indice interne des prix de gros (« IPIM ») jusqu'en décembre 2016; et ii) après cette date, l'indice des prix à la consommation (« IPC ») national. De plus, en raison du manque d'indice national en novembre et décembre 2015, l'indice des prix à la consommation de Buenos Aires (« IPC CABA ») a été utilisé.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Tous les éléments figurant au bilan des filiales argentines doivent être classés en éléments monétaires et non monétaires. Les éléments monétaires sont des unités monétaires détenues et des éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés sous la forme d'un nombre d'unités monétaires déterminé ou déterminable. Ces éléments monétaires ne sont pas retraités parce qu'ils sont déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur. En période d'inflation, une entité qui détient davantage d'actifs monétaires que de passifs monétaires perd du pouvoir d'achat et une entité dont les passifs monétaires dépassent les actifs monétaires gagne du pouvoir d'achat, dans la mesure où les actifs et passifs ne sont pas liés à un niveau de prix. Le profit ou la perte sur la position monétaire nette est inclus en résultat net.

Les actifs et passifs non monétaires (éléments qui ne sont pas déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur) sont retraités en appliquant l'indice pertinent. Après le retraitement des actifs non monétaires selon IAS 29, il faut évaluer si le montant retraité de l'actif est susceptible d'excéder sa valeur recouvrable. De plus, l'application d'IAS 29 entraîne la création d'écarts temporaires, étant donné que la valeur comptable des actifs non monétaires est ajustée en fonction de l'inflation, mais qu'aucun ajustement équivalent n'est effectué à des fins fiscales; un tel écart temporaire donne donc lieu à un passif d'impôt différé qui doit être comptabilisé en résultat net.

Les résultats et la situation financière des filiales argentines, qui ont pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyperinflationniste, sont tout d'abord retraités conformément à IAS 29, puis convertis dans la monnaie de présentation à l'aide de la procédure suivante :

- i. Tous les montants des états financiers (sauf les montants comparatifs) sont convertis à l'aide du taux de change à la date de clôture de la période considérée.
- ii. IAS 29 s'applique à partir du début de la période de présentation de l'information financière. Les chiffres de l'état du résultat net ont été présentés en retraitant chaque poste selon IAS 29 jusqu'à la fin de la période et en convertissant le montant correspondant en BRL aux taux en vigueur à la fin de la période.
- iii. Les montants comparatifs des états financiers consolidés sont ceux présentés à titre de montants pour l'exercice considéré dans les états financiers pertinents de l'exercice précédent (c.-à-d. non ajustés pour les variations ultérieures du niveau des prix ou des taux de change), ce qui entraîne des écarts entre les capitaux propres de clôture de l'exercice précédent et les capitaux propres d'ouverture de l'exercice considéré et, comme choix de méthode comptable, ces changements sont présentés comme suit : a) la réévaluation au moment de l'application initiale d'IAS 29 à titre d'ajustement des capitaux propres; et b) les incidences ultérieures, y compris la reconversion selon IAS 21 à titre d'écarts de change sur la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

L'incidence de l'application d'IAS 29 sur les soldes d'ouverture (1^{er} janvier 2018 – date de l'application initiale) se détaille comme suit :

	Capitaux propres Augmentation (diminution)
Immobilisations incorporelles	74 434
Immobilisations corporelles	9 064
Actifs d'impôt différé	(4 726)
Stocks	6 057
	<u>84 829</u>

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

2.1.2 Vente de produits en vertu d'accords de vente à livrer

Dans certains cas, les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits sont comptabilisés même si les biens correspondants n'ont pas été livrés dans la mesure où la transaction correspond à une vente selon la méthode de la livraison différée (communément appelée accord de vente à livrer), à la demande spécifique du client respectif et à la condition que le client prenne en charge expressément le transfert de la propriété des biens connexes et de tous les risques et avantages y afférents. Dans ces cas-là, la transaction de vente est consignée de façon à refléter adéquatement l'accord de vente à livrer et l'ensemble de ses modalités. Après un accord de vente à livrer, la Société devient une simple fiduciaire des biens vendus, et elle doit les livrer dès qu'elle reçoit la demande du client et sans conserver les risques et avantages liés à la propriété desdits produits à partir de ce moment.

Les obligations de prestation aux termes d'un accord de vente à livrer entraînent le transfert de propriété des produits vendus et les services de fiduciaire et de transport jusqu'à la livraison physique demandée par le client. Au moment de la facturation, les produits des activités ordinaires connexes sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours, des rabais et des remises et compte non tenu dans le prix de vente de la partie liée aux services de fiduciaire et de transport. Cette partie du prix d'achat est ensuite actualisée pendant la période écoulée entre la facturation et la livraison physique finale avec les frais connexes.

2.2. Nouvelles normes, interprétations et modifications adoptées par le Groupe

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Le Groupe n'a adopté de façon anticipée aucune norme, interprétation ou modification qui a été publiée, mais qui n'est pas encore en vigueur.

En 2019, le Groupe a appliqué pour la première fois IFRS 16, *Contrats de location*. Conformément à IAS 34, la nature et l'incidence de ces changements sont décrites ci-dessous.

Plusieurs autres modifications et interprétations s'appliquent pour la première fois en 2019, mais n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires du Groupe.

IFRS 16, Contrats de location

IFRS 16 remplace IAS 17, *Contrats de location*, IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15, *Avantages dans les contrats de location simple*, et SIC-27, *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*. La norme présente les principes liés à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir pour les contrats de location et exige que les preneurs comptabilisent la plupart des contrats de location à l'aide d'un modèle unique au bilan.

Le Groupe a choisi d'adopter IFRS 16 selon l'approche rétrospective modifiée à compter de la date de l'application initiale du 1^{er} janvier 2019. Le Groupe a choisi de recourir à la mesure de simplification permettant d'appliquer la norme uniquement aux contrats qui étaient déjà définis comme contrats de location en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4 à la date de l'application initiale. Le Groupe a également choisi d'utiliser les exemptions relatives à la comptabilisation des contrats de location qui, à la date de début, ont une durée d'au plus 12 mois et ne comprennent aucune option d'achat (« contrats de location à court terme ») ou les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur (« bien de faible valeur »).

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

L'incidence de l'adoption d'IFRS 16 se détaille comme suit :

Incidence sur l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2019

	<u>1^{er} janvier 2019</u>
ACTIF	
Actifs non courants	
Actif au titre du droit d'utilisation	25 820
Immobilisations corporelles	(290)
PASSIF	
Passifs non courants	
Obligations locatives à long terme	18 397
Passifs courants	
Obligations locatives à court terme	7 423

Il n'y a eu aucune incidence importante sur l'état du résultat net ni sur l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie consolidé ou le RPA de base et dilué.

a) *Nature de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16*

Le Groupe détient des contrats de location pour divers éléments. Avant l'adoption d'IFRS 16, le Groupe a classé chacun de ses contrats de location (à titre de preneur) à la date de passation en tant que contrat de location-financement ou contrat de location simple. Un contrat de location était classé en tant que contrat de location-financement s'il transférait au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué; il était sinon classé en tant que contrat de location simple. Les contrats de location-financement ont été inscrits à l'actif au début de la période de location à la date de passation, à la juste valeur du bien loué ou, si elle était inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimums au titre de la location. Les paiements au titre de la location ont été ventilés entre les intérêts et l'amortissement de l'obligation locative. Dans le cadre d'un contrat de location-financement, le bien loué n'a pas été inscrit à l'actif et les paiements au titre de la location ont été comptabilisés à titre de charge de location à l'état du résultat net selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

À l'adoption d'IFRS 16, le Groupe a adopté une approche unique en matière de comptabilisation et d'évaluation pour tous les contrats de location dans le cadre desquels elle est le preneur, sauf pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Le Groupe a comptabilisé les obligations locatives pour effectuer les paiements de loyers et des actifs au titre de droits d'utilisation du bien sous-jacent.

Contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location-financement

Le Groupe n'a pas modifié la valeur comptable initiale des actifs et des passifs comptabilisés à la date d'application initiale pour les contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location-financement (c.-à-d. que les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives correspondent aux actifs et passifs faisant l'objet de contrats de location comptabilisés selon IAS 17).

Contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple

Le Groupe a comptabilisé les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour ces contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les actifs au titre de droits d'utilisation pour la plupart

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

des contrats de location ont été comptabilisés en fonction de la valeur comptable comme si la norme avait toujours été appliquée, sauf pour le taux d'emprunt marginal à la date de l'application initiale. Dans certains contrats de location, les actifs au titre de droits d'utilisation ont été comptabilisés selon le montant des obligations locatives, ajusté pour tenir compte des montants des loyers payés d'avance ou déjà comptabilisés dans les charges à payer. Les obligations locatives ont été comptabilisées en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyers restants, actualisée au moyen du taux d'emprunt marginal à la date d'application initiale.

Compte tenu de ce qui précède, au 1^{er} janvier 2019 :

- Des actifs au titre de droits d'utilisation de 25 820 BRL ont été comptabilisés et présentés distinctement à l'état de la situation financière. Les actifs faisant l'objet de contrats de location antérieurement comptabilisés en tant que contrats de location-financement de 290 BRL et inclus dans les immobilisations corporelles ont été reclassés comme actifs au titre de droits d'utilisation.
- Des obligations locatives supplémentaires de 25 820 BRL ont été comptabilisées et incluses sous la dette financière et les emprunts à long terme et à court terme.

b) Résumé des nouvelles méthodes comptables

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le Groupe comptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation à la date de début du contrat de location (c.-à-d. à la date à laquelle le bien sous-jacent est disponible pour utilisation). Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations des obligations locatives. Dans le cas des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux filiales situées dans les pays déclarés hyperinflationnistes, le coût est réévalué selon les dispositions d'IAS 29. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. À moins qu'il ne soit raisonnablement assuré que le Groupe deviendra propriétaire du bien loué à la fin du contrat de location, les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont amortis selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité estimative et la durée du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation font l'objet d'une dépréciation.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise des obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à verser sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (y compris les paiements de loyers fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et les sommes à payer au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation du contrat de location. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, les obligations locatives sont augmentées pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduites en fonction des paiements de loyers versés. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée si le contrat est modifié, s'il y a un changement dans la durée du contrat de location, si les paiements de loyers fixes en substance ont été modifiés ou s'il y a un changement dans l'appréciation de la probabilité que soit exercée l'option d'achat du bien sous-jacent.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

Le Groupe applique l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme à ses contrats de location à court terme de certains éléments (c.-à-d. les contrats de location qui ont une durée d'au plus 12 mois à la date de début et ne comprennent aucune option d'achat). Il applique également l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location de faible valeur aux contrats de location de matériel de bureau qui sont considérés comme des biens de faible valeur. Les paiements de loyers sur les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés à titre de charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Jugement important dans la détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement

Le Groupe détermine la durée du contrat de location comme étant la période non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période visée par une option de prolongation du contrat de location, s'il a la certitude raisonnable de l'exercer, ou toute période visée par une option de résiliation, s'il a la certitude raisonnable de ne pas l'exercer.

Le Groupe dispose d'une option, aux termes de certains de ses contrats de location, de louer les biens pour des durées additionnelles d'années. Le Groupe exerce son jugement pour évaluer s'il a la certitude raisonnable d'exercer l'option de renouvellement. Pour ce faire, il tient compte de tous les facteurs qui créent un avantage économique à exercer une option de renouvellement. Après la date de début, le Groupe réévalue la durée du contrat s'il se produit un événement ou un changement de circonstance important qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer ou non l'option de renouvellement (p. ex., un changement de la stratégie d'affaires).

c) Montants comptabilisés à l'état de la situation financière et à l'état du résultat net

La valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives du Groupe ainsi que leurs variations au cours de la période se détaillaient comme suit :

	Actif au titre du droit d'utilisation	Obligations locatives
Au 1^{er} janvier 2019	25 820	25 820
Ajouts	758	758
Charge d'amortissement	(5 650)	-
Charges d'intérêts	-	1 789
Paiements	-	(6 775)
Écarts de change	1 543	(1 300)
Au 30 septembre 2019	<u>22 471</u>	<u>20 292</u>
Courants	-	5 311
Non courants	<u>22 471</u>	<u>14 981</u>

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Les montants comptabilisés à l'état du résultat net au 30 septembre 2019 se détaillaient comme suit :

	30 septembre 2019
Charge d'amortissement liée aux actifs au titre de droits d'utilisation	(5 650)
Charges d'intérêts se rapportant aux obligations locatives	(1 789)
Autres contrats de location et loyers	(75)
	<u>(7 514)</u>

Interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation aborde la question de la comptabilisation des impôts sur le résultat en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux qui influe sur l'application d'IAS 12. Elle ne s'applique qu'aux impôts et droits ou taxes qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12 et ne comporte pas précisément d'exigences relatives aux intérêts et aux pénalités associés aux traitements fiscaux incertains. Cette interprétation répond aux questions suivantes :

- L'entité considère-t-elle les traitements fiscaux incertains isolément ou collectivement?
- Que suppose l'entité relativement au contrôle des traitements fiscaux par l'administration fiscale?
- Comment l'entité détermine-t-elle le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt?
- Comment l'entité tient-elle compte des changements dans les faits et les circonstances?

L'entité doit déterminer si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux. L'entité doit appliquer la méthode qui fournit la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. L'interprétation entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, mais certains allègements transitoires sont offerts. Le Groupe applique cette interprétation à partir de la date de son entrée en vigueur.

Cette interprétation n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés du Groupe.

Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Les modifications précisent que, lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle applique les dispositions relatives à un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, notamment la réévaluation à la juste valeur des intérêts détenus antérieurement dans les actifs et les passifs de l'entreprise commune. Pour ce faire, l'acquéreur réévalue la totalité de la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise commune.

Une entité applique ces modifications aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe à l'ouverture ou après l'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est permise.

Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés du Groupe étant donné qu'il n'y a pas de regroupement d'entreprises pendant la période.

IFRS 11, Partenariats

Une partie qui a des intérêts dans une entreprise commune sans toutefois exercer un contrôle conjoint sur celle-ci peut obtenir le contrôle conjoint de l'entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise, au sens d'IFRS 3. Les modifications précisent que les intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise commune ne sont pas réévalués.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Une entité applique ces modifications aux transactions pour lesquelles elle obtient le contrôle conjoint à l'ouverture ou après l'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est permise.

Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés du Groupe étant donné qu'il n'y a pas d'entreprise commune.

IAS 12, Impôts sur le résultat

Les modifications précisent que les conséquences fiscales des dividendes sont plus directement liées aux événements ou transactions passés qui ont généré des bénéfices distribuables, plutôt que liées aux distributions aux propriétaires. Par conséquent, l'entité doit comptabiliser les conséquences fiscales des dividendes en résultat net, dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, selon le poste dans lequel elle a comptabilisé ces événements ou transactions passés à l'origine.

Une entité applique les modifications pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est permise. Lorsque l'entité applique ces modifications pour la première fois, elle les applique aux conséquences fiscales des dividendes comptabilisés à compter de l'ouverture de la première période comparative.

Elles n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés du Groupe à la suite des changements décrits. Voir la note 17.2 pour obtenir de plus amples renseignements sur le calcul de l'impôt sur le résultat et de l'impôt différé.

IAS 23, Coûts d'emprunt

Les modifications précisent qu'une entité traite tout emprunt en cours contracté initialement dans le but d'obtenir l'actif qualifié en tant que partie des fonds empruntés de façon générale lorsque les activités indispensables à la préparation de l'actif préalablement à son utilisation ou à sa vente prévue sont pratiquement toutes terminées.

L'entité applique les modifications aux coûts d'emprunt engagés à l'ouverture ou après l'ouverture de l'exercice pour lequel l'entité applique les modifications en question pour la première fois. L'entité applique ces modifications pour les exercices à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est permise.

Le Groupe n'a pas de coûts d'emprunt liés à la construction d'actifs qualifiés. Par conséquent, cette modification n'a pas d'incidence sur les états financiers consolidés résumés.

3. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est constituée d'un seul secteur d'exploitation, qui met principalement l'accent sur les produits novateurs et les produits génériques spécialisés de grande qualité afin de répondre aux besoins importants non satisfaits des patients.

Ce secteur est soutenu par plusieurs fonctions gérées de manière centralisée : des services de recherche et de développement, de fabrication, d'approvisionnement, de partenariat et de commercialisation, de développement commercial et de fusions et acquisitions ainsi que des fonctions fiscales, financières et de trésorerie. Les responsables de ces fonctions relevaient directement du chef de la direction (qui est le principal décideur opérationnel).

L'information sectorielle est conforme à l'information financière régulièrement examinée par le chef de la direction et le conseil d'administration aux fins d'évaluation du rendement, d'affectation des ressources et de planification et de prévision des périodes futures.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Information géographique

Le tableau suivant présente le total des produits provenant de clients externes, selon l'emplacement des clients. Aucun produit de la Société n'est attribuable au Luxembourg, soit le pays où est situé son siège social.

	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)
Argentine	106 507	173 097	23 699	11 515
Bolivie	6 516	5 103	2 532	2 286
Brésil	304 384	269 148	116 526	100 169
Chili	29 464	23 483	10 405	8 007
Colombie	92 423	121 287	36 145	38 744
Costa Rica	208	385	33	385
Équateur	10 399	11 845	2 804	3 383
Guatemala	639	933	92	933
Mexique	13 351	6 046	5 790	2 055
Panama	-	35	-	-
Paraguay	2 228	1 896	866	878
Pérou	15 549	14 863	4 952	5 738
Uruguay	5 799	10 315	1 671	3 355
Produits bruts tirés des produits	587 467	638 436	205 515	177 448
Produits bruts tirés des commissions de vente ¹	2 909	-	1 791	-
Produits bruts	590 376	638 436	207 306	177 448
Remises	(15 629)	(29 803)	(5 396)	(3 905)
Taxes directes	(31 638)	(23 158)	(11 820)	(7 957)
Produits nets	543 109	585 475	190 090	165 586

1) Ventes provenant de Colombie.

En outre, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles en Argentine, au Brésil et en Colombie s'élevait respectivement à 38 886 BRL, 7 285 BRL et 1 328 BRL au 30 septembre 2019, et à respectivement 28 567 BRL, 3 451 BRL et 6 372 BRL au 30 septembre 2018. Tous les autres emplacements représentaient moins de dix pour cent du solde total, et aucune immobilisation corporelle n'est détenue au Luxembourg.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Le tableau suivant présente quant à lui les ajouts aux immobilisations corporelles dans chaque pays.

	30 septembre 2019 (non audité)	31 décembre 2018
Argentine	7 470	10 195
Bolivie	3	14
Brésil	5 028	1 767
Chili	28	11
Colombie	15	239
Équateur	98	11
Mexique	78	104
Paraguay	14	14
Pérou	446	72
Uruguay	47	52
Ajouts aux immobilisations corporelles	13 227	12 479

Produits par secteur thérapeutique

Pour les périodes indiquées ci-dessous, les produits par secteur thérapeutique sont les suivants :

	Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)	Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)
Maladies infectieuses	202 296	194 414	74 867	65 292
Oncologie et oncohématologie	259 724	229 789	87 898	75 606
Traitements spécialisés, immunologie et inflammation	80 133	86 130	30 359	31 216
Maladies orphelines et rares	45 314	128 103	12 391	5 334
Produits bruts tirés des produits	587 467	638 436	205 515	177 448
Produits bruts tirés des commissions de vente ¹	2 909	-	1 791	-
Produits bruts	590 376	638 436	207 306	177 448
Remises	(15 629)	(29 803)	(5 396)	(3 905)
Taxes directes	(31 638)	(23 158)	(11 820)	(7 957)
Produits nets	543 109	585 475	190 090	165 586

1) Ventes de produits de maladies infectieuses.

Concentration des produits et du crédit

À l'exception d'un client au Brésil qui représentait 10,73 % des produits bruts, aucun client ne représentait 10 % ou plus des produits bruts de la Société.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Goodwill	Portefeuille des clients	R et D, marques de commerce et licences	Applications informatiques	Total
Coût					
Solde au 1^{er} janvier 2018	386 557	43 493	102 121	1 847	534 018
Incidence d'IAS 29 sur les soldes d'ouverture	73 632	-	13 537	32	87 201
Ajouts	-	-	21 681	1 734	23 415 ¹
Cessions	-	-	(989)	-	(989)
Écarts de conversion	(18 480)	-	10 325	173	(7 982)
Solde au 31 décembre 2018	441 709	43 493	146 675	3 786	635 663
Ajouts	-	-	14 933	1 080	16 013
Cessions	-	-	(241)	-	(241)
Écarts de conversion	(3 675)	-	7 761	202	4 288
Solde au 30 septembre 2019	438 034	43 493	169 128	5 068	655 723
Amortissement des immobilisations incorporelles					
Solde au 1^{er} janvier 2018	-	(22 264)	(13 353)	(408)	(36 025)
Incidence d'IAS 29 sur les soldes d'ouverture	-	-	(12 739)	(28)	(12 767)
Dotation aux amortissements pour la période	-	(6 214)	(12 331)	(659)	(19 204)
Cessions	-	-	721	-	721
Écarts de conversion	-	-	1 111	(37)	1 074
Solde au 31 décembre 2018	-	(28 478)	(36 591)	(1 132)	(66 201)
Dotation aux amortissements pour la période	-	(4 660)	(9 910)	(796)	(15 366)
Perte de valeur pour la période	(7 682)	-	-	-	(7 682)
Écarts de conversion	-	-	(1 299)	(77)	(1 376)
Solde au 30 septembre 2019	(7 682)	(33 138)	(47 800)	(2 005)	(90 625)
Valeur comptable nette					
Au 30 septembre 2019	430 352	10 355	121 328 ²	3 063	565 098
Au 31 décembre 2018	441 709	15 015	110 084 ²	2 654	569 462

1) Principalement lié à l'acquisition d'une licence pour commercialiser de nouveaux produits, y compris les paiements d'étape.

2) Comprend des montants de 2 625 BRL et 2 756 BRL liés à la R et D incorporée dans le coût de l'actif aux 30 septembre 2019 et 31 décembre 2018, respectivement.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le Groupe a acquis des actifs d'un coût de respectivement 16 013 et 23 415 BRL.

Test de dépréciation du goodwill

Le Groupe effectue son test de dépréciation annuel du goodwill chaque année, en décembre, ou plus tôt lorsque les circonstances indiquent que la valeur comptable peut s'être dépréciée. Le test de dépréciation du Groupe pour ces immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Pour cette évaluation, le Groupe a déterminé trois UGT : United Medical Ltda., Latin American Pharma Company ETVE S.L.U. et Laboratorio DOSA S.A. La ventilation par UGT du goodwill du Groupe au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

United Medical Ltda.	305 008
Latin American Pharma Company ETVE S.L.U.	93 754
Laboratorio DOSA S.A.	42 947
Total	441 709

La direction est d'avis qu'il n'existe aucun indice de dépréciation relativement à United Medical Ltda (« UM ») au 30 septembre 2019, étant donné qu'il n'y a aucun changement important sur le marché brésilien et dans les activités d'UM qui pourraient avoir une incidence sur son activité à ce niveau. Par conséquent, le test de dépréciation annuel complet du goodwill d'UM sera effectué en décembre 2019 conformément à la méthode comptable du Groupe.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Cependant, la partie la plus importante des activités de Latin American Pharma Company ETVE S.L.U. et de Laboratorio DOSA S.A. est principalement concentrée en Argentine, pays qui a connu des changements notables dans les derniers mois. L'élection présidentielle primaire en Argentine s'est tenue en août 2019 après la publication des états financiers du deuxième trimestre, et s'est soldée par un scénario défavorable pour le parti gouvernemental national, présentant des différences considérables par rapport aux sondages publiés avant le processus électoral. Par la suite, à la fin d'octobre 2019, les élections générales ont eu lieu et ont confirmé les résultats de la primaire. Par conséquent, un nouveau président entrera en fonction en décembre 2019.

Cet événement, et plus particulièrement le résultat inattendu de l'élection primaire, a entraîné une chute des marchés financiers les jours suivant l'élection primaire, ce qui a provoqué une baisse importante du marché boursier argentin, une appréciation importante des taux de change des devises par rapport au peso argentin (passé d'environ 45 à 60 pesos argentins pour chaque dollar américain), et une baisse importante du prix des titres de créance du gouvernement argentin. Le risque du pays a atteint 1 467 points dans les premiers jours suivant l'élection présidentielle primaire et est passé à environ 2 143 points à ce jour.

Depuis, le président argentin a annoncé une série de mesures économiques visant à gérer le scénario macroéconomique, notamment le changement du profil de la dette souveraine, les dates de remboursement et certaines mesures axées sur le contrôle du marché des changes touchant, entre autres, le flux des devises généré par les exportations et les importations, et la nécessité d'une autorisation préalable de la Banque centrale pour verser des dividendes à l'étranger. L'incertitude générée par les résultats des élections primaires et la modification des variables macroéconomiques, doublée des mesures prises par le gouvernement pour gérer l'urgence économique, a été perçue sur les marchés financiers internationaux comme une extension des risques durables de la dette de l'Argentine et, par conséquent, les agences de notation des risques ont abaissé la cote de risque de l'Argentine.

Parmi les variables non observables sur le marché assorties d'une volatilité élevée, le prix de la devise est l'une des principales préoccupations du gouvernement en raison de ses incidences sur l'inflation et l'activité économique locale. Cette situation a mené la direction du Groupe à évaluer les indices de dépréciation pour les actifs de l'Argentine et, conformément à la politique du Groupe, un test de dépréciation du goodwill relatif à l'Argentine a été effectué.

Latin American Pharma Company ETVE S.L.U (« LAPC ») et Laboratorio DOSA S.A. (« DOSA »)

La valeur recouvrable des UGT de LAPC et de DOSA au 30 septembre 2019 a été établie selon un calcul de la valeur d'utilité dans le cadre duquel on utilise des projections de flux de trésorerie fondées sur des budgets mis à jour par le Groupe et couvrant une période de huit ans. Les flux de trésorerie projetés ont été modifiés pour tenir compte de la variation de la demande de produits pharmaceutiques au sein du portefeuille de LAPC et de DOSA en raison des conditions économiques prévues en Argentine décrites précédemment. Le taux d'actualisation nominal en dollars américains appliqué aux projections de flux de trésorerie est de 17,32 % (15 % en 2018). Les flux de trésorerie au-delà de la période de huit ans font l'objet d'une extrapolation à l'aide d'un taux de croissance de 1,9 % (1,9 % en 2018) qui se rapporte au taux d'inflation à long terme aux États-Unis, ce qui indique une position prudente qui suppose un scénario de stagnation des quantités vendues et des hausses de prix attribuables uniquement à l'inflation.

À la suite de ce test de dépréciation, la direction a déterminé qu'aucune dépréciation du goodwill n'était requise pour DOSA, mais il a été déterminé que les flux de trésorerie actualisés futurs pour l'UGT de LAPC sont inférieurs à la valeur comptable du goodwill, compte non tenu de la recouvrabilité des immobilisations corporelles; elle a donc déterminé qu'un ajustement relatif à la dépréciation de cette tranche du goodwill de 7 682 BRL était requis et il a été comptabilisé à l'état du résultat net de la période considérée.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Le calcul de la valeur d'utilité pour les trois UGT est le plus influencé par les hypothèses suivantes, qui ont été prises en compte par la direction dans l'exécution du test de dépréciation :

- les volumes;
- les prix;
- les marges brutes;
- les dépenses d'investissement;
- le taux d'actualisation;
- le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période visée par les prévisions.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Produits en cours	Matériel et outillage	Matériel de traitement de l'information	Matériel de bureau	Véhicules	Total
Coût								
Solde au 1^{er} janvier 2018	3 296	16 901	7 728	17 006	7 842	5 401	2 036	60 210
Incidence d'IAS 29 sur les soldes d'ouverture	1 105	5 435	3 116	10 332	3 505	3 030	491	27 014
Ajouts	-	1 044	1 512	8 168	807	316	632	12 479
Cessions	-	(31)	(7)	(100)	(100)	57	(586)	(767)
Transferts ¹	-	(937)	(4 097)	83	-	-	(136)	(5 087)
Écarts de conversion	(2 346)	(344)	(2 262)	1 007	(493)	(212)	79	(4 571)
Solde au 31 décembre 2018	2 055	22 068	5 990	36 496	11 561	8 592	2 516	89 278
Ajouts	-	2 270	696	8 195	1 210	518	338	13 227
Cessions	-	-	-	(55)	(43)	(14)	(248)	(360)
Transferts ²	(124)	513	(520)	51	(189)	52	(187)	(404)
Écarts de conversion	(63)	2 075	(2 934)	(1 315)	(29)	(62)	(38)	(2 366)
Solde au 30 septembre 2019	1 868	26 926	3 232	43 372	12 510	9 086	2 381	99 375
Amortissement								
Solde au 31 décembre 2017	-	(4 589)	-	(6 343)	(5 067)	(2 571)	(739)	(19 309)
Incidence d'IAS 29 sur les soldes d'ouverture	-	(3 223)	-	(8 793)	(3 289)	(2 237)	(408)	(17 950)
Dotation aux amortissements pour l'exercice	-	(3 213)	-	(2 985)	(1 426)	(637)	(385)	(8 646)
Cessions	-	3	-	17	66	5	407	498
Transferts ¹	-	(1 266)	-	2 385	-	-	-	1 119
Écarts de conversion	-	(93)	-	1 567	421	135	64	2 094
Solde au 31 décembre 2018	-	(12 381)	-	(14 152)	(9 295)	(5 305)	(1 061)	(42 194)
Dotation aux amortissements pour la période	-	(2 905)	-	(2 981)	(1 065)	(441)	(262)	(7 654)
Cessions	-	-	-	13	41	14	184	252
Transferts ²	-	-	-	-	109	-	13	122
Écarts de conversion	-	(84)	-	1 079	71	58	10	1 134
Solde au 30 septembre 2019	-	(15 370)	-	(16 041)	(10 139)	(5 674)	(1 116)	(48 340)
Valeur comptable nette								
Au 30 septembre 2019	1 868	11 556	3 232	27 331	2 371	3 412	1 265	51 035
Au 31 décembre 2018	2 055	9 687	5 990	22 344	2 266	3 287	1 455	47 084

- 1) Correspond au transfert d'une installation colombienne aux actifs détenus en vue de la vente durant le premier exercice clos le 31 décembre 2018.
- 2) Correspond à un transfert aux actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisé jusqu'en 2018 dans les contrats de location-financement, sous Immobilisations corporelles (voir la note 2.2).

Durant la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 et l'exercice clos le 31 décembre 2018, le Groupe a acquis des actifs au coût de respectivement 13 227 BRL et 12 479 BRL.

Comme il est précisé à la note 4, il faut évaluer si le montant des éléments des immobilisations corporelles des UGT argentines excède sa valeur recouvrable. Un test de dépréciation a été effectué au 30 septembre 2019 relativement à ces actifs.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Les flux de trésorerie projetés ayant servi aux calculs du test de dépréciation ont été préparés conformément aux flux de trésorerie utilisés pour le test de dépréciation du goodwill et tiennent compte d'une période semblable à la durée d'utilité résiduelle des immobilisations corporelles. Le taux d'actualisation nominal en dollars américains est de 16,90 % pour l'exercice 2019 sur la durée d'utilité des actifs restant à courir. Au-delà de la période de huit ans, les flux de trésorerie sont projetés selon une augmentation des prix due à l'inflation uniquement, sans augmentation en termes réels. À la suite de ce test de dépréciation, la direction n'a relevé aucune dépréciation nécessaire à la lumière du calcul de la valeur d'utilité.

6. STOCKS

Les stocks se détaillaient comme suit aux 30 septembre 2019 et 31 décembre 2018 :

	30 septembre 2019 (non audité)	31 décembre 2018
Matières premières	30 981	28 362
Produits en transit	27 584	33 025
Produits finis	151 699	110 113
Produits en cours	29 294	14 511
Autres stocks	8 908	7 699
Provision pour perte de valeur	(15 000)	(11 220)
Total	233 466	182 490

La variation de la provision pour perte de valeur des stocks est présentée ci-dessous :

	30 septembre 2019 (non audité)	31 décembre 2018
Solde au début de l'exercice	(11 220)	(10 684)
Incidence d'IAS 29 sur les soldes d'ouverture	-	(635)
Charges de dépréciation	(4 249)	(5 192)
Utilisations de la provision	469	5 291
Solde à la fin de la période / de l'exercice	(15 000)	(11 220)

Aux 30 septembre 2019 et 31 décembre 2018, il n'existait aucune restriction relative à la propriété des stocks ni limite quant à leur libre disposition.

Le Groupe a souscrit plusieurs contrats d'assurance pour couvrir les risques auxquels sont exposés les stocks en fonction de l'évaluation de la direction quant au niveau de couverture nécessaire.

La provision pour perte de valeur comptabilisée est attribuable à l'obsolescence et au faible roulement de certains produits, ainsi qu'à leur valeur nette de réalisation.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

7. ACTIFS FINANCIERS

Les créances clients et autres débiteurs correspondent essentiellement aux créances clients provenant des activités normales du Groupe et aux autres débiteurs présentés ci-dessous :

30 septembre 2019 (non audité)			
	Non courants	Courants	Total
Créances clients	45	311 803	311 848
Provision pour dépréciation des débiteurs	-	(29 615)	(29 615)
Débiteurs divers	-	14 850	14 850
Sous-total	45	297 038	297 083
Autres taxes à recevoir	833	6 801	7 634
Impôts sur le résultat à recevoir	2 438	18 693	21 131
Total	3 316	322 532	325 848

31 décembre 2018			
	Non courants	Courants	Total
Créances clients	42	292 523	292 565
Provision pour dépréciation des débiteurs	-	(31 020)	(31 020)
Débiteurs divers	-	21 695	21 695
Sous-total	42	283 198	283 240
TVA à recevoir	438	12 868	13 306
Impôts sur le résultat à recevoir	-	19 365	19 365
Total	480	315 431	315 911

La variation de la provision pour dépréciation des débiteurs est présentée ci-dessous :

	30 septembre 2019 (non audité)	31 décembre 2018
Solde au début de l'exercice	(31 020)	(39 059)
Diminution (augmentation) de la dépréciation des débiteurs	(1 462)	2 750
Utilisations de la provision pour dépréciation des débiteurs et autres diminutions	2 867	5 289
Solde à la fin de la période / de l'exercice	<u>(29 615)</u>	<u>(31 020)</u>

La juste valeur des éléments à recevoir ne diffère pas de leur valeur comptable; il s'agit essentiellement de soldes à recevoir dans moins d'un an.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

8. DETTE FINANCIÈRE ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

8.1 Dette financière

	Devise	Taux d'intérêt	Échéance	30 sept. 2019 (non audité)	31 décembre 2018
À long terme					
Citibank	ARS	18,40 %	02/11/2020	2 405	13 683
Itaú Unibanco	BRL	1,65 % (+100 % CDI)	08/12/2023	114 901	131 152
Santander	BRL	2,00 % (+100 % CDI)	13/12/2021	23 313	31 084
Total de la dette auprès d'institutions financières – à long terme				140 619	175 919
Créanciers des contrats de location-financement				14 981	-
Total de la dette financière – à long terme				155 600	175 919
À court terme					
Citibank	ARS	18,40 %	02/11/2019 à 02/08/2020 09/12/2019 et	10 043	14 692
Itaú Unibanco	BRL	1,65 % (+100 % CDI)	08/06/2020 23/12/2019 et	36 364	16 775
Santander	BRL	2,00 % (+100 % CDI)	19/06/2020	16 372	7 796
Autres				4	212
Total de la dette auprès d'institutions financières – à court terme				62 783	39 475
Créanciers des contrats de location-financement				5 311	226
Total de la dette financière – à court terme				68 094	39 701

En novembre 2017, Laboratorio LKM S.A. a contracté des emprunts libellés en pesos argentins d'un total de 531 millions ARS, dans le cadre de deux contrats distincts avec la Citibank.

Le premier était un emprunt à l'étranger en pesos argentins consenti par la Citibank N.A. (New York) le 2 novembre 2017 pour un montant de 266 millions ARS, à un taux fixe de 18,40 % par année (21,66 % tout compris après les retenues d'impôt). L'emprunt a une durée totale de trois ans, les paiements sont trimestriels, l'amortissement commençant à partir du quinzième mois, et certaines pénalités sont prévues en cas de remboursement anticipé. Au 30 septembre 2019, le solde de ce prêt s'élevait à 12 448 BRL.

Le second prêt, consenti le 3 novembre 2017, a été entièrement remboursé par anticipation en novembre 2018.

En décembre 2017, United Medical Ltda. a contracté un emprunt libellé en réaux de 150 millions BRL auprès de Itaú Unibanco Brasil. Cet emprunt a été consenti le 8 décembre 2017 et ses principales modalités sont les suivantes : l'emprunt était un emprunt à terme (*cédula de crédito bancário*) d'une durée totale de cinq ans, avec des paiements semestriels et disposant d'un délai de grâce d'un an pour l'amortissement. Le taux d'intérêt applicable était le taux d'intérêt de référence du marché interbancaire (connu au Brésil sous le nom de CDI) majoré de 1,65 % (avec une clause de majoration selon laquelle le taux d'intérêt augmente de 25 points de base pour chaque augmentation de 0,25 du ratio « dette nette » / « BAIIA » au-delà de 2,0). Le 2 octobre 2018, une modification à cet emprunt a été conclue entre United Medical et Itaú. L'objectif de cette modification était d'ajouter une année au délai de grâce et de prolonger d'un an l'échéance de l'emprunt. Les charges d'intérêts demeurent les mêmes.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

En décembre 2018, United Medical Ltda. a contracté un emprunt libellé en réaux de 38 855 BRL auprès de Banco Santander. Cet emprunt a été consenti le 28 décembre 2018 et était un emprunt à terme (*cédula de crédito bancário*) fondé sur la Loi 4.131, d'une durée totale de trois ans, avec des paiements semestriels et disposant d'un délai de grâce d'un an pour l'amortissement. Le taux d'intérêt applicable était le taux CDI majoré de 2,00 % tout compris (1,87 % d'intérêts et 0,13 % de commissions d'attente).

Un résumé des modalités des principales dettes financières et des principaux emprunts, des principales clauses restrictives et des incidences du changement de contrôle du Groupe est présenté à la note 11 des états financiers consolidés au 31 décembre 2018.

Selon les modalités des contrats d'emprunt, les engagements financiers convenus doivent être évalués à la fin de chaque exercice. Au 31 décembre 2018, le Groupe respectait lesdits engagements financiers.

8.2 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se détaillaient comme suit aux 30 septembre 2019 et 31 décembre 2018 :

	30 septembre 2019 (non audité)	31 décembre 2018
Dettes fournisseurs en monnaie locale	16 888	24 076
Dettes fournisseurs en monnaie étrangère	210 494	151 325
Total	227 382	175 401

8.3 Impôts et taxes à payer

Les impôts et taxes à payer se détaillaient comme suit aux 30 septembre 2019 et 31 décembre 2018 :

	30 septembre 2019 (non audité)		
	Non courant	Courant	Total
Impôts sur le résultat à payer	-	7 694	7 694
TVA à payer	-	5 291	5 291
Autres taxes à payer	373	1 495	1 868
Total	373	14 480	14 853

	31 décembre 2018		
	Non courant	Courant	Total
Impôts sur le résultat à payer	-	8 480	8 480
TVA à payer	-	5 430	5 430
Autres taxes à payer	862	1 256	2 118
Total	862	15 166	16 028

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

8.4 Autres passifs

Les autres passifs se détaillaient comme suit aux 30 septembre 2019 et 31 décembre 2018 :

30 septembre 2019 (non audité)			
	Non courant	Courant	Total
Créditeurs divers	-	20 369 ¹	20 369
Total	-	20 369	20 369

31 décembre 2018			
	Non courant	Courant	Total
Impôt différé	-	9 256	9 256
Créditeurs divers	14	25 550 ¹	25 564
Total	14	34 806	34 820

1) Comprend des paiements d'étape pour l'acquisition d'une licence en vue de la commercialisation de nouveaux produits (note 4).

9. JUSTE VALEUR

La direction a estimé que la juste valeur de la trésorerie et des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des autres débiteurs et des autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable en raison principalement de leur échéance à court terme. Les actifs et passifs financiers non courants sont évalués au coût amorti au moyen des taux d'intérêt applicables qui se rapprochent de leur juste valeur, au cas où l'incidence serait importante.

La juste valeur des actifs et passifs financiers est le montant pour lequel l'instrument pourrait être échangé dans une transaction courante entre des parties consentantes, c'est-à-dire autrement que dans le cadre d'une vente forcée ou d'une liquidation.

Hierarchie des justes valeurs

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon la technique d'évaluation :

Niveau 1 : prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : techniques d'évaluation pour lesquelles le niveau de données d'entrée le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur est directement ou indirectement observable.

Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles le niveau de données d'entrée le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur est non observable.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Au 30 septembre 2019, la Société avait porté à son état de la situation financière consolidé les actifs financiers évalués à la juste valeur suivants, lesquels sont classés par niveau :

	<u>30 septembre 2019</u>	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>
Dérivés désignés comme instruments de couverture	611	-	611	-
Dérivés non désignés comme instruments de couverture	854	-	854	-

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

Au 31 décembre 2018, la Société n'avait porté aucun autre actif ou passif évalué à la juste valeur à son état de la situation financière consolidé.

10. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS – OBJECTIFS ET POLITIQUES

10.1 Facteurs de risque financier

Les activités du Groupe sont exposées à divers risques financiers, soit le risque de marché (par exemple, taux de change, taux d'intérêt, etc.), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie de gestion des risques du Groupe vise à gérer l'incertitude des marchés financiers et à réduire au minimum les effets nuisibles sur la rentabilité.

La stratégie de gestion des risques du Groupe et ses résultats sont suivis par la haute direction. Les risques sont définis, analysés et gérés sur une base régulière.

a) Risque de marché

i. Risque de change

Le Groupe est assujéti au risque de change en raison de son exposition aux diverses devises, qui découle de ses activités sous-jacentes et du profil de sa dette financière.

L'exposition opérationnelle découle du décalage entre les importations du Groupe, principalement libellées en dollars américains, et ses ventes en monnaie locale. L'exposition est également attribuable à certaines transactions intragroupe libellées dans des devises autres que la devise fonctionnelle de la filiale concernée.

Le Groupe ne permet pas la négociation de dérivés de change spéculatifs, mais il conclut, de temps en temps, des contrats à terme non livrables pour couvrir en partie le risque de change.

Le Groupe gère le profil de sa dette financière pour couvrir naturellement son risque de change, comme la dette financière courante est libellée dans les deux principales devises de vente du Groupe, soit le réal et le peso argentin.

Couvertures de flux de trésorerie pour les risques de change

Le Groupe a appliqué la comptabilité de couverture durant la période close le 30 septembre 2019 et a désigné certains contrats de change à terme non livrables comme couverture d'achats hautement probables de stocks en dollars américains, prévus en décembre 2019.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Les modalités des contrats de change à terme non livrables ont été négociées pour correspondre aux modalités des transactions prévues.

Au 30 septembre 2019, un profit latent de 542 BRL lié aux contrats à terme non livrables a été inclus dans les autres éléments du résultat global, et un profit réalisé de 778 BRL a été déduit des stocks. En outre, la partie inefficace a été évaluée à 69 BRL, et cette somme a été comptabilisée en résultat net.

En outre, le Groupe a conclu d'autres contrats à terme non livrables non désignés à des fins de comptabilité de couverture, lesquels se sont traduits par des actifs d'environ 854 BRL qui ont été comptabilisés en résultat net.

ii. Risque de prix

L'équipe de direction évalue sans cesse l'évolution de la conjoncture afin de reprendre les négociations de prix avec les clients et les fournisseurs, et atténue ce risque en partie grâce aux clauses conclues avec certains fournisseurs et établies dans les diverses ententes existantes.

iii. Risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et risque de juste valeur

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt découlant de ses emprunts à long terme auprès d'Itaú Brazil et de Santander Brazil, fixés à un taux d'intérêt variable qui fluctue avec le taux CDI (taux des *certificados de depósitos interfinanceiros* pour 252 jours ouvrables par année).

Le taux CDI applicable correspond à la moyenne des taux CDI applicables au cours de chaque période d'intérêt. Par conséquent, les intérêts courus auprès de ces banques à la fin de l'exercice ne sont pas exposés aux changements liés aux fluctuations des taux variables respectifs.

L'emprunt contracté auprès de la Citibank de New York est établi à un taux fixe et n'est donc pas exposé au risque de taux d'intérêt.

iv. Risque de crédit

Le Groupe est exposé à deux types de risque de crédit :

Ventes à crédit aux clients : les limites de crédit de chaque client sont établies après une analyse de l'historique de crédit, de la cote de crédit et des informations prospectives du client fournis par des sources internes et externes. Une politique de crédit a été mise en vigueur pour veiller à ce que ces limites soient revues périodiquement et ajustées immédiatement s'il y a lieu.

Risque de crédit de contrepartie : pour atténuer le risque de crédit de contrepartie associé aux institutions financières, le groupe collabore uniquement avec des banques internationales ayant d'excellentes notes de crédit. Le service de la trésorerie de la Société approuve quant à lui toutes les ouvertures de comptes, les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'« ISDA ») et les placements.

v. Risque de liquidité

Le Groupe gère son risque de liquidité en prévoyant ses flux de trésorerie prévisionnels de façon périodique tant par filiale que de manière consolidée. Si des problèmes sont relevés, le service de la trésorerie de la Société travaille avec les équipes locales pour fournir un soutien en matière de liquidité. Le groupe négocie des lignes de crédit avec plusieurs banques mondiales et régionales afin de diversifier ses options et de garantir de meilleurs taux de financement.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

10.2 Évaluation de la juste valeur

On suppose que la valeur comptable des sommes à payer et à recevoir correspondant aux transactions commerciales se rapproche de sa juste valeur. La juste valeur des passifs financiers aux fins de la présentation de l'information financière est estimée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt courant du marché dont le groupe peut disposer pour des instruments financiers similaires.

11. TRÉSORERIE ET DÉPÔTS À COURT TERME

Le solde du poste trésorerie et dépôts à court terme est immédiatement disponible.

	30 septembre 2019 (non audité)	31 décembre 2018
Fonds en banque et en caisse	47 735	78 210
Dépôts à court terme	29 889	22 399
Total	77 624	100 609

12. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

Le tableau ci-dessous présente les provisions du bilan au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018, cumulées dans le cours normal des activités, ainsi que les principales variations comptabilisées au cours de ces périodes :

	30 septembre 2019 (non audité)			
	Solde d'ouverture	Augmentation	Diminution	Solde final
Autres provisions	146	36	(11)	171
Provisions à long terme	146	36	(11)	171
Provisions pour litiges	3 170	1 330	(2 320)	2 180
Autres provisions	6 241	4 706	(5 433)	5 514
Provisions à court terme	9 411	6 036	(7 753)	7 694
Total	9 557	6 072	(7 764)	7 865

	31 décembre 2018			
	Solde d'ouverture	Augmentation	Diminution	Solde final
Autres provisions	302	196	(352)	146
Provisions à long terme	302	196	(352)	146
Provisions pour litiges	2 183	2 179	(1 192)	3 170
Autres provisions	19 581	6 390	(19 730)	6 241
Provisions à court terme	21 764	8 569	(20 922)	9 411
Total	22 066	8 765	(21 274)	9 557

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

13. PRODUITS NETS

	Du 1 ^{er} janv. au 30 sept. 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janv. au 30 sept. 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juill. au 30 sept. 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juill. au 30 sept. 2018 (non audité)
Produits bruts	587 467	638 436	205 515	177 448
Produits bruts tirés des commissions de vente	2 909	-	1 791	-
Remises	(15 629)	(29 803)	(5 396)	(3 905)
Taxes directes	(31 638)	(23 158)	(11 820)	(7 957)
Produits nets	543 109	585 475	190 090	165 586

14. COÛT DES VENTES ET CHARGES D'EXPLOITATION**14.1 Coût des ventes**

	Du 1 ^{er} janv. au 30 sept. 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janv. au 30 sept. 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juill. au 30 sept. 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juill. au 30 sept. 2018 (non audité)
Stocks au début de la période	182 490	140 187	190 689	155 375
Achats	314 431	294 374	137 410	95 777
Coûts de production	22 244	19 246	5 396	3 107
Stocks à la fin de la période	(233 466)	(172 459)	(233 466)	(172 459)
Total	285 699	281 348	100 029	81 800

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

14.2 Charges d'exploitation

Les autres charges pour les périodes de neuf mois et de trois mois closes les 30 septembre 2019 et 2018 se présentent comme suit :

Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)						
	Coûts de production	Frais de vente et de commercialisation	Charges administratives	Frais médicaux, réglementaires, de R et D et de développement des affaires	Coûts liés à la réorganisation, à l'intégration et à l'acquisition ¹	Total
Salaires et charges sociales ²	(13 838)	(42 354)	(32 159)	(15 115)	(6 280)	(109 746)
Impôts	(183)	(5 411)	(435)	(34)	(31)	(6 094)
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	(14 570)	(796)	-	-	(15 366)
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 314)	(197)	(5 003)	(140)	-	(7 654)
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	-	(826)	(4 727)	(97)	-	(5 650)
Frais de service ²	(77)	(4 008)	(11 696)	(5 219)	(273)	(21 273)
Charges locatives	-	-	(75)	-	-	(75)
Provision pour perte de valeur des débiteurs	-	(1 456)	(6)	-	-	(1 462)
Transport et fret	(3)	(10 142)	-	(1)	-	(10 146)
Publicité et promotion	-	(17 888)	-	-	-	(17 888)
Autres	(5 829)	(2 837)	(9 434)	(4 145)	(38)	(22 283)
Total – 2019	(22 244)	(99 689)	(64 331)	(24 751)	(6 622)	(217 637)

Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)						
	Coûts de production	Frais de vente et de commercialisation	Charges administratives	Frais médicaux, réglementaires, de R et D et de développement des affaires	Coûts liés à la réorganisation, à l'intégration et à l'acquisition ¹	Total
Salaires et charges sociales ²	(12 064)	(43 004)	(38 358)	(15 647)	(5 260)	(114 333)
Impôts	(175)	(6 891)	(60)	(61)	(56)	(7 243)
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	(14 340)	(362)	-	-	(14 702)
Amortissement des immobilisations corporelles	(846)	(564)	(4 551)	(60)	-	(6 021)
Frais de service ²	(169)	(3 668)	(12 497)	(9 609)	(2 184)	(28 127)
Charges locatives	(831)	(301)	(3 675)	(629)	-	(5 436)
Provision pour perte de valeur au recouvrement des débiteurs	-	3 072	-	-	-	3 072
Transport et fret	(24)	(9 065)	(152)	-	-	(9 241)
Publicité et promotion	-	(15 456)	-	-	-	(15 456)
Autres	(5 137)	(2 717)	(10 447)	(3 172)	(2 369)	(23 842)
Total – 2018	(19 246)	(92 934)	(70 102)	(29 178)	(9 869)	(221 329)

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)

	Coûts de production	Frais de vente et de commercialisation	Charges administratives	Frais médicaux, réglementaires, de R et D et de développement des affaires	Coûts liés à la réorganisation, à l'intégration et à l'acquisition ¹	Total
Salaires et charges sociales ²	(3 113)	(13 413)	(9 831)	(4 402)	511	(30 248)
Impôts	(16)	(1 993)	(7)	(22)	13	(2025)
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	(5 039)	(235)	-	-	(5 274)
Amortissement des immobilisations corporelles	(831)	(66)	(1 451)	(65)	-	(2 413)
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	-	(268)	(1 768)	(32)	-	(2 068)
Frais de service ²	-	(1 187)	(4 086)	(1 147)	(95)	(6 515)
Charges locatives	-	-	(13)	-	-	(13)
Provision pour perte de valeur des débiteurs	-	(1 303)	232	-	-	(1 071)
Transport et fret	59	(3 233)	-	-	-	(3 174)
Publicité et promotion	-	(6 377)	-	-	-	(6 377)
Autres	(1 496)	(1 092)	(1 549)	(1 389)	64	(5 462)
Total – 2019	(5 397)	(33 971)	(18 708)	(7 057)	493	(64 640)

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)

	Coûts de production	Frais de vente et de commercialisation	Charges administratives	Frais médicaux, réglementaires, de R et D et de développement des affaires	Coûts liés à la réorganisation, à l'intégration et à l'acquisition ¹	Total
Salaires et charges sociales ²	(1 791)	(12 696)	(8 361)	(5 197)	(1 878)	(29 923)
Impôts	(33)	(869)	471	7	(8)	(432)
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	(5 214)	(144)	-	-	(5 358)
Amortissement des immobilisations corporelles	52	(420)	(1 256)	(23)	-	(1 647)
Frais de service ²	-	(1 255)	(3 924)	(1 885)	(990)	(8 054)
Charges locatives	(144)	(46)	(1 241)	(159)	-	(1 590)
Provision pour perte de valeur au recouvrement des débiteurs	-	1 513	-	-	-	1 513
Transport et fret	(15)	(2 464)	-	-	-	(2 479)
Publicité et promotion	-	(5 619)	-	-	-	(5 619)
Autres	(1 176)	(973)	(2 971)	(758)	(887)	(6 765)
Total – 2018	(3 107)	(28 043)	(17 426)	(8 015)	(3 763)	(60 354)

1) Pour les périodes de neuf mois et de trois mois closes les 30 septembre 2019 et 2018, les frais de réorganisation, d'intégration et d'acquisition comprennent :

	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)
Réorganisation d'entreprise	(6 471)	(7 472)	493	(3 059)
Charges de fusion et acquisition	-	(450)	-	(147)
Autres	(151)	(1 947)	-	(557)
Total	(6 622)	(9 869)	493	(3 763)

2) Comprennent des charges administratives de 2 850 et de 8 756 liées aux paiements fondés sur des actions pour les périodes de neuf mois closes respectivement les 30 septembre 2019 et 2018 (voir la note 15).

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

14.3 Autre résultat d'exploitation, montant net

	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)
Produits des activités ordinaires liés à des conditions de non-concurrence en Argentine	7 724	-	(874)	-
Produit tiré de la vente d'actions	-	579	-	-
Autres	433	519	225	(1 416)
Total	8 157	1 098	(649)	(1 416)

14.4 Intérêts et autres charges financières, montant net

	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)
Intérêts – Citibank	(2 376)	(11 612)	(461)	(1 250)
Intérêts – Itaú Unibanco	(9 218)	(9 471)	(3 034)	(3 176)
Intérêts – Santander	(2 374)	-	(784)	-
Charges d'intérêts sur les obligations locatives (note 2.2)	(1 789)	-	(465)	-
Impôts sur les transactions financières	(867)	(1 661)	379	(875)
Contrats à terme non livrables	(431)	4 080	1 103	1 821
Autres	(2 658)	123	(1 359)	1 011
Total	(19 713)	(18 541)	(4 621)	(2 469)

14.5 Frais de change, montant net

	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)
Liés aux créances clients et dettes fournisseurs	(3 227)	(30 450)	(3 421)	(7 644)
Liés aux autres actifs et passifs	(1 287)	3 949	(327)	1 104
Total	(4 514)	(26 501)	(3 748)	(6 540)

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

14.6 Les profits (pertes) sur la position monétaire nette pour l'exposition à l'inflation en Argentine durant les périodes de neuf mois et de trois mois closes respectivement les 30 septembre 2019 et 2018 comprennent notamment :

	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)
Créances clients et autres débiteurs	(28 557)	(30 434)	(8 451)	(11 200)
Autres actifs	(4 229)	(711)	(1 385)	(295)
Trésorerie et dépôts à court terme	(743)	(3 191)	(261)	(1 300)
Provisions	1 061	2 191	264	(13)
Dette financière et emprunts	17 654	24 408	4 502	9 302
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	10 301	11 347	1 208	2 565
Obligations au titre des salaires et de la sécurité sociale	2 757	3 058	561	998
Impôts à payer	1 215	4 158	1 115	1 810
Total	(541)	10 826	(2 447)	1 867

15. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a approuvé un paiement fondé sur des actions (le « régime d'actions ») au deuxième trimestre de l'exercice 2017, en vertu duquel certaines personnes choisies par la Société reçoivent des paiements fondés sur des actions pour leurs services, et en vertu duquel les bénéficiaires rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (les « transactions réglées en instruments de capitaux propres »). L'objectif de ce régime est d'offrir aux bénéficiaires la possibilité d'acquérir une participation dans la Société, ou d'augmenter cette participation, en acquérant des actions ordinaires de la Société.

Le coût connexe est comptabilisé en charges et une augmentation correspondante des capitaux propres (autres réserves liées au capital) est comptabilisée au cours de la période où les services sont rendus (la « période d'acquisition des droits »). La charge cumulée comptabilisée pour les transactions réglées en instruments de capitaux propres chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits reflète dans quelle mesure la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation de la Société quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits y rattachés seront finalement acquis.

Selon le régime d'actions, les bénéficiaires mentionnés peuvent se voir attribuer i) des droits de recevoir directement des actions ordinaires ou des droits d'acheter des actions; ou ii) des options visant l'achat d'actions ordinaires (le « régime d'options sur actions »), dans chaque cas sous réserve de certaines conditions énoncées dans les régimes de rémunération à base d'actions.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

La charge comptabilisée pour les services reçus des membres du personnel au cours de la période dans les charges administratives à l'état consolidé du résultat net est présentée dans le tableau suivant :

	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)
Attribution d'actions	1 443	9 292	226	3 637
Régime d'options sur actions	1 407	(536)	419	(2 010)
Total	2 850	8 756	645	1 627

Vous trouverez ci-dessous des informations détaillées sur les avantages fondés sur des actions attribués à ce jour.

15.1 Attribution d'actions

En mai 2017, la Société a communiqué les modalités d'une attribution d'actions à certaines personnes choisies par la Société, qui représente le droit de recevoir des actions lorsque les droits qui s'y rattachent sont acquis. Les droits rattachés à l'attribution d'actions seront acquis selon des pourcentages définis aux moments suivants : à la date du PAPE (qui a eu lieu en juillet 2017) plus six mois (cette acquisition des droits sera considérée comme accélérée dans le cas où les services du bénéficiaire prennent fin pour une raison quelconque avant six mois), et après un an et deux ans de service consécutifs.

En 2018, les droits des deux premières tranches de l'attribution d'actions ont été acquis. En outre, l'acquisition des droits de la troisième tranche par certains bénéficiaires a été accélérée en vertu des modalités comprises dans certaines ententes. Les actions ont été livrées aux bénéficiaires des attributions.

Le 5 septembre 2018, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité d'approuver de nouvelles attributions d'actions et options d'achat d'actions à la direction. Le 31 octobre 2018, les actionnaires de la Société, lors d'une assemblée générale extraordinaire, ont décidé d'approuver les modifications du « régime d'actions 2017 de Biotoscana Investments S.A. » précédemment approuvé par le conseil d'administration de la Société et d'augmenter le nombre d'actions de la Société pouvant être émises dans le cadre du régime, soit de 4 % à 5,5 % des actions émises et en circulation de la Société.

En novembre 2018, de nouvelles conventions d'attribution d'actions ont été conclues entre la Société et les bénéficiaires. Les droits rattachés à l'attribution d'actions seront acquis selon des pourcentages définis lorsque le bénéficiaire aura terminé son service continu à compter de la date de début, soit le 5 septembre 2018, ou lorsque certaines conditions d'accélération seront remplies, y compris un changement de contrôle du Groupe. Les événements mentionnés à la note 19 ont été classés comme des événements ne donnant pas lieu à un ajustement et, par conséquent, ils n'ont pas été pris en considération aux fins de la détermination de la période d'acquisition des droits au 30 septembre 2019.

Le 5 septembre 2019, la première tranche a été acquise, et les actions ont été remises aux bénéficiaires des attributions.

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions liée à cet avantage selon la méthode linéaire sur la période de service requise pour chaque tranche distincte de droits acquis, comme si, en substance, l'attribution consistait en plusieurs attributions.

Conformément à IFRS 2, la Société a évalué les actions attribuées aux bénéficiaires à leur valeur de marché estimative à la date d'attribution. La juste valeur moyenne pondérée de ces instruments de capitaux propres était de 20,15 BRL par CDB pour le premier régime d'attribution d'actions et de 10,5 BRL par CDB pour le nouveau régime d'attribution d'actions.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

15.2 Options sur actions

En juillet 2017, la Société a communiqué à certains membres du personnel les modalités du régime d'options sur actions. Selon ce régime, les droits rattachés aux options attribuées seront acquis selon des pourcentages définis après un an, deux ans, trois ans et quatre ans de service consécutifs à compter de la date du PAPE. Les conventions d'options sur actions ont finalement été conclues par la Société et les bénéficiaires le 24 juillet 2018. Ainsi, conformément à IFRS 2, la conclusion des conventions a permis de fixer la date d'attribution et nécessite la réévaluation du régime et la correction des montants provisoires comptabilisés.

En novembre 2018, de nouvelles conventions d'options sur actions ont été conclues entre la Société et les bénéficiaires. Selon le régime, les droits rattachés aux options attribuées seront acquis selon des pourcentages définis après l'achèvement des services continus depuis la date de début d'acquisition des droits, le 5 septembre 2018, ou lorsque certaines conditions d'accélération seront remplies, y compris un changement de contrôle du Groupe. Les événements mentionnés à la note 19 ont été classés comme des événements ne donnant pas lieu à un ajustement et, par conséquent, ils n'ont pas été pris en considération aux fins de la détermination de la période d'acquisition des droits au 30 septembre 2019.

La Société a utilisé un modèle binomial de fixation des prix pour estimer la valeur des options sur actions à la date d'attribution. Les variables et hypothèses suivantes ont été utilisées par la Société pour évaluer les attributions d'options sur actions :

Juste valeur moyenne pondérée à la date d'évaluation	2,16
Taux de rendement (%)	0 %
Volatilité prévue (%)	29,41 %
Taux d'intérêt sans risque (%)	9,11 %
Durée de vie prévue des options sur actions (en années)	5
Cours de l'action moyen pondéré	8,51

16. CAPITAUX PROPRES

16.1 Augmentation de capital et prime d'émission

Une réunion du conseil d'administration a eu lieu le 19 janvier 2018, au cours de laquelle il a été décidé d'augmenter, dans les limites du capital social autorisé, le capital social de la Société d'un montant de 876,23 \$ US (3 BRL), de façon à le faire passer de 105 746,08 \$ US (214 BRL) correspondant à 105 746 080 actions, à 106 622,31 \$ US (217 BRL) correspondant à 106 622 306 actions. La Société a comptabilisé le montant excédentaire de la valeur nominale des actions émises dans la prime sur actions. Le montant de la prime sur actions en lien avec l'augmentation de capital du 19 janvier 2018 s'élève à 19 819 BRL. Cette transaction était liée à la première acquisition des droits rattachés à l'attribution d'actions en janvier 2018.

16.2 Rachat d'actions

L'assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2018 a approuvé un programme de rachat d'actions de certificats de dépôt brésiliens (« CDB ») et a autorisé le conseil d'administration à le mettre en œuvre selon les modalités suivantes :

- Le nombre maximal de CDB à acquérir s'élève jusqu'à 1 522 208 CDB.
- La contrepartie minimale et maximale en cas d'acquisition à titre onéreux est d'un montant minimal de 2 BRL jusqu'à un montant maximal de 30 BRL.
- Les CDB acquis dans le cadre du programme de rachat seront autodétenus, annulés ou attribués à tout autre programme approuvé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOUSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

L'objectif du programme de rachat de la Société est de créer de la valeur pour les actionnaires en gérant adéquatement sa structure du capital.

Conformément à IAS 32, la Société a comptabilisé ses propres instruments de capitaux propres (actions propres) en déduction des capitaux propres, et aucun profit ou perte n'a été comptabilisé en résultat net relativement à ces instruments.

- Le nombre de CDB autodétenus au 30 septembre 2019 était de 490 236.
- Le nombre de CDB acquis était de 1 346 300. Les CBD ont été acquis à un prix moyen de 10,49 BRL, les prix variant de 14,30 BRL à 9,16 BRL (la contrepartie totale versée s'est élevée à 14 117 BRL).
- Le nombre de CDB remis aux employés pour satisfaire à la deuxième et à la troisième acquisition des droits au titre du premier régime et à la première acquisition des droits au titre du nouveau régime d'attribution d'actions était de 856 064.
- Le montant total de 4 676 BRL est présenté à titre d'actions propres retranchées des capitaux propres.

Les actions propres ont été acquises par deux filiales du Groupe, soit United Medical Ltda et Wisteny Trading S.A.

17. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

17.1 Général

Le Groupe calcule les charges d'impôt pour la période selon le taux d'imposition qui s'appliquerait au montant total du résultat annuel prévu. Les principales composantes des charges d'impôts dans l'état du résultat net consolidé résumé intermédiaire sont les suivantes :

	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2018 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2019 (non audité)	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2018 (non audité)
Charge d'impôt exigible	(13 882)	(22 996)	(5 140)	(8 247)
Impôt différé	4 136	(930)	5 555	2 972
Charges d'impôts comptabilisées dans l'état du résultat net	(9 746)	(23 926)	415	(5 275)

17.2 Conséquences fiscales des dividendes

En vertu de la nouvelle réforme fiscale présentée en Argentine, une réduction du taux d'imposition des sociétés a été établie pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, mais un impôt supplémentaire de 7 % pour les dividendes liés aux bénéfices générés en 2018 et 2019 et de 13 % pour les bénéfices générés en 2020 et ultérieurement a été instauré. D'autres pays où le Groupe exerce des activités par l'intermédiaire de différentes filiales imposent également un impôt supplémentaire sous forme de retenues lorsque les dividendes sont versés à la société mère par les différentes filiales.

Même si, conformément à IAS 12, une entité doit comptabiliser un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, il existe une exception au critère de comptabilisation lorsque la société mère est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Le Groupe n'a pas comptabilisé de passif d'impôt différé lié aux bénéfices non distribués des filiales en Argentine et au Pérou compte tenu des plans actuels de ne pas déclarer ou verser des dividendes intragroupe supérieurs aux montants qui, au titre des lois fiscales actuelles, n'entraînent pas le paiement des impôts susmentionnés, et des réinvestissements des bénéfices intragroupe non distribués connexes dans chaque filiale.

17.3 Établissement de l'impôt sur le résultat en Argentine

Selon les règles fiscales actuellement en vigueur en Argentine, l'ajustement fiscal lié à l'inflation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, dans les cas où le niveau général de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») dépasse 100 % au cours des 36 mois précédant la clôture de l'année d'imposition visée par le calcul. À cette fin, la variation de l'indice national des prix à la consommation (l'« IPC »), calculée du début à la fin du premier, deuxième et troisième exercices à compter du 1^{er} janvier 2018, doit dépasser respectivement 55 %, 30 % et 15 %.

À la date de clôture d'une période intermédiaire, la direction devrait évaluer si les paramètres établis par les lois fiscales pour l'application de l'ajustement fiscal lié à l'inflation seront présents à la fin de l'exercice. Le cas échéant, la Société doit comptabiliser l'incidence connexe. À cet égard, la direction de la Société croit comprendre que les critères requis pour qu'il soit conclu que l'ajustement fiscal lié à l'inflation sera appliqué ont finalement été remplis.

La Loi 27.468 a établi que, si les conditions pour l'application de l'ajustement fiscal lié à l'inflation sont remplies, l'ajustement lié à l'inflation positive ou négative pour l'année d'imposition de l'application doit être comptabilisé au tiers dans l'année d'imposition visée par l'ajustement, les deux tiers restants étant comptabilisés en parts égales dans les deux années d'imposition suivantes.

À la lumière de l'information susmentionnée, la Société a appliqué l'ajustement fiscal lié à l'inflation à partir du 30 septembre 2019. Cette application entraîne la comptabilisation d'une somme de 3 065 BRL au titre des actifs d'impôt différé.

18. PARTIES LIÉES

La note 1 fournit des renseignements sur la structure du Groupe, y compris sur les filiales et la société de portefeuille.

Les transactions entre parties liées ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

En outre, la haute direction reçoit une rémunération déterminée par le conseil d'administration. Au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018, la rémunération des membres du conseil d'administration et de la haute direction a totalisé respectivement 9 591 BRL et 19 488 BRL, y compris la rémunération à base d'actions comptabilisée.

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 21 octobre 2019, les actionnaires exerçant le contrôle de la Société ont annoncé la signature d'une convention d'achat et de vente d'actions avec Thérapeutique Knight inc. en vue de la vente de la totalité de leur participation dans la Société, représentant 48 146 080 actions ordinaires et 6 202 669 CDB, ce qui équivaut collectivement à 51,21 % du capital total de GBT (la « vente conférant le contrôle »).

Le prix d'acquisition s'est élevé à 595 662 BRL, soit 10,96 BRL par action ou CDB.

La vente conférant le contrôle est assujettie à certaines conditions préalables, et il n'est pas obligatoire de la soumettre à l'approbation des autorités antitrust du Brésil.

BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS ET DE TROIS MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2019**

(montants libellés en milliers de réaux brésiliens – BRL – à l'exception des données sur les actions et sauf indication contraire. Voir la note 2.1.)

Aux fins de la clôture de la vente conférant le contrôle, il faut obtenir l'approbation des banques, des fournisseurs et des autres parties intéressées lorsque des clauses de changement de contrôle sont stipulées dans les conventions connexes.

Conformément à l'article 12 des règlements de la Société et comme la Société l'en a informé, l'acquéreur, par suite de la clôture de la vente conférant le contrôle, doit procéder à une offre publique d'achat visant les actions et les CDB restants.

Thérapeutique Knight inc. est une société pharmaceutique spécialisée dont le siège social est situé à Montréal, au Canada, et qui se concentre sur l'achat de droits sous licence de produits pharmaceutiques novateurs pour le Canada et des marchés de choix à l'étranger. Les actions de Thérapeutique Knight inc. sont négociées à la Bourse de Toronto.

Comme la vente conférant le contrôle est un événement postérieur à la date de clôture qui repose sur la réalisation de certains autres événements, elle ne donnera pas lieu à un ajustement au sens d'IAS 10. Ainsi, toutes les incidences connexes seront comptabilisées dans les états financiers de la période de clôture de la transaction.

Annexe C

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA NON AUDITÉS
THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.**

BILAN CONSOLIDÉ PRO FORMA DE THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

Au 30 septembre 2019	Knight	GBT (note 3)	Ajustements pro forma	Notes	Chiffres consolidés pro forma de Knight
ACTIF					
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	319 125	24 708	(197 393)	4 a)	146 440
Titres négociables	243 790	—	—		243 790
Créances clients et autres débiteurs	12 644	102 662	3 262	3 f)	118 568
Stocks	472	74 312	—		74 784
Autres actifs	—	3 262	(3 262)	3 f)	—
Autres actifs financiers courants	22 758	—	—		22 758
Impôts sur le résultat à recevoir	729	—	—		729
Total des actifs courants	599 518	204 944			607 069
Titres négociables	137 177	—	—		137 177
Immobilisations corporelles	1 679	16 244	7 153	3 a)	25 076
Créances clients	—	1 055	(1 055)	3 g)	—
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	7 153	(7 153)	3 a)	—
Immeubles de placement	—	1 589	—		1 589
Immobilisations incorporelles	18 948	179 871	128 345	4	327 164
Autres actifs	—	2 995	(2 995)	3 h)	—
Autres actifs financiers	148 323	—	—		148 323
Participation dans une entreprise associée	73 729	—	—		73 729
Actifs d'impôt différé	1 305	5 748	—		7 053
Autres débiteurs	41 582	—	4 050	3 g) h)	45 632
Actifs détenus en vue de la vente	—	1 266	—		1 266
Total de l'actif	1 022 261	420 865			1 374 078

BILAN CONSOLIDÉ PRO FORMA DE THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC. (SUITE)

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

		GBT	Ajustements		Chiffres consolidés pro forma de Knight
Au 30 septembre 2019	Knight	(note 3)	pro forma	Notes	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Passifs courants					
Provisions à court terme et éventualités	—	2 449	(2 449)	3 b)	—
Dette financière et emprunts à court terme	—	21 674	(1 690)	3 d)	19 984
Dettes fournisseurs	—	72 376	(72 376)	3 b)	—
Passifs sur contrat	—	970	—		970
Passif au titre de remboursement futur	—	101	—		101
Obligations au titre des salaires et de la sécurité sociale	—	6 741	(6 741)	3 b)	—
Autres passifs	—	6 483	—		6 483
Fournisseurs et charges à payer	9 298	—	81 565	3 b)	90 863
Obligations liées au régime d'achat automatique d'actions	35 987	—	—		35 987
Obligations locatives	298	—	1 690	3 d)	1 988
Impôts sur le résultat à payer	12 587	4 609	—		17 196
Autres soldes à payer	100	—	—		100
Total des passifs courants	58 270	115 403			173 672
Provisions à long terme et éventualités	—	54	(54)	3 c)	—
Dette financière et emprunts à long terme	—	49 527	(4 768)	3 e)	44 759
Obligations au titre des salaires et de la sécurité sociale	—	103	(103)	3 c)	—
Impôts sur le résultat à payer	—	118	(118)	3 i)	—
Passifs d'impôt différé	—	13 484	—		13 484
Obligations locatives	703	—	4 768	3 e)	5 471
Autres soldes à payer	5 109	—	276	3 c) i)	5 385
Total du passif	64 082	178 689			242 771
Capitaux propres					
Capital émis	—	69	(69)	4 c)	—
Prime d'émission	—	238 287	(238 287)	4 c)	—
Actions propres	—	(1 488)	1 488	4 c)	—
Autres réserves liées au capital	—	4 283	(4 283)	4 c)	—
Transactions avec les détenteurs d'instruments de capitaux propres	—	(106 051)	106 051	4 c)	—
Autres éléments de capitaux propres	—	14 388	(14 388)	4 c)	—
Capital social	698 115	—	—		698 115
Bons de souscription	785	—	—		785
Surplus d'apport	15 965	—	—		15 965
Cumul des autres éléments du résultat global	15 909	—	—		15 909
Résultats non distribués	227 405	92 687	(100 374)	4 c)	219 718
Total des capitaux propres	958 179	242 175			950 492
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	180 815	4 d)	180 815
Total du passif et des capitaux propres	1 022 261	420 864			1 374 078

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PRO FORMA DE THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

		GBT	Ajustements		Chiffres
		(note 3)	pro forma	Notes	consolidés pro forma de Knight
Période de neuf mois close le 30 septembre 2019	Knight				
Produits des activités ordinaires	10 190	186 015	—		196 205
Coût des produits vendus	1 752	97 852	—		99 604
Marge brute	8 438	88 163			96 601
Charges					
Vente et commercialisation	3 260	34 143	(5 058)	3 f) h)	32 345
Charges administratives	12 034	22 033	4 709	3 g) h) i) j)	38 776
Recherche et développement	2 502	—	4 002	3 a) h) j)	6 504
Charges médicales, de R et D, liées à la réglementation et de développement des affaires	—	8 477	(8 477)	3 a) i)	—
Frais de réorganisation, d'intégration et d'acquisition	—	2 268	(2 268)	3 j)	—
Autres résultats d'exploitation	—	(2 794)	2 794	3 c)	—
	(9 358)	24 036			18 976
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	—	6 752	(512)	3 d) e) k)	6 240
Frais de change	—	1 546	(1 546)	3 b)	—
Perte sur la position monétaire pour l'exposition à l'inflation en Argentine	—	185	—		185
Amortissement des immobilisations corporelles	305	—	1 829	3 h)	2 134
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 273	—	5 263	3 f) g)	6 536
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti	(14 651)	—	—		(14 651)
Autres produits d'intérêts	(3 457)	—	—		(3 457)
Autres produits	(1 949)	—	(2 794)	3 c) d)	(4 743)
Profit net sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(19 649)	—	147	3 e)	(19 502)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(448)	—	—		(448)
Perte de change	3 315	—	1 911	3 b) k)	5 226
Résultat avant impôt sur le résultat	25 903	15 553			41 456
Charge (recouvrement) d'impôt					
Exigible	3 168	4 755			7 923
Différé	1 549	(1 417)			132
Résultat net de la période	21 186	12 215			33 401
Résultat net attribuable à :					
Résultat net attribuable aux actionnaires	21 186	6 255			27 441
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	5 960	4 b)	5 960
Résultat net de la période	21 186	6 255			33 401
Attribuable aux actionnaires de la Société					
Résultat net de base par action	0,15				0,19
Résultat net dilué par action	0,15				0,19
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation					
De base	141 147 239				141 147 239
Dilué	141 519 892				141 519 892

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PRO FORMA DE THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

		GBT (note 3)	Ajustements pro forma	Notes	Chiffres consolidés pro forma de Knight
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	Knight				
Produits des activités ordinaires	12 500	292 837	—		305 337
Coût des produits vendus	2 305	142 255	—		144 560
Marge brute	10 195	150 582			160 777
Charges					
Vente et commercialisation	3 588	46 797	(6 681)	3 d) f)	43 704
Charges administratives	8 467	35 134	7 295	3 e) f) g) h)	50 896
Recherche et développement	1 991	—	9 079	3 a) h) f)	11 070
Charges médicales, de R et D, liées à la réglementation et de développement des affaires	—	14 771	(14 771)	3 a) g)	—
Frais de réorganisation, d'intégration et d'acquisition	—	4 045	(4 045)	3 h)	—
Autres résultats d'exploitation	—	(467)	467	3 c)	—
	(3 851)	50 302			55 107
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	—	11 112	991	3 i)	12 103
Frais de change, montant net	—	9 871	(9 871)	3 b)	—
Profit sur la position monétaire en lien avec l'exposition à l'inflation en Argentine	—	(4 570)	—		(4 570)
Amortissement des immobilisations corporelles	87	—	2 273	3 f)	2 360
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 845	—	6 850	3 d) e)	8 695
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti	(16 114)	—	—		(16 114)
Autres produits d'intérêts	(4 820)	—	—		(4 820)
Autres produits	(1 979)	—	(467)	3 c)	(2 446)
Profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(7 632)	—	(991)	3 i)	(8 623)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(555)	—	—		(555)
(Profit) perte de change	(4 147)	—	9 871	3 b)	5 724
Résultat avant impôt sur le résultat	29 464	33 889			63 353
Charge d'impôt					
Exigible	3 535	8 469			12 004
Différée	1 850	2 781			4 631
Résultat net de l'exercice	24 079	22 639			46 718
Résultat net attribuable à :					
Résultat net attribuable aux actionnaires	24 079	11 591			35 670
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	11 048	4 b)	11 048
Résultat net de l'exercice	24 079	22 673			46 718
Attribuable aux actionnaires de la Société					
Résultat net de base par action	0,17				0,25
Résultat net dilué par action	0,17				0,25
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation					
De base	142 827 616				142 827 616
Dilué	143 275 010				143 275 010

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA DE THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. ACQUISITION DE BIOTOSCANA INVESTMENTS S.A.

Thérapeutique Knight inc. (la « **Société** » ou « **Knight** ») est une société cotée, constituée et domiciliée au Canada. La Société, dont le siège social est situé au 3400, boulevard De Maisonneuve Ouest, bureau 1055, Montréal, Canada, est une société pharmaceutique spécialisée qui mène des activités d'acquisition ou d'achat de droits sous licence et de commercialisation de produits pharmaceutiques novateurs pour le marché canadien et certains marchés de choix à l'étranger. Les actions de Knight sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ».

Le 21 octobre 2019, Knight a annoncé qu'elle avait conclu une entente portant sur l'acquisition d'une participation de 51,2 % dans Biotoscana Investments S.A. (« **GBT** ») d'un groupe d'actionnaires exerçant le contrôle composé de, entre autres, Advent International et Essex Woodlands, au prix de 10,96 BRL l'action (la « **transaction** »), portant la valeur de la transaction à environ 596 millions BRL (environ 189 millions \$ CA). La transaction a été conclue le 29 novembre 2019. Un montant équivalant à 20 % du prix d'acquisition a été entiercé afin de garantir les obligations d'indemnisation des vendeurs aux termes de la convention d'acquisition d'actions. Le montant entiercé sera libéré graduellement sur une période de trois (3) ans à compter de la date de la clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions. L'intérêt à l'égard de GBT est motivé par un désir de la Société d'étendre sa présence dans le monde et d'exécuter sa stratégie à l'échelle internationale en faisant l'acquisition d'un acteur bien établi qui connaît du succès dans le secteur et qui dispose d'une équipe de direction expérimentée en Amérique latine, et en investissant dans celui-ci. La Société ne mène actuellement aucune activité en Amérique latine et considère GBT comme une possibilité attrayante de croissance. Cette transaction, y compris les frais connexes, a été financée à partir du bilan de la Société.

La participation restante de 48,8 % dans GBT est détenue par le public et est négociée à la principale Bourse brésilienne, B3 S.A. – Brasil, Bolsa, Balcão (« **B3** »), sous forme de certificats de dépôt brésiliens (les « **CDB** »). Après la clôture de la transaction, Knight a entamé le processus obligatoire de lancement d'une offre publique d'achat visant l'acquisition de l'ensemble des CDB détenus par les actionnaires publics (l'« **offre publique d'achat unifiée** ») selon des modalités similaires à celles de la transaction. Le 20 décembre 2019, la Société a soumis à la B3 une demande d'autorisation visant à réaliser l'offre publique d'achat unifiée, laquelle devrait s'étendre sur une période de 4 à 8 mois, du lancement à la clôture.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés pro forma non audités (les « **états financiers pro forma** ») ont été préparés à l'aide d'informations tirées des documents suivants, et doivent être lus avec ceux-ci :

- les états financiers consolidés annuels audités de la Société et leurs notes annexes au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date déposés sur SEDAR;
- les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Société et leurs notes annexes au 30 septembre 2019 et pour la période de neuf mois close à cette date déposés sur SEDAR;
- les états financiers consolidés annuels audités de GBT et leurs notes annexes au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date;
- les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de GBT et leurs notes annexes au 30 septembre 2019 et pour la période de neuf mois close à cette date.

Les états financiers pro forma non audités sont fondés sur les états financiers consolidés historiques de la Société ainsi que sur les états financiers historiques de GBT, ajustés pour tenir compte de la transaction.

Les informations financières consolidées historiques de la Société et de GBT sont présentées conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et, par conséquent, aucun ajustement important n'a été apporté aux états financiers de GBT pour rendre ceux-ci conformes au cadre comptable de la Société. Les hypothèses et estimations qui forment la base des ajustements non audités des états financiers pro forma sont décrites dans les notes annexes, lesquelles doivent être lues avec les états financiers pro forma. Les présents états financiers pro forma ont été préparés par la direction de la Société conformément aux IFRS selon les méthodes comptables présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la Société au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société au 30 septembre 2019 et pour la période de neuf mois close à cette date.

L'état de la situation financière consolidé pro forma non audité au 30 septembre 2019 ci-joint a été préparé comme si l'acquisition de GBT avait eu lieu le 30 septembre 2019. Les états du résultat net consolidés pro forma non audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont été préparés pour tenir compte de l'acquisition de GBT comme si celle-ci avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018.

Au moment de préparer les états financiers pro forma, la direction a examiné les méthodes comptables et la présentation des états financiers de GBT afin de relever toute différence entre les méthodes comptables IFRS et la présentation des états financiers de Knight et GBT. On a reclassé certains soldes historiques pour les rendre conformes à la présentation des états financiers de Knight et permettre la présentation pro forma. D'autres différences au chapitre des méthodes comptables et de la présentation des états financiers pourraient être relevées après le dépôt de la présente déclaration d'acquisition d'entreprise, à mesure que la Société obtient de nouveaux renseignements; par conséquent, ces ajustements pourraient changer. Knight et GBT ont toutes les deux adopté IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019 et, par conséquent, cette norme est appliquée dans les états financiers consolidés pro forma non audités pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, mais pas dans l'état du résultat consolidé pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Pour un certain nombre de raisons, il y aura des écarts, lesquels pourraient être importants, entre les informations financières consolidées pro forma non auditées et les montants définitifs comptabilisés relativement à l'acquisition. La direction n'a comptabilisé aucun ajustement de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le bilan de GBT en raison de l'incertitude qui existe à l'égard de l'évaluation des montants, processus pour lequel la direction se prépare actuellement (voir la note 4).

3. AJUSTEMENTS DES ÉTATS FINANCIERS DE GBT

Comme les informations financières historiques de GBT étaient présentées en réaux (« BRL »), celles-ci ont été converties en dollars canadiens selon les taux de change historiques suivants :

- Taux de change moyen pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 : 0,3425 \$/1 BRL, et pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 : 0,3567 \$/1 BRL
- Taux de change en vigueur à la date de clôture de la période (30 septembre 2019) : 0,3183 \$/1 BRL

Le reclassement de l'état consolidé de la situation financière de GBT au 30 septembre 2019 a entraîné les modifications suivantes :

- a) Présentation des actifs au titre de droits d'utilisation comme immobilisations corporelles
- b) Présentation des provisions à court terme et éventualités, des dettes fournisseurs et des charges à payer au titre des salaires comme fournisseurs et charges à payer
- c) Présentation des provisions à long terme et éventualités et des obligations au titre des salaires et de la sécurité sociale comme autres soldes à payer
- d) Présentation des obligations locatives au sein du poste dette financière et emprunts à court terme comme obligations locatives
- e) Présentation des obligations locatives au sein du poste dette financière et emprunts à long terme comme obligations locatives

- f) Présentation des autres actifs comme créances clients et autres débiteurs
- g) Présentation des créances clients comme autres débiteurs
- h) Présentation des autres actifs comme autres débiteurs
- i) Présentation des impôts exigibles comme autres soldes à payer

Le reclassement de l'état du résultat net consolidé de GBT pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 a entraîné les modifications suivantes :

- a) Présentation des charges médicales, de R et D, liées à la réglementation et de développement des affaires comme recherche et développement
- b) Présentation des frais de change comme (profit) perte de change
- c) Présentation des autres résultats d'exploitation du poste Charges d'exploitation comme autres produits, dans le poste Charges d'exploitation
- d) Présentation de la charge relative aux contrats de location du poste Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, comme autres produits
- e) Présentation des contrats à terme non livrables du poste Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, comme perte nette (profit net) sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
- f) Présentation de l'amortissement des immobilisations incorporelles du poste Frais de vente et de commercialisation comme amortissement des immobilisations incorporelles
- g) Présentation de l'amortissement des immobilisations incorporelles du poste Charges administratives comme amortissement des immobilisations incorporelles
- h) Présentation de l'amortissement des immobilisations corporelles des postes Frais de vente et de commercialisation et Charges administratives et de R et D comme amortissement des immobilisations corporelles
- i) Présentation des charges de développement des affaires du poste Charges médicales, de R et D, liées à la réglementation et de développement des affaires comme charges administratives
- j) Présentation des frais de réorganisation, d'intégration et d'acquisition comme charges administratives et/ou recherche et développement
- k) Présentation des charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, comme charges d'intérêts et/ou perte de change

Le reclassement de l'état du résultat net consolidé de GBT pour l'exercice clos le 30 décembre 2018 a entraîné les modifications suivantes :

- a) Présentation des charges médicales, de R et D, liées à la réglementation et de développement des affaires comme recherche et développement
- b) Présentation des frais de change comme (profit) perte de change
- c) Présentation des autres résultats d'exploitation au sein du poste Charges d'exploitation comme autres produits sous le poste Charges d'exploitation
- d) Présentation de l'amortissement des immobilisations incorporelles au sein du poste Frais de vente et de commercialisation comme amortissement des immobilisations incorporelles
- e) Présentation de l'amortissement des immobilisations incorporelles au sein du poste Charges administratives comme amortissement des immobilisations incorporelles
- f) Présentation de l'amortissement des immobilisations corporelles au sein des postes Frais de vente et de commercialisation et Charges administratives et de R et D comme amortissement des immobilisations corporelles
- g) Présentation des charges de développement des affaires au sein du poste Charges médicales, de R et D, liées à la réglementation et de développement des affaires comme charges administratives
- h) Présentation des frais de réorganisation, d'intégration et d'acquisition comme charges administratives et/ou recherche et développement
- i) Présentation des charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, comme charges d'intérêts et/ou profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

4. HYPOTHÈSES ET AJUSTEMENTS LIÉS AUX ÉTATS FINANCIERS PRO FORMA

	\$
Prix d'acquisition d'une participation de 51,2 % dans GBT	189 707
Prix d'acquisition en supposant une participation de 100 %	370 522
Valeur comptable des actifs, déduction faite des immobilisations incorporelles	240 994
Valeur comptable du passif	178 689
Actifs nets, déduction faite des immobilisations incorporelles	62 305
Immobilisations incorporelles, y compris le goodwill et les autres ajustements de la juste valeur	308 217

Le tableau suivant présente la répartition préliminaire de la contrepartie d'acquisition et tient compte de la valeur des actifs acquis et des passifs repris au 30 septembre 2019 :

Actifs acquis et passifs repris

	\$
ACTIF	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 708
Créances clients et autres débiteurs	102 662
Stocks	74 312
Autres actifs	3 262
Actifs courants	204 944
Immobilisations corporelles	16 244
Créances clients	1 055
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 153
Immeubles de placement	1 589
Autres actifs	2 995
Actifs d'impôt différé	5 748
Actifs détenus en vue de la vente	1 266
Total de l'actif, déduction faite des immobilisations incorporelles et du goodwill	240 994
PASSIF	
Dette	21 674
Fournisseurs et charges à payer	89 120
Impôts sur le résultat à payer	4 609
Passifs courants	115 403
Dette	49 527
Impôts exigibles	118
Passifs d'impôt différé	13 484
Autres soldes à payer	157
Total des passifs	178 689
Actifs nets acquis, déduction faite des immobilisations incorporelles	62 305
Immobilisations incorporelles et goodwill à l'acquisition	308 217
Prix d'acquisition en supposant une participation de 100 %	370 522
Participation ne donnant pas le contrôle	180 815
Contrepartie payée en trésorerie, montant net	189 707

La transaction sera comptabilisée comme un regroupement d'entreprises au moyen de la méthode d'acquisition, conformément à IFRS 3. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris seront comptabilisés à leur juste valeur. Aux fins des présents états financiers consolidés pro forma non audités, Knight n'a comptabilisé aucun ajustement de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le bilan de GBT en raison de l'incertitude qui existe actuellement à l'égard de l'évaluation de la juste valeur. Par conséquent, l'écart entre le prix d'acquisition, en supposant une participation de 100 %, et les actifs nets a été affecté aux immobilisations incorporelles et au goodwill au moment de l'acquisition. Knight s'attend à ce qu'une partie importante du prix d'acquisition non réparti soit affectée aux immobilisations incorporelles et au goodwill. En outre, comme la direction n'a comptabilisé aucun ajustement de la juste valeur, elle n'a pas non plus comptabilisé d'ajustements relatifs à des éléments comme les incidences supplémentaires estimatives liées à l'amortissement ou aux impôts. Les ajustements comptables définitifs liés à l'acquisition seront établis lorsque Knight aura terminé les évaluations détaillées et les calculs nécessaires, et ils pourraient s'écarter sensiblement de l'ajustement présenté dans les états financiers consolidés pro forma non audités.

L'ajustement comprend les éléments suivants :

- a) Une diminution de 197 393 \$ de la trésorerie est liée au paiement pour l'acquisition de la participation donnant le contrôle dans GBT ainsi qu'aux frais estimatifs relatifs à la transaction. Le prix d'acquisition de 189 707 \$ est calculé à partir de la somme de 10,96 BRL par action payée pour l'acquisition d'une participation de 51,2 %, le tout converti à l'aide du taux de change de 0,3183 en vigueur le 30 septembre 2019. Les frais de 7 686 \$ liés à la transaction correspondent à des honoraires de services-conseils et à d'autres frais et doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés relativement à la transaction. De plus, Knight a conclu certains contrats à terme non livrables et contrats à terme avant la date de clôture de la transaction afin d'atténuer le risque de change. Le prix d'acquisition ne tient pas compte de l'incidence de ces contrats, et le prix d'acquisition définitif pourrait s'en écarter considérablement.
- b) Une charge a été comptabilisée au titre de la quote-part des bénéfices de la participation ne donnant pas le contrôle pour tenir compte de la participation ne donnant pas le contrôle de 48,8 % de GBT.
- c) L'ajustement des capitaux propres tient compte i) de l'élimination des soldes de capitaux propres historiques de GBT au 30 septembre 2019, et ii) de la réduction pro forma des résultats non distribués de 7 686 \$ en fonction de l'estimation des frais liés à l'acquisition engagés jusqu'au 31 décembre 2019.
- d) L'ajustement pro forma représente 48,8 % du total des actifs nets acquis au 30 septembre 2019.